



Les Classes Moyennes au KENYA

Les enseignants des écoles primaires et secondaires entre
syndicalisme et grève

Auteur : Ambra Simonini

Mémoire de Recherche – Septembre 2009

Spécialité « Sociologie du politique et de l'action publique »

Parcours : Politique et développement en Afrique et dans les pays du Sud

Sous la direction de Comi Toulabor
Professeur à l'IEP de Bordeaux

Sommaire

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS.....	5
RESUME – MOTS CLES	6
INTRODUCTION.....	8
1. LA NOTION DE CLASSES MOYENNES : SIGNIFICATION ET CONTROVERSE.....	35
1.1. Les classes moyennes : un concept fortement problématique.....	35
1.2. La notion de classes moyennes et son applicabilité à l’Afrique	41
2. THE KENYA NATIONAL UNION OF TEACHERS : UN ACTEUR INCONTOURNABLE	48
2.1. LA KNUT : UN MEDiateUR ENTRE LES ENSEIGNANTS ET L’ETAT.....	44
2.1.1. La Knut et son histoire	48
2.1.2. Principes fondateurs et revendications d’un géant	50
2.2. LA KNUT COMME VECTEUR D’UNE CONSCIENCE CATEGORIELLE	52
2.2.1. Le syndicat comme facteur d’unification du corps enseignant.....	52
2.3. LA KNUT COMME ENTREPRENEUR DES MOBILISATIONS COLLECTIVES	55
2.3.1. Le réseau syndical comme vecteur d’engagement.....	55
2.4. LA KNUT ET LA MOBILISATION : COMPETENCES ET STRATEGIES.....	55
2.4.1. Le syndicat comme déclencheur du passage à l’action.....	57
3. LA GREVE COMME MODE D’ACTION.....	60
3.1. LES REVENDICATIONS A LA BASE DES GREVES.....	61
3.1.1. Des salaires stagnants et une profession déclassée.....	61

3.1.2.	Un gouvernement qui ne maintient pas ses promesses	63
3.2.	<i>LA KNUT ET LA GREVE : TACTIQUES ET ALLIES</i>	65
3.2.1.	Les examens de fin d'année et les élections comme enjeux stratégiques	65
3.2.2.	La KNUT et ses alliés.....	66
3.3.	<i>POURQUOI LA GREVE PARMY TOUS LES MODES D'ACTION ?</i> ...68	
3.3.1.	La grève comme répertoire d'action.....	68
3.3.2.	Les contraintes politiques et institutionnelle de l'action collective.....	69
3.4.	<i>LA GREVE COMME LE MOYEN D'ACTION LE PLUS EFFICACE</i> ..72	
3.4.1.	Un gouvernement qui ne comprend que le langage de la force	72
3.4.2.	Un exemple d'efficacité : la grève de 1997.....	75
3.5.	<i>DES GREVES INEVITABLES</i>	76
3.5.1.	Un gouvernement incapable de faire face à la grève	76
4.	LES ENSEIGNANTS AU KENYA : ENTRE CALCUL RATIONNEL ET APATHIE POLITIQUE	80
4.1.	<i>L'ADHESION A LA KNUT : ENTRE CHOIX STRATEGIQUE ET PROCEDURE ROUTINIERE</i>	80
4.1.1.	La KNUT comme milieu secondaire de socialisation ?	80
4.1.2.	L'affaiblissement du sentiment d'identification.....	83
4.2.	<i>LES ENSEIGNANTS ET LA PARTICIPATION AUX GREVES</i>	86
4.2.1.	Pourquoi s'engagent ils ?.....	86
4.2.2.	Une participation silencieuse	89
4.3.	<i>DES ATTITUDES DE HOMO OECONOMICUS</i>	91
4.3.1.	Les enseignants au Kenya : des passagers clandestins ?.....	91
4.4.	<i>LE REPLI DANS LA SPHERE PRIVEE</i>	92
4.4.1.	La méfiance vis-à-vis de la politique.....	92
4.4.2.	Tout changer pour que tout reste pareil	96
4.4.3.	L'apathie politique	99
5.	LES ENSEIGNANTS AU KENYA: CLASSE EN SOI OU CLASSE POUR SOI?	102

5.1.	<i>UNE REFLEXION PREALABLE: LA NOTION DE CONSCIENCE DE CLASSE</i>	103
5.1.1.	La notion de conscience de classe: définitions et enjeux.	103
5.2.	<i>A LA RECHERCHE D'UNE CONSCIENCE DE CLASSE</i>	105
5.2.1.	Les grèves des enseignants kenyans: de véritable mouvements sociaux?	105
5.3.	<i>LES ENSEIGNANTS AU KENYA : UNE CLASSE EN SOI</i>	107
5.3.1.	La spécialisation des intérêts et le manque de protestations infra-catégorielles.	107

BIBLIOGRAPHIE	115
----------------------------	------------

Remerciements

Je remercie avant tout mon directeur de mémoire, Monsieur Comi Toulabor, qui a accepté de suivre et de diriger mon travail.

Un grand remerciement également à Monsieur Dominique Darbon et Monsieur Joan Bardeletti qui ont été toujours à l'écoute de mes interrogations.

Mes remerciements s'adressent également à l'Institut Français de Recherche en Afrique de Nairobi pour m'avoir fourni la documentation nécessaire à mes investigations.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans tous ceux qui, lors de mes recherches au Kenya, ont bien voulu se prêter au jeu de l'entretien. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Enfin, je tiens à remercier ma famille, et en particulier ma mère, qui m'a toujours soutenue dans le cheminement de mes études et dans mes choix.

Résumé – mots clés

Ce mémoire s'inscrit dans le projet « Les classes moyennes en Afrique » la mission couvre la Côte d'Ivoire, le Mozambique et le Kenya et vise à tester la notion de « classe moyenne » afin d'interpréter des phénomènes sociaux, économiques et politiques en Afrique contemporaine.

Dans le cas particulier de notre étude, nous avons focalisé l'attention sur le Kenya. Vu la forte hétérogénéité des classes moyennes et l'impossibilité d'examiner cette catégorie sociale comme un *toto*, nous avons décidé de restreindre notre champ d'investigation et de prendre comme objet de notre recherche les enseignants de l'école primaire et secondaire en tant que fragment représentatif des classes moyennes kenyennes. De 1997 à aujourd'hui les enseignants kenyans se sont mis en grève quatre fois et ont déposé des innombrables préavis de grève. En partant de l'analyse de ces événements on essaiera de dégager la façon dont les enseignants se rapportent à la sphère politique, aux politiciens de leur pays et à leur syndicat. On essaiera également de comprendre quelles sont les raisons à l'origine de ces revendications et quelle est leur signification. Ces grèves sont motivées essentiellement par le désir d'obtenir des avantages catégoriels et ne semblent pas être animées par la conscience d'appartenir à une classe sociale commune. Les enseignants kenyans apparaissent politisés par besoin de survie, organisés en groupes professionnels mais non en classe consciente d'elle-même.

Mots clés :

Kenya, Classe sociale, Classes moyennes, Conscience de classe, Enseignants, Grève, Syndicat, Participation politique.

Introduction

Dans le cadre du projet « Les classes moyennes en Afrique », on été envoyés deux mois, de Mai à Juillet 2009, à Nairobi, au Kenya, pour mener une étude sur ce sujet.

Selon les prévisions de la Banque Mondiale, la population mondiale des classes moyennes est en forte augmentation et devrait atteindre 1 milliard de personnes en 2025. Il faut noter qu'à cette date elle devrait être concentrée à 96% dans les pays en voie de développement alors qu'elle est aujourd'hui le symbole du mode de vie occidental¹.

Le projet, portant sur deux autres pays de l'Afrique Subsaharienne, la Côte d'Ivoire et le Mozambique, a pour finalité de tester la notion de « classe moyenne » afin d'interpréter des phénomènes sociaux, économiques et politiques en Afrique contemporaine.

L'optique comparative sous-jacente à ce projet vise à évaluer la pertinence du concept de « classe moyenne » dans des contextes radicalement différents.

Avant de nous plonger dans l'analyse de la notion de classe moyenne en relation au contexte kenyan une réflexion préalable s'impose sur la pertinence de l'application du concept de classes sociales à la réalité africaine et sur celui de classe moyenne plus précisément.

a) Vers une caractérisation des classes moyennes au Kenya

Dans cette partie introductive on essaiera d'esquisser une caractérisation des couches moyennes kenyanes.

L'objectif ici n'est pas d'élaborer une catégorisation exhaustive des classes moyennes au Kenya : un tel type de travail demanderait des recherches plus approfondies et la prise en considération d'un échantillon de personnes bien plus vaste que celui sur lequel nous nous sommes basés pour dresser nos hypothèses.

¹ « World population in 2025 », Banque Mondiale, Novembre 2007

Dans les pages suivantes on se bornera donc à tracer des pistes qui pourront être reprises dans un second temps et par des recherches successives.

Pour élaborer notre caractérisation nous nous sommes essentiellement appuyés sur trois techniques, à savoir :

- *l'exploitation des documentations préexistantes* : les différentes études statistiques produites par le Kenya National Bureau Of Statistics (*Economic Survey 2008* et *Statistical Abstract 2008 le Kenya Integrated Household Budget Survey 2005-2006*) et un certain nombre d'études quantitatives menées sur les classes moyennes (dont parmi les principales : « *What is Middle Class about the Middle Classes around the World?* » de Abhijit Banerjee et Esther Duflo, « *The middle class consensus and economic development* » de William Easterly et « *Stuck In The Tunnel: Is Globalization Muddling The Middle Class?* » de Nancy Birdsall, Carol Graham et Stefano Pettinato).

- *les entretiens semi directifs*

- *les récits de vie.*

Pour notre travail de caractérisation on adoptera donc une approche à la fois quantitative et qualitative .

Notre enquête de terrain a été limitée à la seule ville de Nairobi et c'est appuyé sur un échantillon de 24 personnes.

Ces 24 personnes , dont 10 hommes et 14 femmes, d'un âge compris entre 26 et 65 ans, présentent des caractéristiques différentes en terme de revenus, d'emploi, de mode de vie etc. et sont représentatives de la diversité des classes moyennes au Kenya.

Dans le premier temps de notre réflexion on essayera d'élaborer un profile des classes moyennes kenyanes en se basant sur des critères économiques.

Le Kenya Integrated Household Budget Survey (KIHBS) conduit par le gouvernement kenyan et portant sur une période allant de Mai 2005 à Mai 2006 révèle une répartition de revenus fortement inégalitaire.

Tableau 1 : Répartition de revenu journalier par décile

Income Level based on the 2005/2006 KIHBS

CATEGORIE AND GRUPINGS	INCOME DECILES	INCOME (KSH/PERSON/DAY)
Income Level Decile	1	16.65
	2	29.02
	3	38.36
	4	48.37
	5	60.64
	6	75.96
	7	96.01
	8	127.28
	9	184.74
	10	571.00

On peut remarquer une forte disparité entre le premier décile de la population gagnant 16,65 Ksh par jour et le dernier décile gagnant 571,00 Ksh par jour.

Dans la répartition des revenus des différences importantes sont visibles entre les zones rurales et les zones urbaines.

Le tableau 2 et le tableau 3 les illustrent clairement.

Tableau 2 : Répartition de revenu journalier par décile dans les zones rurales

Income Level based on the 2005/2006 KIHBS

AREA	INCOME DECILES	INCOME (KSH/PERSON/DAY)
Rural	1	14.34
	2	24.59
	3	31.82
	4	38.63
	5	46.30
	6	55.99
	7	68.19
	8	83.59
	9	111.49
	10	211.41

Tableau 3 : Répartition de revenu journalier par décile dans les zones urbaines

Income Level based on the 2005/2006 KIHBS

AREA	INCOME DECILES	INCOME (KSH/PERSON/DAY)
Urban	1	30.02
	2	52.90
	3	72.02
	4	91.60
	5	113.24
	6	139.01
	7	172.53
	8	227.73
	9	330.12
	10	1022.62

Comme on peut voir, le revenu journalier par tête est nettement plus élevé dans les zones urbaines que dans celles rurales.

Dans les zones urbaines, par exemple, le premier décile de la population gagne 30.02 Ksh par jour alors que dans celles rurales son correspondant gagne 14.34 Ksh par jours.

Cette forte disparité économique présente au sein de la population kenyane émerge même si on observe les dépenses annuelles minimales et maximales de chaque décile de la population.

Tableau 4 : Dépenses annuelles minimales et maximales par décile dans la ville de Nairobi

Annual Minimum and Maximum Values for Expenditure Deciles in Nairobi based on the 2005/06 KIHBS

Expenditure	Minimum	Maximum	% Share of Expenditure	Cumulative % Share of Expenditure
Decile	KSh	KSh		
Bottom 10 per cent	3.331	61.853	1.3	1.3
2nd Decile	61.854	85.018	2.3	3.6
3rd Decile	85.019	108.267	2.9	6.5
4th Decile	108.268	137.325	3.8	10.3
5th Decile	137.326	166.844	4.5	14.8
6th Decile	166.845	194.604	5.2	20
7th Decile	194.605	264.951	7.2	27.2
8th Decile	264.952	373.792	9.3	36.5
9th Decile	373.793	707.599	15.8	52.3
Top 10 per cent	707.600	9'060.004	47.7	100

Comme l'on peut voir de ce tableau, les dépenses annuelles du premier décile de la population sont comprises entre le 3.331 Ksh et 61.853 Ksh alors que celles du dernier déciles oscillent le 707.600 Ksh et le 9,060.004 Ksh.

Le Kenya Integrated Household Budget Survey (KIHBS) de l'année 2005-2006, montre des différences consistantes par rapport au KIHBS réalisé entre 1993 et 1994.

Si, en effet, le rapport de 1993/1994 identifiait les familles avec un revenu inférieur au 10000 Ksh par mois comme faisant partie du *lower income group* et celles gagnant plus de 10000 Ksh par mois comme faisant partie du *middle income group*, le KIHBS plus récent révèle la présence d'une situation complètement différente².

Le *middle income group* en 2005/2006 comprend toutes les familles avec un revenu oscillant entre 23,671 Ksh et 120,000 Ksh par mois, alors que dans le *lower income group* sont compris toutes les familles avec des entrées inférieures à 23, 670 Ksh par mois, et, dans le *upper income group* celles ayant un revenu mensuel supérieur à 120,000 Ksh³.

En l'espace d' environ 10 ans ces trois groupes ont subi des modifications importantes non seulement dans leurs contours mais aussi dans leurs proportions.

Si, en effet , en 1993/1994, dans la ville de Nairobi, 80 % de la population était constituée d'individus appartenant au *lower income group* et 20% aux *middle income group* et *upper income group*, le Kenya Integrated Household Budget Survey réalisé entre 2005 et 2006, évalue à 72, 12% le pourcentage de la population faisant partie du *lower income group*, à 24, 12% celui appartenant au *middle income group* et à 3,76% celui du *upper income group*.

En se basant sur ces données on pourrait donc affirmer que les classes moyennes au Kenya, présentent des profils très variés et représentent 24, 12% des familles ayant un revenu mensuel compris entre le 23, 670 Ksh et la 120,000 Ksh par mois.

En considérant que dans la ville de Nairobi la taille moyenne des ménages est de 3.8 personnes⁴, on peut estimer que le gain journalier d'une personne appartenant aux classes moyennes est compris entre \$2,8 et \$15,04.

Afin de mieux caractériser les classes moyennes kenyanes, il est intéressant aussi de regarder à leurs modes de consommation.

² Kenya National Bureau of Statistic, Economic Survey 2008, p.283

³ Kenya National Bureau of Statistic, Economic Survey 2008, pp.283-284

⁴ Kenya Integrated Household Budget Survey 2005/2006

Tableau 5 : Répartition de la consommation des biens et des services par les différents groupes de la population kenyane pour l'année 2005-2006

**Ratios of Consumption for the Different Broad Categories of Goods and Services
Across Different Income Groups Based on the 2005/06 KIHBS**

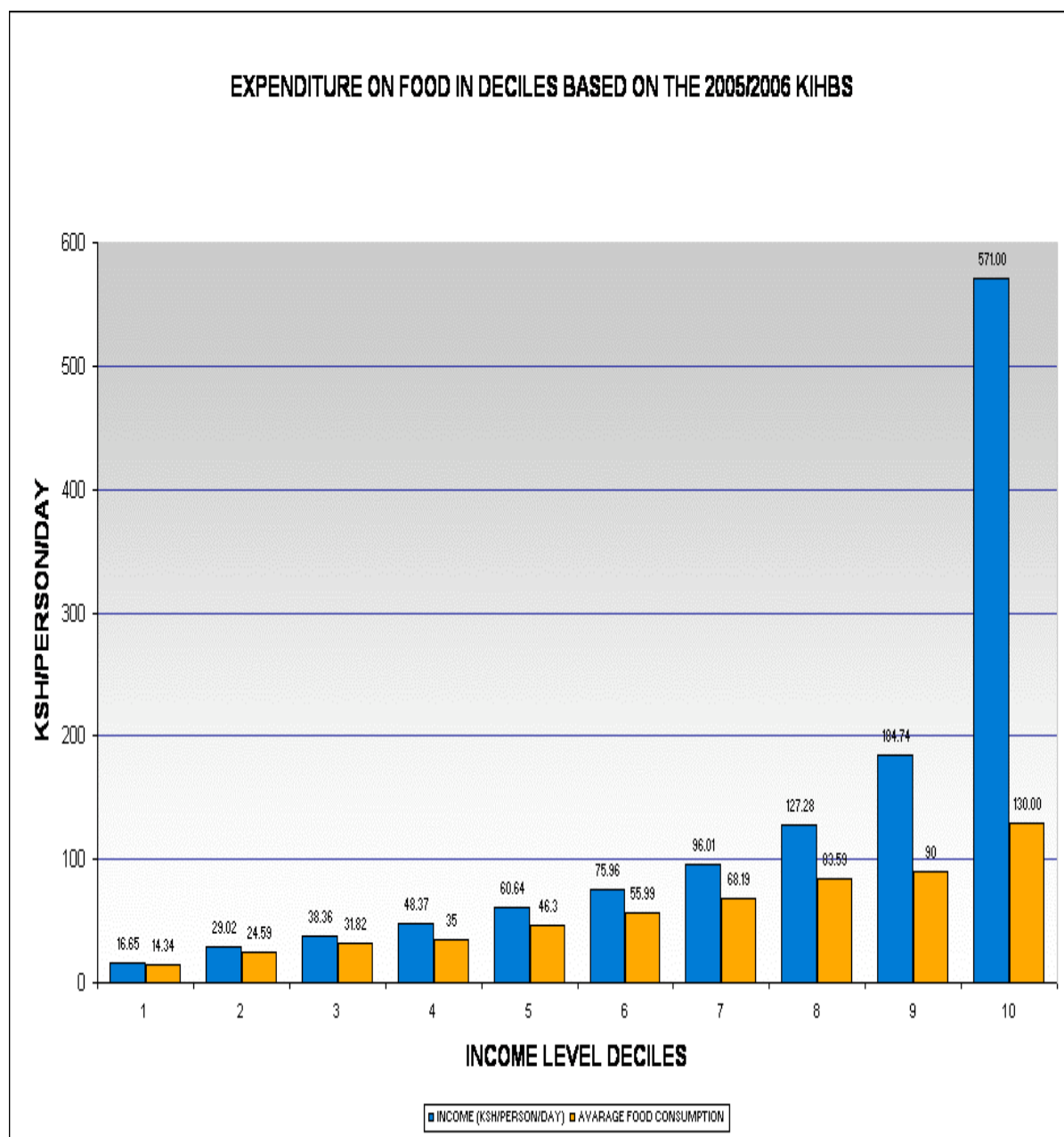
Broad Items' Group	Nairobi Lower Income group	Nairobi Middle Income group	Nairobi Upper Income group	All Nairobi groups Combined
Weight	0.721	0.241	0.038	1.000
Food & Non-alcoholic drinks	0.483	0.258	0.105	0.414
Alcohol & tobacco	0.016	0.014	0.013	0.015
Clothing & footwear	0.048	0.060	0.071	0.052
Housing	0.145	0.183	0.159	0.156
Fuel & power	0.077	0.063	0.039	0.072
Household Goods & Services	0.033	0.046	0.063	0.037
Medical Goods & Services	0.024	0.031	0.043	0.026
Transport & Communications	0.104	0.198	0.345	0.136
Recreation, entertainment & Education	0.032	0.098	0.128	0.052
Personal Goods & Services	0.038	0.049	0.034	0.040
Total Weights	1.000	1.000	1.000	1.000

Comme l'on peut remarquer en observant ce tableau, les dépenses des classes moyennes diffèrent profondément de celles des couches inférieures et de celles supérieures de la population.

Si l'on considère, par exemple, les dépenses alimentaires, on peut remarquer comment le pourcentage de budget consacré à ces dernières tend à diminuer au fur et à mesure qu'on monte dans l'échelle sociale et dès que les conditions de vie s'améliorent.

Ce graphique le montre clairement :

Tableau 6 : Rapport niveau de revenu/ dépenses alimentaires par jour par décile



Si, en effet, dans la ville de Nairobi, les personnes faisant partie du *lower income group* consacrent la majeure partie de leurs revenus aux dépenses alimentaires, les classes moyennes semblent investir une grande partie de leurs revenus dans les transports et les communications ainsi que pour le logement..

Une partie non négligeable de leurs entrées est également consacrée au secteur de l'éducation.

De notre enquête de terrain menée dans la ville de Nairobi il émerge que l'impression de faire partie des classes moyennes des personnes interviewées est liée essentiellement à la prise en considération de deux critères :

- la possibilité de subvenir aux besoins primaires : garantir à soi-même et éventuellement aux membres de sa propre famille trois repas par jour ;
- le quartier d'habitation et le type de logement.

Ce deuxième critère revêt une importance centrale dans une ville comme Nairobi où on assiste à une segmentation de l'espace urbain.

Comme le relèvent plusieurs auteurs cette segmentation de la ville n'obéit pas seulement à des facteurs de possession de la terre, mais aussi à un certain engagement économique, à un degré de participation politique et à la place occupée dans la stratification sociale⁵.

À Nairobi, donc, faire partie des classes moyennes ne signifie pas seulement vivre dans un logement décent et non précaire, mais également résider dans certains quartiers.

Nos entretiens nous induisent également à considérer la catégorie « classes moyennes » comme une sorte de « catégorie par défaut ».

Les personnes appartenant à celles qu'on pourrait définir les « classes moyennes inférieures » se considèrent comme faisant partie de cette classe sociale essentiellement parce qu'elles arrivent à satisfaire leurs besoins primaires au moins trois fois par jour et parce qu'elles n'habitent pas dans un bidonville ou dans un quartier pauvre.

⁵ D. Rodriguez- Torres, « Nairobi contemporain : les paradoxes d'une ville fragmentée », Paris, Karthala, Nairobi, IFRA, 2006

C'est donc essentiellement à partir de la confrontation avec les pauvres que les membres de la tranche inférieure des classes moyennes fondent leur perception d'appartenir à cette classe sociale.

Dans une société où environ 60% de la population vit avec moins d'un dollar par jour⁶⁶, la référence aux pauvres apparaît donc comme incontournable, un paramètre que nous même ne pouvons évincer. Pour les classes moyennes « supérieures » le paramètre de référence est par ailleurs représenté par les riches.

Pour les membres de cette tranche de la population ce sont essentiellement les choses qu'ils ne peuvent pas se permettre de faire ou d'avoir à déclencher ce sentiment d'appartenance par défaut aux classes moyennes.

On pense appartenir aux couches moyennes parce que on ne peut pas posséder un certain type de voiture, parce que on ne peut pas se permettre d'acheter une certaine marque de vêtements, parce que on ne peut pas partir en vacances vers certaines destinations ou parce que on ne peut pas se permettre un dîner dans un restaurant branché de la capitale etc.

La plupart des membres des classes moyennes a un travail stable et un revenu fixe chaque mois.

Toutefois cette tranche de la population semble être fortement touchée par la crise économique internationale et par l'inflation économique.

Les classes moyennes s'avèrent être durement frappées par un processus général de paupérisation qui résulte du jeu simultané de l'inflation galopante et de la stagnation des salaires.

Si en fait le prix des principaux produits alimentaires a augmenté, cette hausse n'est pas allée de pair avec une augmentation des salaires qui, dans le cas de certaines catégories professionnelles et en particulier dans le cas des employés du secteur public, sont stagnants depuis des années.

En comparant les rémunérations des membres des classes moyennes aux prix des produits sur le marché, on peut facilement s'apercevoir de l'importante baisse du pouvoir d'achat qui est en train d'affecter cette catégorie sociale.

⁶⁶ R. Vivien, "Kenya: députés bien payés contre population affamée", sur le <http://www.cadtm.org/spip.php?article2768>, 2005.

Ce qui semble caractériser ces classes moyennes c'est donc une situation de forte précarité.

Cela est spécialement valable pour les classes moyennes inférieures qui dans beaucoup de cas se trouvent à devoir lutter pour arriver à la fin du mois.

Une bonne partie d'entre ces membres est obligée de calculer minutieusement ses dépenses et dans certains cas, lorsque l'argent manque avant la fin du mois, à acheter à crédit un certain nombre de produits ou à les demander à des amis ou à des membres de la famille étendue.

Comme dans beaucoup de cas le revenu mensuel ne suffit pas pour vivre et pour subvenir aux besoins de sa propre famille dans une ville chère comme Nairobi, et un certain nombre des membres des classes moyennes est obligé d'avoir un deuxième emploi ou de mener une activité secondaire.

La présence d'un second emploi est une constante pour la quasi-totalité des fonctionnaires publiques et surtout pour les enseignants qui dans de très nombreux cas sont tenus de donner des cours particuliers ou de faire des heures dans des établissements privés afin d'avoir des entrées supplémentaires.

Certains membres des classes moyennes, en particulier les plus qualifiés, envisagent même la possibilité d'émigrer afin de gagner plus et de mener une vie plus aisée.

Toutefois dans la plupart de cas, l'émigration n'est pas vécue comme quelque chose de définitif : malgré tout, ces personnes semblent être très liées à leur pays et la décision d'émigrer répond essentiellement à la volonté de cotiser de l'argent qui sera investi une fois de retour.

Notre enquête a également mis en évidence que le secteur informel n'est pas celui où les classes moyennes fleurissent le plus ni même le mieux.

Un nombre très limité des personnes interviewées travaille dans le secteur privé ou mène une activité en propre.

Les classes moyennes, comme Easterly le montre dans son étude⁷, s'avèrent être encore fortement dépendantes de l'Etat que ce soit pour l'emploi ou pour le revenu .

⁷ W. Easterly, *article cité*

Les entretiens qu'on a eu l'occasion de réaliser au cours de notre séjour, nous ont montré comment le rapport à l'éducation représente une dimension centrale pour les couches moyennes kenyanes.

La grande majorité des membres des classes moyennes ont un niveau d'éducation assez élevé à l'échelle du pays.

La majeure partie d'entre eux a terminé l'enseignement secondaire, une bonne partie d'entre eux a fini les études universitaires et certains ont même effectué des périodes d'étude à l'étranger et notamment aux Etats-Unis ou au Canada.

Les personnes des classes moyennes qu'on a pu rencontrer proviennent d'un milieu familial assez modeste, leurs parents résident dans les zones rurales du pays ou, dans certains cas, dans des quartiers modestes de Nairobi.

Leurs parents, malgré des difficultés économiques et une famille assez nombreuse à charge, sont toutefois parvenus, au prix de beaucoup de sacrifices, à financer leurs études.

Les enfants des personnes appartenant aux classes moyennes sont scolarisés et, dans la majorité, fréquentent des établissements publics.

Suite à la décision du Président Kibaki, d'introduire en 2003 l'école primaire gratuite (Free Primary School), le nombre des élèves dans les établissements primaires a doublé voire triplé.

Dans certains cas les classes comptent jusqu'à 100 élèves et la qualité de l'enseignement baisse proportionnellement.

Pour cela, beaucoup des membres des couches moyennes, en particulier ceux appartenant aux classes moyennes supérieures, préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles privées.

Cela comporte des sacrifices non négligeables si l'on considère qu'envoyer son enfant dans un établissement privé peut coûter jusqu'à 40000/45000 Ksh par an, contre les 5000 Ksh de l'école publique.

Les individus des classes moyennes, comme l'ont déjà montré Duflo et Banerjee dans leur étude, attribuent donc une forte importance à la scolarisation des leurs enfants et la considèrent comme une sorte d'investissement pour le futur.

La majorité des membres des couches moyennes et surtout ceux appartenant aux classes moyennes inférieures n'est pas propriétaire et vit en location.

L'argent consacré au paiement du loyer représente pour la quasi-totalité d'entre eux 50% voire 60% de leur revenu mensuel.

La majorité des individus des classes moyennes rêve de pouvoir un jour arriver à bâtir sa propre maison : dans la conjoncture actuelle cela s'avère impossible pour une grande partie d'entre eux, puisqu'un coût de la vie trop cher ne permet pas de cotiser beaucoup d'argent.

En effet, comme nous le dit le KIHBS de l'année 2005-2006 à Nairobi seulement le 7.6% de la population possède une maison alors que le 87.9% paye un loyer mensuel.

Pour ce qui concerne le rapport à la santé, on peut remarquer comment la plupart des membres des couches moyennes, et en particulier les fonctionnaires publiques, dispose d'une couverture médicale auprès de compagnies d'assurance.

Toutefois ces dispositifs ne couvrent qu'une petite partie des prestations médicales qui dans la quasi-totalité des cas sont dispensées par des structures publiques.

Les hôpitaux publics sont en général très peu performants et manquent très souvent de personnel et de moyens techniques et financiers.

Dans la plupart des cas ils sont saturés et les temps d'attente pour pouvoir consulter un médecin sont extrêmement longs.

Pour ces raisons, en cas de véritables urgences, les classes moyennes préfèrent se rendre dans des cliniques privées, plus chères que les hôpitaux publics mais beaucoup plus performantes et mieux équipées.

Comme il a déjà été constaté pour les classes moyennes de la Côte d'Ivoire⁸, d'un point de vue de la prévention sanitaire les couches moyennes kenyanes semblent développer les mêmes attitudes que les pauvres : ils ne se soignent que lorsqu'ils sont malades et ils utilisent très peu de moyens de prévention.

En particulier, les membres des couches moyennes inférieures décident de se rendre à l'hôpital ou dans une clinique privée seulement après avoir épuisé les soins médicaux traditionnels.

Pour ce qui concerne le rapport aux loisirs et au temps libre on peut remarquer une certaine différence entre les couches moyennes inférieures et celles supérieures.

Les membres des premières déclarent d'avoir très peu de temps de libre : comme on l'a déjà mis en évidence plus haut, en raison de l'insuffisance de leurs salaires ils sont

souvent obligés d' employer leur temps libre dans des activités complémentaires afin de gagner davantage.

Quand ils ne sont pas occupés de la sorte ils aiment passer leur temps libre avec leur famille ou avec leurs enfants.

Au sein des classes moyennes supérieures au contraire la fréquentation d'un ou de plusieurs clubs est une pratique très diffusée.

Ces clubs témoignent d'une manière de socialisation très particulière.

Si l'adhésion à un club caractérise surtout cette tranche supérieure des classes moyennes c'est parce que pour en devenir membres il faut payer des frais d'inscription et une cotisation mensuelle d'environ 5000 Ksh.

On choisit son propre club en fonction de ses goûts personnels, de ses intérêts et de ses affinités.

Les personnes des classes moyennes se rendent dans ces clubs pour des idées et des opinions, pour discuter de politique ou d'économie et pour débattre des principaux événements du pays.

Mais être membre d'un club représente également un moyen pour se faire un carnet d'adresse, pour se créer un réseau social et pour connaître des personnes influentes qui peuvent être une aide en cas de difficultés ou faciliter la réalisation de certains projets⁹.

Pour ce qui concerne le rapport à la politique, les personnes des classes moyennes que nous avons rencontrées, et plus précisément celles appartenant aux couches moyennes inférieures, semblent être très peu engagées dans la vie politique de leur pays. Le plus souvent ils affichent une véritable méfiance à l'égard de la politique et des politiciens de leur pays.

La politique pour eux rime avec la corruption et les détournements et les hommes politiques sont souvent définis comme des égoïstes qui ne pensent à rien d'autre qu'à leur enrichissement personnel.

Les politiciens sont souvent considérés comme étant peu patriotiques. Ils cherchent essentiellement à poursuivre les intérêts personnels sans se soucier des besoins et des exigences de la communauté nationale.

⁸ Caractérisation des classes moyennes en Côte d'Ivoire, janvier-mars 2009

⁹ Entretien Calvin Bowa, fondateur de une ONG à Mathari, 29/05/09

Pour les membres des classes moyennes ceux qui font de la politique cherchent essentiellement à devenir encore plus riches et la politique est considéré comme le règne de la malhonnête et de l'enrichissement illicite.

Les personnes que nous avons interviewées estiment avoir plus à perdre qu'à gagner en s'engageant en politique, dans certains cas ils considèrent la politique comme une perte de temps et ils préfèrent critiquer le système de loin plutôt que de s'exposer pour essayer de changer la situation.

En effet, on peut voir émerger une certaine désillusion de ces classes moyennes : si elles ne sont pas très intéressées à la vie politique de leur pays c'est aussi parce qu'elles ont l'impression que jamais rien ne changera .

Ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui y étaient hier et y seront encore demain...alors pourquoi s'engager ?

Pour conclure cette section consacrée à l'esquisse d'une caractérisation des classes moyennes kenyanes il nous semble important de se soumettre à une dernière réflexion sur la façon dont ces couches moyennes évoluent au sein de la famille étendue.

En effet ils nous semble aisé de constater ce que Alain Mairie définit une « précarisation des liens communautaires »¹⁰.

Le contexte de crise économique et l'inflation croissante font de plus en plus percevoir la famille étendue comme un véritable poids duquel on aimerait bien pouvoir se libérer.

Surtout pour les couches moyennes inférieures, qui ont souvent du mal à arriver à la fin du mois, l'obligation de devoir aider en cas de nécessités des membres de sa famille étendue apparaît un fardeau insoutenable.

b) Récits de vie

A) Calvin Bowa, fondateur d'une ONG à Mathari.

Calvin a 45 ans et il est né et grandi à Mathari, un des plus grands bidonvilles de Nairobi. Il vient d'une famille nombreuse et d'origine modeste. Parmi ses sept

sœurs et frères il a été l'unique à mener des études poussées. Il a effectué une partie de ses études à l'étranger : en Grand Bretagne, où il a obtenu un diplôme en Politique et Administration et au Canada où il a suivi un master en Etudes environnementales.

Après ces séjours à l'étranger, Calvin a décidé de revenir à Nairobi pour fonder une ONG à Mathari. Son organisation s'occupe essentiellement de mener une activité informative au sein de la communauté et d'aider les individus à créer des groupes et des associations.

Calvin gagne environ 220 000 Ksh et il a la possibilité d'obtenir des gains extra, grâce aux projets qui lui sont commissionnés par les diverses organisations avec lesquelles il collabore.

Calvin vit à Mathari avec sa femme et ses deux enfants, âgés respectivement de 24 et de 14 ans. Pour lui l'éducation de ses fils revêt une importance centrale et il a décidé d'investir beaucoup dans leur instruction.

Il désire que ces deux fils partent à l'étranger pour leurs études et si son premier enfant a fréquenté une école publique, le deuxième, se rend dans un établissement privé, qui lui coûte environ 45000 Ksh par an.

Pour ce qui concerne la santé, Calvin n'a pas d'assurance médicale et quand il tombe malade il préfère consulter un médecin privé plutôt que se rendre dans un des hôpitaux publics de la ville, qui, à son avis, sont mal équipés et surpeuplés.

Il passe son temps libre avec sa famille et dans les deux clubs qu'il fréquente habituellement et dont les frais lui coûtent environ 5000 Ksh par mois.

Dans ces clubs il a la possibilité de rencontrer des hommes d'affaires et des individus qui travaillent dans le domaine des droits humanitaires et il peut discuter avec eux de politique ou d'économie et débattre sur les principaux événements de son pays.

Pour Calvin la fréquentation de ces clubs ne représente pas seulement une manière de passer son temps libre mais aussi un moyen pour se faire un carnet d'adresse, qui pourra, éventuellement, lui revenir utile.

B) Joy Shihemi, enseignant de français dans une école secondaire

¹⁰ A.Marie, « L'Afrique des individus », Editions Karthala, Paris, 1997

Joy a 39 ans et vit à Nairobi avec ses deux enfants et les fils de son frère dont elle s'occupe depuis le décès de ce dernier.

Son mari vit à Mombasa où il travaille comme consultant, il revient à Nairobi seulement pendant les vacances et de temps en temps il envoie de l'argent à sa famille. De ce fait, Joy se trouve à devoir s'occuper seule de sa famille.

Joy a fait ses études à l'Université de Nairobi et puis elle a obtenu sa maîtrise en menant une étude à distance auprès de l'Université de Rouen.

Pendant longtemps elle a travaillé comme enseignante de français dans une école pas loin du centre ville de Nairobi mais depuis quelque mois elle a été soudainement transférée dans un autre établissement.

Cette mutation est assez problématique pour Joy du moment que l'école où elle travaille maintenant est loin de son lieu de résidence et elle n'est pas bien équipée.

En outre, si l'école pour laquelle elle travaillait précédemment lui fournissait une maison où elle pouvait vivre avec sa famille en payant un loyer convenable, maintenant elle se trouve à devoir payer un loyer très élevé (environ 8000 Ksh par mois) pour vivre dans une maison moins confortable que la première.

Avec son travail, Joy gagne environ 15000 Ksh par mois. Comme son salaire ne suffit pas, elle est obligée à faire des travaux secondaires : elle donne des cours particuliers de français et, de temps en temps, elle travaille comme interprète dans des conférences.

Pour Joy les conséquences de la récente crise économique sont très fortes : le coût de la vie est augmenté alors que les salaires sont stagnants depuis plusieurs années.

Joy déclare de ne pas être engagée dans aucune activité politique. Cela, peut être, à son avis, extrêmement dangereux et elle préfère en rester à l'écart.

L'unique type d'activité politique qu'elle exerce consiste dans le vote.

Pour ce qui concerne la santé, Joy se plaint d'avoir une assurance dont les garanties ne couvrent pas l'ensemble des soins médicaux. En outre, son assurance médicale est conventionnée seulement avec les hôpitaux publics et en cas de graves problèmes, vu l'inefficacité de ces derniers, elle est obligée de devoir payer de l'argent supplémentaire pour se rendre dans des structures sanitaires privées.

Dans son temps libre Joy aime se rendre à l'Eglise et s'occuper de ses deux enfants.

c) *Les enseignants : un fragment représentatif des classes moyennes kenyanes*

A ce point de notre étude il est nécessaire de restreindre notre champ d'investigation.

Une caractéristique qui est universellement reconnue aux classes moyennes est, en fait, leur fort degré d'hétérogénéité .

Sous le label de classes moyennes rentre un nombre très élevé d'individus, qui présentent des différences importantes en terme de catégorie professionnelle d'appartenance, de revenu mensuel, de styles de vie, de parcours éducatif, de niveau culturel etc.

Afin de mieux saisir les caractéristiques des couches moyennes kenyanes, la meilleure option n'est pas celle d'examiner cette catégorie sociale comme un *toto* : d'après nous il faut au contraire se focaliser sur des micro-objets, prendre en considération des fragments de ces classes moyennes.

Il faut donc délimiter notre horizon de recherche, se concentrer sur une fraction des classes moyennes pour l'analyser et pour essayer d'en tirer des conclusions d'une portée générale.

On a donc décidé de prendre comme objet de notre étude les enseignants des écoles primaires et des écoles secondaires.

Notre choix se justifie pour plusieurs raisons.

Tout d'abord dans un pays en voie de développement comme le Kenya le secteur de l'éducation s'avère être un domaine crucial et les enseignants sont appelés à jouer un rôle fondamental.

Dans une société comme le Kenya où le taux d'analphabétisme est encore élevé les enseignants sont des vecteurs de diffusion de savoirs et de connaissances et ils remplissent une fonction déterminante dans le processus de socialisation des plus jeunes.

Deuxièmement, les enseignants, estimés en 2007 au nombre de 217 457 (dont 173 157 dans l'enseignement primaire et 44 300 dans le secondaire)¹¹ représentent un grand pourcentage des fonctionnaires du pays.

Si l'on considère comme paramètre classificatoire leurs revenus mensuels on peut s'apercevoir que les enseignants font partie intégrante des couches moyennes du pays .

Les enseignants des écoles secondaires, avec un salaire mensuel oscillant entre 15000 et 50000 Ksh par mois, peuvent être considérés comme des membres des classes moyennes médianes.

Par ailleurs, les professeurs des écoles primaires, ayant un salaire mensuel allant de 10000 à 20000 Ksh par mois, présentent un revenu mensuel inférieur à celui retenu pour la tranche la plus basse des couches moyennes.

C'est donc essentiellement grâce à leurs activités secondaires, qui représentent une constante pour ce groupe professionnel et dont le profit oscille entre 10000 et 15000 Ksh par mois, que les professeurs de l'enseignement primaire peuvent être considérés comme faisant partie des classes moyennes inférieures.

C'est aussi en raison de leur parcours scolaire que les enseignants peuvent rentrer sous le label de classes moyennes.

Comme on l'a mis précédemment en évidence, une des caractéristiques des couches moyennes kenyanes est celle d'avoir un niveau d'éducation assez élevé par rapport à la majorité de la population du pays.

Les enseignants s'inscrivent dans cette tendance générale.

Les professeurs des écoles primaires pour pouvoir exercer leur profession doivent avoir terminé les études secondaire, être en possession du KCSE (Kenyan Certificate Secondary Education) et éventuellement du P1 Certificate.

Par ailleurs les enseignants des écoles secondaires, pour pouvoir exercer leur métier , ont besoin de compétences supplémentaires.

Au delà des études secondaires et de l'obtention du KCSE il doivent également être en possession d'un Bachelor of Education ou d'une Licence dans une quelconque autre discipline et obtenir un Teaching Diploma (un certificat d'habilitation à l'enseignement).

¹¹ Kenya National Bureau of Statistics, "Statistical Abstract 2008", p. 194

En feuilletant les principaux quotidiens¹² des dernières années on peut remarquer comment les enseignants du secteur publique ont fait la une de très nombreuses fois.

Durant les douze dernières années, en effet, les enseignants ont fait grève plusieurs fois et ont déposé d'innombrables menaces de grève.

Ces événements qui, en 1997, 1998, 2002 et 2009, ont immobilisé le secteur éducatif du pays et mis en danger la réussite aux examens de fin d'année des élèves des écoles primaires et secondaires, ont été orchestrés par le syndicat le plus représentatif des enseignants kenyans, la KNUT (Kenya National Union of Teachers).

Cet organisme avec ses 240 000 adhérents représente un véritable colosse et il peut sans doute être considéré un des syndicats les plus puissants de tout le Kenya.

Focaliser notre attention sur les dernières grèves des enseignants et sur le rôle joué par leur syndicat peut se révéler très intéressant sous plusieurs aspects.

Avant tout, cela nous permettrait de comprendre comment ce segment des classes moyennes se confronte à la politique.

En examinant ces éléments on peut, en outre, comprendre quels sont les besoins et les exigences de cette fraction des classes moyennes et quelles sont leurs perceptions de la place et des fonctions qu'ils occupent au sein de la société kenyane.

Quel rapport cette catégorie professionnelle a-t-elle avec son syndicat ? Qu'est ce que représente pour elle cet organisme ? Est-il une source d'identification, un facteur d'unification de cette catégorie professionnelle, un dispensateur d'une sorte de *sense of belonging* ? Ou bien être membre de ce syndicat est simplement quelque chose de routinier, un choix dicté essentiellement par des critères utilitaristes, par un raisonnement de *homo oeconomicus* ?

Qu'est ce que représentent toutes ces grèves ? Pourquoi sont-elles le moyen d'action le plus fréquemment utilisé par cette catégorie professionnelle ? Ces grèves sont-elles symptomatiques de l'existence d'une culture protestataire au sein de cette fraction des classes moyennes ou bien sont-elles simplement le fruit d'un

¹² Essentiellement le *Daily Nation* et *The Standard*

choix stratégique ? Si les grèves et les menaces de grève sont aussi fréquentes est-ce parce qu'elles sont considérées comme le moyen d'action le plus efficace ? Et, si oui, pourquoi ? Quelle attitude adopte le gouvernement pour pousser les enseignants et son corps de représentants à choisir toujours ce mode d'action parmi tous les autres ? Comment ce type d'action s'inscrit dans les rapports existants entre le gouvernement et les mouvements syndicaux ? Quel est le comportement des représentants du gouvernement face à ces grèves ? Adoptent-ils une attitude conciliante ou bien se limitent-ils simplement à essayer de les réprimer par tous les moyens ? Quelles sont les revendications à la base de ces grèves ? Sont-elles des revendications catégorielles et sectorielles ou ont-elles une portée plus universelle ? Ces modes d'action visent-ils à l'obtention de simples gains matériels ou bien ont-ils une connotation politique ? Comment les enseignants participent à ces mouvements protestataires ? descendent-ils dans les rues et manifestent-ils ouvertement leur dissension contre le gouvernement ou se limitent-ils à adhérer silencieusement à ces actions en craignant d'éventuelles répercussions ? Ces grèves sont-elles motivées par le simple désir d'obtenir une amélioration de ses propres conditions de vie ou visent-elles plus globalement à une remise en cause du système ?

Peuvent-elles être lues comme une tentative de la part des dominés de s'émanciper de leur domination ? Sont-elles animées par une sorte de conscience de classe ? Peut-on considérer ces actions comme de véritables mouvements sociaux au sens dont l'entend Alain Touraine ? Les enseignants s'engagent-ils dans d'autres protestations en dehors de celles organisées par leur réseau syndical ? Si oui, pourquoi ? Sont-ils engagés dans la vie politique de leur pays ? Quel est leur rapport à la politique et que pensent-ils des hommes politiques de leur pays ? Peut-on parler de la présence d'une conscience de classe au sein de ce fragment de la classe moyenne ? Les enseignants constituent-ils une « classe pour soi » ou une « classe en soi » ? S'il existe une identité de classe quel rôle joue le syndicat dans sa formation ? Quand s'est-elle formée, de quoi dérive-t-elle et comment s'exprime-t-elle ?

Répondre à tous ces questionnements nous permettra d'éclairer différents aspects de ce fragment des classes moyennes.

On pourra ainsi avoir une vision plus précise et plus claire des attitudes et des caractéristiques fondamentales de cette catégorie sociale, de son rôle au sein de la société kenyane, de sa relation à l'Etat et de ses stratégies.

d) Plan et hypothèses

Dans la première partie de notre étude on constatera tout d'abord comment la KNUT représente un élément incontournable pour les enseignants kenyans des écoles primaires et secondaires.

Ce syndicat est le seul à pouvoir légalement représenter les professeurs devant leur employeur, le TSC(Teachers Service Commission), et le nombre de ses adhérents, déjà supérieur à 200 000, ne cesse pas d'augmenter.

Nous verrons comment ce syndicat, déjà actif avant l'indépendance, est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la conjoncture post ajustement structurel et comment les enseignants, durement frappés par l'actuel crise économique et l'inflation, ont à son égard des attentes de plus en plus grandissantes.

Puis nous montrerons que la KNUT est le vecteur principal des mobilisations des enseignants : ces derniers, en effet, s'engagent principalement dans ce que Lafargue¹³ appelle des protestations guidées, toujours établies et organisées par leur syndicat.

Dans un deuxième temps on réfléchira aux modes d'engagement de cette fraction des classes moyennes dans la vie politique.

En prenant en considération la période allant de 1997 à 2009 on verra comment la grève a été le moyen d'action le plus fréquemment employé par les enseignants.

Il nous faudra mettre en évidence l'inscription de ses actions dans un contexte de libéralisation et d'ouverture d'opportunités politiques constatées au Kenya à partir du début des années '90, et on essaiera de comprendre pourquoi la grève est le mode d'action le plus récurrent.

Pour expliquer cela on s'appuiera sur la notion de répertoire d'action collective élaboré par Charles Tilly.

¹³ J. Lafargue, " Contestations démocratiques en Afrique", Editions Karthala, IFRA, 1996

La notion de répertoire établit l'hypothèse d'un choix délibéré, chez ceux qui revendiquent, entre des modes d'action bien définis, sachant que les possibilités de choix, et les choix eux mêmes, changent essentiellement en fonction du répertoire. Pour Tilly l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise toujours avec les stratégies du pouvoir en rendant un ensemble de moyens d'action limité plus pratique et plus attractif que d'autres moyens.

Si les enseignants choisissent de faire grève c'est donc parce que ses organisateurs savent qu'elle représente la manière la plus efficace pour obtenir ce qu'ils demandent.

Ce sont finalement les expériences passées, la forme d'Etat face à laquelle ils se trouvent, les attitudes du gouvernement et sa façon de se comporter face aux mouvements syndicaux qui poussent la KNUT et les enseignants à opter pour la grève.

Dans la deuxième partie de notre recherche on se focalisera essentiellement sur les stratégies adoptées par ce segment des classes moyennes, et à l'égard de son syndicat et à l'égard de la vie politique de leur pays.

On verra comment les enseignants adoptent toujours une attitude de *homo oeconomicus* et comment la plupart de leurs actions sont dictées par un calcul rationnel.

L'adhésion à la KNUT est vécue pour la plupart d'entre eux d'une manière très détachée. Le fait d'être un membre de ce syndicat est pour la quasi totalité des enseignants plus une question d'habitude qu'un choix délibéré..

En réalité on décide d'adhérer à la KNUT parce qu'on sait qu'en cas de problème avec notre employeur elle nous représentera et parce qu'on ne peut pas se permettre de payer un avocat.

En somme, on décide de devenir membre de ce syndicat parce que payer sa cotisation mensuelle revient moins cher que de se faire représenter individuellement par un avocat.

On verra comment ce faible sentiment d'identification avec le syndicat se vérifie logiquement dans la manière dont les enseignants participent aux grèves.

En cas de grève, en effet, seulement un nombre très limité d'entre eux décide de descendre dans les rues pour défier ouvertement le gouvernement : la majorité des

enseignants adhère silencieusement à ces actions en se limitant à boycotter les cours. Cette attitude passive vis-à-vis de la grève a toutefois une autre explication. Les méthodes répressives adoptées par le gouvernement, spécialement sous le régime à parti unique, et ses incessantes menaces ont été intégrées par les enseignants qui craignent d'avoir plus à perdre qu'à gagner en s'engageant publiquement dans une action collective.

S'ils participent très « discrètement » à ces actions visant à leur procurer des bénéfices directs et des récompenses matérielles, la majorité des enseignants reste à l'écart de toute autre protestation aux revendications plus larges et aux gains moins directs.

Le paradoxe du « passager clandestin » de Mancur Olson semble ici trouver sa complète concrétisation : on adhère aux grèves organisées par la KNUT parce que des revendications telles que l'augmentation du salaire et des allocations familiales sont palpables alors que d'autres protestations sous tendant des intérêts plus abstraits et océaniques ne motivent pas la participation. Le coût à payer pour ceux-ci est plus incertain que ceux-là.

En réalité une sorte d'apathie politique semble caractériser les enseignants kenyans. Dans la grande majorité des cas, non seulement ils ne participent à aucune manifestation politique ou à une quelconque autre activité politique mais ils montrent un fort désintérêt concernant la vie politique de leurs pays.

Cela provient essentiellement d'une méfiance profonde à l'égard des hommes politiques du pays et d'un sentiment de forte désillusion.

Les enseignants ne s'engagent pas dans la vie politique parce qu'ils considèrent les politiciens de leur pays égoïstes et corrompus et parce qu'ils n'aperçoivent à l'horizon aucun signe de changement.

Pour cette fraction de la classe moyenne, en effet, les politiciens au pouvoir aujourd'hui était déjà là sous le régime de Kenyatta ou sous celui de Moi : ils ont seulement changé les noms de leurs partis mais en réalité rien n'a changé.

Dans la dernière partie de notre étude on abordera la question de la conscience de classe. On essaiera de procéder à une définition de cette notion et on s'interrogera sur son existence au sein du corps des enseignants.

On cherchera à mettre en évidence comment les instituteurs des écoles primaires et secondaires sont essentiellement politisés pour des besoins de survie : ils sont organisés en groupes professionnels mais non en classe consciente d'elle-même.

1. LA NOTION DE CLASSES MOYENNES : SIGNIFICATION ET CONTROVERSES

Dans ce premier chapitre on se focalisera sur l'examen de la notion de «classes moyennes ».

L'objectif ici n'est pas de constituer une analyse exhaustive de ce concept et de son usage mais, à notre avis, cette réflexion constitue un préalable important pour notre étude.

La réflexion que suscite le concept de classes moyennes est liée , au moins en partie, à celle posée par la notion de classe sociale.

Qu'est-ce qu'une classe sociale ? Est -elle un véritable objet inscrit dans le réalité sociale ou elle-est plutôt un cadre, un filtre, une catégorie qu'on choisit pour découper la société, une manière d'observer une réalité infiniment complexe ?

1.1. Les classes moyennes : un concept fortement problématique.

La notion de classes moyennes s'avère particulièrement problématique et pour cela l'étude des couches moyennes a été longtemps laissé de côté par la science politique.

Comme le soulignent Bidou et Zachariasen, le concept de classes moyennes « mettait mal à l'aise une tradition intellectuelle éternellement dominée par une vision bipolaire de la société¹⁴ ».

En dans un univers vu à travers « l'affrontement de deux classes antagonistes, la bourgeoisie et le prolétariat, dont la lutte rendrait compte à elle seule de toute l'histoire du monde, la présence de groupes intermédiaires ne pouvait résulter que de phénomènes résiduels ou d'une illusion optique¹⁵ ».

Si en Amérique, les études sur la classe moyenne commencent à prendre pied à partir des années '60 avec le déclenchement des mouvements contestataires, dont

¹⁴ C. Bidou- Zachariasen, « Les classes moyennes, définitions, travaux et controverses » in *Education et sociétés* n° 14/2004/02 p.123

¹⁵ C. Bidou- Zachariasen, *art.cité.*

les couches moyennes seraient le vecteur principale, en France ce type de réflexions est beaucoup plus tardif.

Ce n'est pas avant des années 80, qu'en ce pays, les classes moyennes commencèrent à être envisagées comme un objet à part entière.

Il fallut attendre en effet la fin des années '70, pour qu'un certain nombre d'auteurs dont Mallet et Touraine commencent à se confronter à la question de la dénomination des nouvelles catégories de salariés liées à la modernisation de la structure de production industrielle.

Ces nouvelles couches moyennes furent désignées par le terme de « petite bourgeoisie » et parmi elle on retrouve tous ceux qui exercèrent des professions liées à l'extension de la prise en charge par l'Etat de secteurs comme la santé, la culture et l'éducation.

Le retard français dans l'étude des classes moyennes ne s'explique pas seulement par une sorte d'« hostilité idéologique » face à cette notion, mais aussi par une difficulté objective à définir ces couches moyennes.

Comme le souligne Chauvel si l'on souhaitait se contenter du plus grand dénominateur commun, « les classes moyennes seraient un amas d'individus dont le point commun est d'être en sandwich entre une classe supérieure d'une part et une classe populaire de l'autre, ce qui constitue une base commune bien mince, autour de laquelle une grande variété de conceptions peut se déployer ¹⁶».

Michael Dobry et Bernard Lacroix soulignent que le problème posé par la notion de classe moyenne « consiste d'une part à prendre au sérieux l'expression même de classes moyennes sans rien négliger de la diversité phénoménale à laquelle elle renvoie, et de l'autre, à penser par le biais du double réquisit ainsi formulé, le degré d'autonomie ou d'hétéronomie des groupes ainsi définis¹⁷ ».

Pierre Bourdieu, à son tour, en parlant de la classe moyenne souligne qu'elle se définit fondamentalement « par ce qu'elle n'est plus et par ce qu'elle n'est pas encore » et qu'elle « doit nombre de ses attitudes à une position de double

¹⁶ L. Chauvel, « L'école et le déstabilisation des classes moyennes », in *Education et sociétés* n° 14/2004/02 p.103

¹⁷ B. Lacroix, M. Dobry, « A la recherche d'un cadre théorique pour l'analyse politique des classes moyennes », *Annales de la Faculté de droit et de Science politique de Clermont- Ferrand*, 14, 1977

opposition par rapport aux classes supérieures et par rapport aux classes populaires¹⁸ ».

Bourdieu définit la petite bourgeoisie comme « tout ce qui n'est pas le prolétariat et la vraie bourgeoisie », c'est-à-dire en somme « tout le secteur tertiaire ».

Il reconnaît en outre la difficulté de classement en ce qui concerne ces catégories intermédiaires de l'espace sociale et souligne que, « situées à égale distance de deux pôles extrêmes du champ des classes sociales, en un point, où les forces d'attraction et de répulsion sont sans cesse affrontées à des alternatives les occupants de ces positions moyennes ne peuvent qu'être tiraillés entre ces deux pôles de classes dominantes et dominés et ne sauraient présenter une quelconque autonomie culturelle ou encore mieux exister comme groupe ou classe ».

En analysant les couches moyennes on se rend compte que la difficulté relative à leur définition, provient largement de leur composition hétérogène, des traits constitutifs et des déterminations sociales diverses qui les affectent.

Si l'existence des classes moyennes a été longtemps contestée c'est parce qu'il n'est pas aisé de définir un entre deux, un ensemble de groupes intermédiaires difficiles à délimiter et au sein desquels les transitions s'opèrent par des glissement imperceptibles.

Avec les classes moyennes on est constamment dans le domaine du flou, de l'incertain, du complexe et il est très difficile d'établir des frontières nettes entre les classes moyennes et les autres groupes sociaux.

Des auteurs se sont toutefois mis à la recherche de critères communs aptes à unifier ces agglomérats hétérogènes représentés par les classes moyennes.

Raymond Aron a formulé à ce propos une observation fondamentale.

Selon lui, malgré l'hétérogénéité des classes moyennes supporte difficilement une unité autre que partielle et abstraite, une situation analogue entre ces classes opposées suffit parfois à faire naître une certaine solidarité.

En ce sens, la classe moyenne existerait dans la mesure où elle se découvrirait une volonté unique. L'idéologie de la classe moyenne créerait donc l'unité¹⁹.

¹⁸ P. Bourdieu, « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de Sociologie* n°2, 1966

¹⁹ R. Aron, « Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité », Paris, Calmann-Lévy, 1969

Aussi comme Aron, Dominique Monjardet et Georges Benguigui essayent de repérer un critère d'unification des couches moyennes.

Si les deux auteurs relèvent, bien sûr, l'existence de la pluralité des fonctions sociales exercées par les agents des couches moyennes et de leurs différenciations internes, ils cherchent toutefois de dépasser cette difficulté en invoquant la position objective du groupe comme critère constituant son unité en tant qu'objet d'analyse.

Pour Monjardet et Benguigui, l'unité de l'objet d'analyse des classes moyennes, provient de ce que les agents de ces couches sociales formeraient massivement l'encadrement des appareils.

Pour les deux chercheurs les classes moyennes seraient donc « les agents des appareils qui organisent, objectivent et institutionnalisent le contrat social et les rapports de classe, [c'est à dire] l'ensemble de ceux qui assurent les activités de gestion d'une société, soit les activités intermédiaires entre un pouvoir et la réalisation de ses fins, entre une politique et ses résultats²⁰ »

Avec le terme « appareils », Monjardet et Benguigui entendent « les organes de gestion d'une société dans ses deux dimensions constitutives: rapports de classe et rapports Etat-société civile »

D'après les deux auteurs les couches moyennes accompliraient la traduction du pouvoir en fonctionnement quotidien d'une société, dans tous ses aspects, des plus matériels (gestion de la production), aux plus immatériels (création et reproduction culturelle, idéologique, symbolique).

Puisqu'il est complexe d'aboutir à une définition des classes moyennes par « leur substance », ces auteurs cherchent donc à les caractériser sur la base de leurs fonctions et de leurs déterminations sociales.

Dans la littérature scientifique, la plupart des définitions des couches moyennes se basent essentiellement sur les catégories socioprofessionnelles.

François Simiand, par exemple, définit les couches moyennes comme une « catégorie durable de personnes [...] qui comprend les haut artisanat, les petits et

²⁰ D. Monjardet et G. Benguigui, « L'Utopie gestionnaire : les couches moyennes entre l'Etat et les rapports de classe », *Revue Française de Sociologie*, n°4, 1982

moyens commerçants et industriels, une partie des professions libérales et les fonctionnaires moyens ²¹».

Selon l'auteur, « ni élite dirigeante, ni simples exécutants les membres de cette nouvelle classe sociale se situent à l'écart des claviers de commande économique et sociale tout en disposant d'une certaine marge de manœuvre et de pouvoir dans leur travail ».

Ni bourgeois ni prolétaires les membres de cette couche moyenne se distingueraient tant de la classe dirigeante que de la classe ouvrière par leur niveau, leur style de vie, leurs valeurs et leurs comportements. Plus récemment, Serge Bosc reprend le même critère classificatoire et considère les couches moyennes comme un groupe sociale incluant « les catégories indépendantes »-commerçants « traditionnels », prestataires de services, artisans, chefs de petites et moyennes entreprises-, et les « salariats intermédiaires du public et du privé »-cadres, infirmières, techniciens, administratifs et commerciaux intermédiaires²².

Toutefois comme le montrent plusieurs auteurs, cette classification, qui tente une définition des classes moyennes par le contenu, pose plusieurs problèmes.

Tout d'abord, une telle définition ne peut pas être posée sur la durée et elle ne peut avoir une valeur que temporaire.

Ensuite, aucun de ces auteurs ne revient que très superficiellement sur le cas épineux du statut de la paysannerie.

Un certain nombre de travaux, surtout ceux de l'école développementaliste, a essayé de mettre en évidence le rôle joué par les classes moyennes au sein de la société.

La position intermédiaire occupée par les membres des classes moyennes leur permettrait d'être le trait d'union entre les couches supérieures et inférieures de la société et de diffuser les valeurs qu'elles ont créées elles-mêmes ou qu'elles ont importé.

De ce point de vue, les classes moyennes seraient les couches les plus dynamiques et avant-gardistes de la société, elles représenteraient le lieu et le véhicule de la

²¹ F. Simiand, *Cours d'économie politique, vol. 1928-1929*, cité in B. Kaiser, « Pour une analyse de la classe moyenne dans les pays du tiers monde » in *Tiers-Monde*, Vol. 26, Numéro 101, 1985, pp. 7-30.

²² S. Bosc, « Sociologie des classes moyennes », La Découverte, Col. Repères, 2008.

diffusion des modèles dominants de consommation et elles seraient le vecteur du développement politique et culturel de leurs pays²³.

Selon les auteurs de l'école développementaliste, les classes moyennes constitueraient une base importante pour la formation des syndicats, des organisations et des associations, qui seraient, à leur avis, des moteurs de la démocratie.

En particulier Seymour Martin Lipset a essayé de mettre en évidence le lien existante entre les classes moyennes et la démocratie.

Ce passage semble bien résumer l'idée de Lipset :

« To the extent that the development of democracy is attributed to an agent (...), it is the middle class that is seen as the primary promoter of democracy. The upper-class and especially the lower class, are seen as the enemies of democracy (..)The poor are more likely to be a threat to the privileged and the established order. The rich in turn tend to be hostile to democracy, both because they feel threatened and because they often view it even as morally wrong to let the poor and the wretched participate in political decisions- an arrogant attitude which in turn feeds the resentment of the poor. Thus, the middle class emerges as the main pro-democratic force in Lipset's analysis and this class gains in size with socioeconomic development »²⁴.

Plus récemment William Easterly a mis en évidence comment la présence d'une classe moyenne puissante représente une garantie contre les abus de pouvoir de la part des gouvernants²⁵.

D'après lui ces classes ne rempliraient pas seulement une fonction de check and balance mais seraient le moteur de développement économique de la société : l'auteur fait remarquer à ce propos que les pays où le pourcentages des membres

²³ B.Kaiser, Pour une analyse de la classe moyenne dans les pays du tiers monde » in *Tiers-Monde*, Vol.26, Numéro 101, 1985

²⁴ Vgl. Rueschemeyer, Dietrich/Stephen, Evelyne Huber/Stephens, John D., "Capitalist Development and Democracy", Chicago, p.5, 1992.

²⁵ W. Easterly, « Social cohesion, institutions and growth », Working paper n° 94, August 2006

appartenant aux classes moyennes est supérieur au 50 % de la population ont des performances économiques satisfaisantes.

La plupart des travaux portant sur les classes moyennes se limite à traiter la question à partir de critères exclusivement économiques et liés essentiellement au revenu.

Toutefois les critères quantitatives adoptés pour identifier les classes moyennes varient d'un auteur à l'autre.

Alors que Banerjee et Duflo²⁶ considèrent les classes moyennes comme celles dont la consommation quotidienne par personne est comprise entre le 2 et 10 dollars, Easterly²⁷ propose de définir la classe moyenne comme la population comprise entre le second et le huitième décile dans la distribution de consommation.

Quant à eux, Birdsall, Gaham et Pettinato²⁸ définissent les classes moyenne comme la population dont le revenu est compris entre 75 et 125% du revenu médian.

Or si le statut des « classes moyennes » en termes de revenus est bien entendu essentiel, un rôle important dans le définition de ces couches moyennes est également joué par des critères dits sociologiques, intégrant les valeurs et les modes de vie, les habitudes de consommation, les styles de vie et tout ce qu'on appellera espaces et pratiques de socialisation, que la notion de « capital social » de Putnam semble bien résumer.

Focaliser l'attention sur des critères purement économiques ne permet pas, en effet, de comprendre ni les représentations locales de ce que sont les classes moyennes, ni les autoreprésentations, les attitudes, les comportements sociaux, économiques et politiques qui les caractérisent.

1.2. La notion de classes moyennes et son applicabilité à l'Afrique

²⁶ Abhijit V. Banerjee and E. Duflo, "What is Middle Class about the Middle Classes around the World?", Bread Working Paper n°163, Bureau for Research and Economic Analysis of Development, December 2007

²⁷ W. Easterly, *op.cit.*

²⁸ N. Birdsall, C. Graham et S. Pettinato, *op.cit.*

Comme le soulignait déjà Balandier en 1965²⁹, si la lecture sociologique en terme de classe sociale des classes moyennes s'avère être assez compliquée chez nous, elle est encore moins aisée en Afrique.

Rivière, en traitant le cas de la Guinée, met en évidence comment la notion de stratification sociale, en application au continent africain, s'avère particulièrement problématique.

Le problème de la stratification sociale a toujours été appréhendé de deux façons différentes : celle propre à l'école marxiste, plus souvent inspirée par des besoins politiques que par des préoccupations scientifiques, et celle propre à la sociologie parsonienne, dont la conceptualisation des stratifications, éclairée par les méthodes de la psychologie sociale, de la statistique et de l'anthropologie, inclut souvent des propos conservateurs³⁰.

De fait, le peu de prise sur la réalité des éléments théoriques proposés par beaucoup d'auteurs parsoniens et la limitation au modèle américain de l'applicabilité des méthodes d'analyse concrète, ont empêché qu'aucune société africaine ne soit traitée systématiquement et de manière constante sous l'angle de la sociologie parsonienne. Par contre, l'école marxiste a représenté un cadre important pour les études sur la stratification sociale dans les sociétés africaines et beaucoup d'auteurs ont mené leurs recherches en prenant comme perspective centrale de leur réflexion les problèmes d'extorsion des surplus et de mode de production³¹.

Au-delà de ces deux paradigmes théoriques, la notion de classe, appliquée au continent africain, s'avère être fortement problématique.

La controverse sur les classes sociales, en réalité, est d'actualité depuis plusieurs années.

A propos de l'existence des classes sociales en Afrique noire, plusieurs thèses s'affrontent :

- 1) Négation des classes ;
- 2) Affirmation des classes ;

²⁹ G. Balandier, « Problématique des classes sociales en Afrique noire, *Cahiers internationaux de Sociologie*, janvier-juin, 1965.

³⁰ C. Rivière, « Classes et stratifications sociales en Afrique. Le cas guinéen », Presses Universitaires de France, Paris, pp.36-37, 1978.

³¹ C. Rivière, *op.cit.*, p. 41

3) Identification d'un embryon de classes³².

Ces trois thèses sont toutes sous tendues par des postulats critiquables.

Dans le premier cas, on nie l'existence des classes sociales simplement en partant du constat qu'elles n'existaient pas dans la société traditionnelle. Ce type de raisonnement « postule à tort une minimisation des conflits sociaux dans la société traditionnelle »³³ et repose sur le mythe de l'idéale cohésion primitive caractérisant la période pré-coloniale.

Il est aussi intéressant de remarquer comment la notion de classe appliquée au contexte africain a une forte connotation idéologique³⁴.

En effet, en analysant les ouvrages de certains auteurs africains qui ont travaillé sur ce thème, on peut remarquer comment, pour eux, « récuser l'existence des classes sociales et à fortiori de la lutte des classes, fait partie d'une stratégie d'ensemble où se dessinent les voies africaines du socialisme »³⁵.

Yves Bénot, remarquait à ce propos, comment la notion de classe et celle de lutte de classe seraient des principes que l'on peut adopter ou rejeter selon un choix moral et non plus des données scientifiques à vérifier dans chaque cas particulier³⁶.

Dans le deuxième cas, ceux qui affirment l'existence des classes sociales en Afrique ont parmi leurs présupposés :

- b) l'hétérogénéité fondamentale de toute société dont les éléments doivent se penser sur le mode de la contradiction ;
- c) l'assimilation de toute structure intra nationale actuelle à un système de classes, reconnu modalité universelle de différenciation des groupes ;
- d) la détermination fondamentale par le jeu des classes issues d'une certaine participation à la propriété des moyens de production et d'échange de tous les rapports sociopolitiques de domination subordination³⁷.

On peut observer comment la plupart des études inspirées de cette théorie présentent des constructions de système de classes en Afrique estimées post-

³² C. Rivière, *op.cit.*, p. 18

³³ C. Rivière, *op.cit.*, p. 21

³⁴ C. Rivière, *op.cit.*, pp.22-23

³⁵ C. Rivière, *op.cit.*, p.22

³⁶ Y. Bénot, "Idéologie des indépendances africaines", Maspero, p.240, 1969.

³⁷ C. Rivière, *op.cit.*, p. 24

factum et caractérisées par plusieurs défauts. On accuse principalement ces théoriciens « de méconnaître les faits qui ne s'intègrent pas dans leur théorie ou la contredisent »³⁸ et de croire que « des entités catégorielles ayant un répondant statistique dans la réalité traduisent des entités réelles dont les membres ont un contenu de mentalités, des modes de comportement et une action commune, identiques dans la vie sociale »³⁹.

En outre ces théoriciens se réclament du marxisme et s'accordent à reconnaître l'existence des classes. Cependant la valeur des preuves qu'ils apportent à l'appui de leur thèse et leur diagnostic sur le nombre et la nature des classes varient d'un auteur à l'autre.

Pour ce qui concerne la troisième thèse, ses théoriciens soutiennent qu' en Afrique, l'entrée dans l'économie de marché, le tribut et le salaire, l'introduction d'une agriculture de plantation, la diffusion d'un savoir nouveau, l'urbanisation et l'industrialisation ont libéré des éléments de différenciation freinés jusqu'alors par l'autorégulation des groupes claniques et l'industrialisation ont libéré des éléments de différenciation freinés jusqu'alors par l'autorégulation des groupes claniques et ethniques, et provoqué , de cette manière, le déclenchement d'un processus de formation des classes sociales⁴⁰.

Pour expliquer la genèse des groupes sociaux les partisans de cette théorie utilisent un cadre théorique qui ne diffère pas pour l'essentiel de celui des auteurs marxistes.

Toutefois ces auteurs africanistes diffèrent des marxistes pour certains éléments.

Tout d'abord « les groupes identifiés comme éléments de la nouvelle stratification sociale sont encore en formation, mal définis dans leurs rôles respectifs parce que la structure politique et économique par laquelle serait spécifié leur mode d'action est elle-même en voie de construction »⁴¹.

Ensuite la nature de chacun de ces groupes ne répond absolument pas aux critères traditionnellement adoptés par Marx pour définir les classes sociales.

³⁸ C. Rivière, *op.cit.*, p.24

³⁹ C. Rivière, *op.cit.*, p.24

⁴⁰ C. Rivière, *op. cit.*, pp.28-29.

⁴¹ C. Rivière, *op. cit.*, p.29

L'examen du débat sur les groupes sociaux en Afrique noire nous montre comment la notion de classe, appliquée à la réalité africaine, est fortement controversée.

Cette brève analyse des différentes théories de la stratification sociale en Afrique, nous permet, en outre, de mieux comprendre quels sont les écueils à éviter lorsque l'on s'intéresse à l'étude des classes sociales des sociétés africaines.

Tout d'abord lorsque nous étudions la stratification sociale en Afrique, on ne peut pas se contenter d'effectuer une simple transposition de modèles d'explications à caractère marxiste⁴². Ces modèles, en effet, trouvent leurs racines dans les sociétés européennes et ne sont pas vraiment heuristiques à pour l'étude des sociétés africaines, qui, pour toute une série de raisons, présentent des caractéristiques complètement différentes de celles du vieux continent. Du fait que les classes en Afrique n'ont ni les mêmes contours ni les mêmes fonctions que celles européennes, travailler sur la stratification sociale africaine nous oblige à réaménager la théorie des classes, sa méthode et peut être ses principes afin d'éviter une interprétation calquant mal au réel et qui serait une simple justification des croyances »⁴³..

Quand on étudie le processus de stratification il est également important de bien réfléchir aux critères et aux paramètres qu'on entend utiliser pour l'identification et la différenciation des classes sociales.

Il faut absolument que l'identification d'une classe sociale dépasse le plan de l'affrontement idéologique pour donner lieu à une réflexion objective et scientifique.

On peut arriver à identifier une classe sociale seulement après l'analyse attentive d'un faisceau de critères économiques et sociaux qui comprennent entre autres: genres de travail (catégories professionnelles), niveau de revenu, rapport à la propriété, manières de vivre, idéaux, valeurs et besoins⁴⁴.

L'étude de ces classes moyenne est menée comme s'il s'agissait avec plusieurs décennies de retard du développement dans ces pays du même processus de

⁴² C. rivièrè, *op.cit.*, p. 33

⁴³ C. rivièrè, *op.cit.*, p. 33

⁴⁴ C. Rivièrè, 1978, "Classes et stratifications sociales en Afrique. Le cas guinéen », Presses Universitaires de France, Paris.

différenciation sociale que celui connu par les pays développés au fur et à mesure de leur industrialisation.

Il est bien évident pourtant que « les deux processus qui ont abouti à une croissance numérique rapide de la classe moyenne ont peu de points en communs, et d'abord du simple fait des liens établis avec la transformation et l'état des forces productives, un essor industriel formidable d'un côté, une polarisation de la production agricole sur l'exportation, de l'autre⁴⁵ ».

En outre, le fait que la notion de classes moyennes aient été élaborée en référence aux pays développés, peut soulever des doutes concernant la pertinence de son application aux pays d'Afrique.

En particulier, les définitions des classes moyennes sur la base des catégories professionnelles ont une portée limitée dans le contexte africain.

En Afrique, en effet, les conditions de travail diffèrent de celles existant en Occident et d'ailleurs les catégories socioprofessionnelles mentionnées pour la France ou pour d'autres pays développés ne bénéficient pas forcément du même statut social en Afrique.

Les travaux portant sur les classes moyennes en Afrique restent cependant guère nombreux.

Un travail assez complet de définition des classes moyennes à travers le monde est représenté par celui de Abhijit Banerjee et Esther Duflo.

Cette recherche portant sur treize pays dont trois africains (la Tanzanie, l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire) s'appuie sur des statistiques socio-économiques rigoureuses et utilise des paramètres tels que le niveau de vie, le mode de consommation, le style de vie et l'investissement entrepreneurial pour distinguer les classes moyennes des autres couches sociales.

Dans ce travail Banerjee et Duflo concluent que rien ne fait plus « classe moyenne » que le fait d'avoir un travail bien rémunéré et stable, d'avoir peu d'enfants et de dépenser beaucoup plus que d'autres couches sociales pour la santé et l'éducation de ses propres enfants⁴⁶.

⁴⁵ B.Kaiser, *op.cit*, 2008

⁴⁶ "Les classes moyennes en Afrique", Document de cadrage et de mise en perspective, mars 2008

On a vu comment leurs conclusions s'avèrent être valables aussi pour le cas kenyan : les données statistiques considérées nous ont montré, en fait, comment les classes moyennes de ce pays, consacrent une partie considérable de leur gains pour les dépenses scolaires de leurs enfants.

Après cette réflexion générale sur la notion des classes moyennes, on peut maintenant entrer dans le spécifique de notre sujet et focaliser l'attention sur le fragment des classes moyennes kenyanes qu'on a décidé de considérer : les enseignants des écoles primaires et secondaires.

2. THE KENYA NATIONAL UNION OF TEACHERS : UN ACTEUR INCONTOURNABLE

Dans cette première partie on analysera les fonctions de la KNUT.

On examinera son histoire et ses revendications et on verra comment elle représente un acteur incontournable sur la scène politique kenyane et un point de référence central pour les enseignants des écoles primaires et secondaires.

Ce syndicat peut être considéré comme un lieu de politique et dans le cadre de la compétition pour l'accès aux richesses il représente un canal privilégié par lequel transitent sous forme de doléances et de sollicitations, les demandes (au centre).

Une analyse attentive de la KNUT est donc indispensable pour comprendre la façon dont les enseignants participent à la vie de l'Etat

2.1. LA KNUT : UN MEDIATEUR ENTRE LES ENSEIGNANTS ET L'ETAT

2.1.1. La Knut et son histoire

La Kenya National Union of Teachers fut fondée le 4 décembre 1957 sous l'initiative de Daniel Arap Moi et Jeremiah Nyagah.

Ces personnes, destinées à devenir deux personnalités importantes de la vie politique kenyane (le premier sera, en effet, le deuxième Président du pays, après Jomo Kenyatta et le second un important ministre du gouvernement KANU), étaient à l'époque deux enseignants.

La KNUT, officiellement reconnue le 14 mai 1959, est un des premiers syndicats du pays à être formé.

Durant les années '50, la KNUT, avec d'autres syndicats, tels que la East African Standard Union, le African Standard Staff Unions, la Labour Trade Union of Est Africa et la Kenya Labour Union de Joseph Mboya et des partis politiques tels que

le KAU (la Kenya African Union, précurseur de l'actuel KANU) et le KCA, représentent un important centre de résistance contre le pouvoir colonial et se battent ardemment pour l'indépendance.

Mais avec l'obtention de l'indépendance et le départ du colonisateur, en 1963, les injustices ne s'arrêtent pas.

C'est essentiellement sur le plan économique que la situation reste très difficile et les conditions des travailleurs ne semblent pas s'améliorer. Une grande partie du capital est encore détenue par les anciens colonisateurs et, les principaux postes à responsabilité du pays, en raison du manque de qualifications des kenyans, sont occupés par des blancs.

Cette situation ne convient pas aux syndicats du pays qui décident d'entamer une lutte contre le gouvernement post- indépendance afin d'assurer aux travailleurs des meilleures conditions de vie et de travail.

La KNUT s'inscrit dans cette tendance et réclame des salaires plus élevés pour ses adhérents : si, en fait, les salaires des travailleurs du secteur privé ont été augmentés ceux des employés du public sont stagnants depuis plusieurs années.

C'est sous la conduite du secrétaire général Stephen Kioni, que la Kenya National Union of Teachers entame sa première grève en 1962.

Au terme de cette action, qui aura duré trois semaines, le gouvernement procède à une standardisation des salaires des enseignants, sur la base de leurs qualifications, et à une unification des termes et des conditions de leur travail.

La KNUT n'est toutefois pas satisfaite : encore trop de disparités existent au sein du corps des enseignants du fait que ces derniers sont employés et payés par les différentes autorités locales, qui selon les régions, disposent de différentes quantités de ressources.

La Kenya National Union of Teachers demande donc l'institution d'un employeur unique pour tous les enseignants.

Commence ainsi une nouvelle lutte entre la KNUT et le gouvernement.

Ce combat durera trois ans et débouchera sur la création, en 1968, du Teachers Service Commission (TSC), officiellement reconnu par le Chapter 212 of the Laws of Kenya, comme le seul organe légitime préposé à l'emploi des enseignants.

Six mois après l'institution du TSC un autre organe est créé : il s'agit du Teachers Service Remuneration Committee (TSRC), qui est censé délibérer sur les conditions de travail des enseignants et sur leurs payes ; celui-ci en 1969 concède aux enseignants de tous les grades une augmentation de salaire.

Cet organe revêt une importance centrale puisque la Constitution prévoit que ses décisions se traduisent automatiquement en lois.

En 1970 Ambrose Adongo prend la place de Stephen Kioni et devient Secrétaire General de la KNUT.

Adongo, qui restera à la tête de l'Union jusqu'en 2001, se caractérisera par une attitude très combative et par l'adoption d'une ligne dure à l'égard du gouvernement.

Comme on aura l'occasion de le voir plus bas, c'est sous le Secrétariat d'Adongo que la grève et la menace de la grève sont finalement reconnues comme des armes puissantes dans les mains de l'Union et commencent à être très fréquemment utilisées.

En 1997, à la suite d'une grève d'environ 28 jours bloquant pour des semaines entières le système scolaire du pays, Adongo gagnera une des plus importantes batailles de toute l'histoire de la KNUT : il obtiendra du gouvernement la promesse d'une incrémentation des salaires des enseignants oscillant entre le 150% et le 200%.

La mort d'Adongo en 2001 laisse un vide profond dans la KNUT que, comme on le verra par la suite, ses successeurs, Francis Ng'ang'a et Lawrence K. Matali seront capables de combler seulement partiellement.

2.1.2. Principes fondateurs et revendications d'un géant

La KNUT, comme tout autre syndicat, répond au souci de particulariser un intérêt pour mieux le faire prévaloir et elle s'efforce de défendre un certain nombre de positions et de revendications par tous les moyens en son pouvoir.

Le Labour Relations Act de 2007 affirme que « *an employer should recognise a trade union for purposes of collective bargaining if that trade union represents the simple majority of unionisable employees* » .

Cela est confirmé aussi par le chapitre 5 du Recognition Agreement, stipulé entre la TSC et la KNUT , qui définit cette dernière « *the sole organisation representing the interests of Teachers* ».

De ce point de vue la KNUT, avec ses 240,000 adhérents est l'unique syndicat à pouvoir légitimement représenter les enseignants.

Le nombre de ses membres, s'élevant à environ 6000 pour la seule ville de Nairobi, n'a pas cessé d'augmenter depuis qu'en 1997 la KNUT a décidé de modifier sa constitution en rendant l'adhésion à une des ses branches comme la *conditio sine qua non* pour pouvoir bénéficier des avantages négociés par ses représentants.

Si la KNUT s'est activée pour essayer d'incrémenter le nombre de ses syndiqués c'est parce qu'elle sait très bien que ce dernier représente un facteur d'efficacité dans les revendications.

Plus le nombre de ses adhérents est élevé plus un syndicat est représentatif et légitime : pour tout groupe de pression donc le nombre semble posséder en lui-même un sorte de dignité.

Pour devenir un membre de la KNUT il faut payer des frais d'inscription de 5 Ksh et une cotisation mensuelle équivalant à 2% de son salaire.

La Kenya National Union of Teachers compte environ 71 branches régionales.

Malgré le nombre assez élevé de ses sections locales elle affiche toutefois une forte unité et une vision commune, comme l'affirme sa Constitution, « *no branch shall take action on any issue which commits the union as a whole without the due consultation of the National Executive Council* ».

Celle-ci , rédigée en 1959 et ayant comme principe guide le *motto* « Service and Justice » reconnaît comme objectifs primaires du syndicat :

- -tenir ensemble et unir les enseignants de tous les niveaux et représenter pour eux un forum de coopération,

- -lutter pour l'amélioration des conditions des enseignants et pour protéger leurs intérêts,
- -promouvoir des programmes qui ont pour but l'amélioration des conditions sociales et économiques de enseignants,
- -offrir à ses membres une assistance pour des questions professionnelles et légales,
- -résoudre les conflits présents entre les membres de l'Union ou entre ses membres et leurs employeurs par des moyens collectifs et constitutionnels,
- -assurer une représentation effective du corps des enseignants à l'intérieur du gouvernement, au sein de corps privés ou publics, et partout où ces représentations s'avèrent être nécessaires,
- -coopérer avec d'autres organisations ou sociétés, ayant leur siège au Kenya ou en dehors du Kenya et promouvant des revendications similaires à celles de la KNUT

Comme on le voit émerger de sa Constitution la KNUT vise à remplir la le rôle de médiateur entre les enseignants et le gouvernement. Elle représente le corps professoral devant l'Etat et elle recherche des solutions pacifiques entre ses adhérents et leur employeur.

En cas de différend entre le syndicat et le gouvernement la Constitution kenyane prévoit toutefois l'intervention d'un autre acteur : la Industrial Court of Kenya.

Cet acteur qui est censé être un arbitre impartial entre l'employeur et les employés, a surtout été dans les jours les plus répressifs du gouvernement KANU, un organe au service du pouvoir exécutif.

2.2. LA KNUT COMME VECTEUR D'UNE CONSCIENCE CATEGORIELLE

2.2.1. Le syndicat comme facteur d'unification du corps enseignant.

La Kenya National Union of Teachers apparaît clairement comme un important élément d'unification du corps enseignant kenyans.

Comme tout autre syndicat, en effet, la KNUT systématise, en contribuant à sa diffusion, les représentations sociales des pratiques et le statut social nécessaires au bon accomplissement des activités de la catégorie qu'elle représente.

La KNUT contribue donc à diffuser les représentations sociales du corps professoral soit auprès de la classe dirigeante et de l'Etat, soit auprès des catégories dans lesquelles se trouvent les clients potentiels des services que produit le groupe qu'elle représente.

Ce syndicat remplit donc une fonction clé : il fait apparaître les enseignants comme un groupe social reconnu, ayant une unité relative et accomplissant les mêmes fonctions sociales.

La KNUT contribue en outre à créer des attentes dans le corps social qu'il représente.

Ces attentes, quelles qu'elles soient, ne naissent que rarement spontanément : la KNUT joue donc un rôle actif dans la construction des exigences des enseignants et dans la formulation de celles-ci.

La Kenya National Union of Teachers peut être considérée comme le moteur de la diffusion d'une conscience catégorielle au sein du corps professoral.

En adhérant à ce syndicat, en effet, les enseignants finissent par partager des représentations sur les fonctions qu'ils occupent et sur le rôle qu'ils remplissent en tant que tel au sein de la société kenyane.

C'est aussi en recourant à l'extraversion que la Kenya National Union of Teachers essaye de renforcer le sentiment des enseignants d'appartenir à un même groupe professionnel, partageant des valeurs et des objectifs communs.

A propos de l'extraversion, Jean-François Bayart, note comment l'environnement extérieur, en Afrique, représente une arme importante pour l'autonomisation du pouvoir politique des dominants.

En Afrique, l'accès à l'international est une ressource de plus en plus recherchée par plusieurs organismes et organisations africains qui cherchent à prendre le

contrôle, éventuellement symbolique, de « l'extériorité sur laquelle les dominants assoient leur puissance »⁴⁷.

La Kenya National Union of Teachers n'échappe pas à cette tendance.

La KNUT adhère en fait à diverses organisations internationales d'enseignants et elle est en contact avec de nombreux partenaires étrangers qui collaborèrent régulièrement avec elle.

Cela permet non seulement à la KNUT d'acquérir un surplus de légitimité et de puissance, en se faisant connaître dans l'arène internationale, mais renforce également un sens d'appartenance catégorielle auprès de ses membres, qui entrent en contact avec une sorte de solidarité professionnelle infra-étatique.

La KNUT est, entre autre, un membre de la AATO(All African Teachers Organisation), une organisation qui reçoit des fonds importants par les bailleurs internationaux, qui cherche à promouvoir l'unité parmi toutes les organisations africaines des enseignants et qui défend les droits des instituteurs en réclamant une majeure reconnaissance de leurs services.

La KNUT est, en outre, un des principaux promoteurs de le FEATU (Forum for East African Teachers' Union).

Ce projet, qui a débouté en 2002, prévoit l'organisation périodique de réunions et de forums sur l'éducation dans les principales villes de l'Afrique de l'Est et permet aux différents syndicats enseignants de la région d'élaborer des stratégies communes pour défendre les intérêts et améliorer les conditions de travail de leurs membres.

La KNUT compte parmi ses collaborateurs internationaux la Danish Union of Teachers et l'American Federation of Teachers, avec lesquels des échanges constants sont en place.

Pour la Knut, comme pour tout autre syndicat, la capacité d'unir et de provoquer une identification jouent un rôle fondamentale.

Comme on le verra par la suite , en effet, de l'intensité du sentiment d'identification dépend, en fait, la manière dont les membres d'un syndicat adhèrent à ses initiatives.

⁴⁷ Bayart, J-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989

2.3. LA KNUT COMME ENTREPRENEUR DES MOBILISATIONS COLLECTIVES

2.3.1. Le réseau syndical comme vecteur d'engagement

En observant les modes d'engagement des enseignants au Kenya, on peut remarquer comment ces derniers prennent partie essentiellement à ce que Jérôme Lafargue appelle des protestations guidées⁴⁸.

Par protestation guidée on étend une revendication, qui est, soit par une incitation sélective, soit par la direction complète de sa manifestation, provoquée par l'intermédiaire de canaux ayant directement prise sur la population.

Ces canaux sont nombreux et cinq catégories peuvent être distinguées : la classe politique, les groupes d'intérêt, les organismes syndicaux, les réseaux religieux et les organismes internationaux d'assistance.

Comme cela émerge clairement de nos recherches, dans le cas des enseignants kenyans, ce sont surtout les syndicats qui remplissent la fonction de vecteur des protestations.

A différence des sociétés occidentales où les syndicats semblent avoir perdu leur capacité de mobilisation, en Afrique ils jouent toujours un rôle central : dans la quasi-totalité des cas, en effet, les mobilisations et les protestations qui se déroulent sur le continent sont organisées par des réseaux syndicaux.

Plusieurs auteurs ont souligné l'importance des syndicats en tant que forces premières de la contestation en Afrique.

Les syndicats en effet , en raison de leur implantation ancienne dans des lieux urbains où se concentrent les activités industrielles et se forment les populations ouvrières, disposent d'avantages organisationnelles de mobilisation.

⁴⁸ J. Lafargue, *op cit*

Comme on l'a vu plus haut, les syndicats kenyans ont joué un rôle de premier plan dans la lutte pour l'indépendance.

Toutefois après 1963 ils ont été muselés et pendant toute la période du régime à parti unique ils ont été des organes à la merci du gouvernement.

Pendant le régime de Moi, le mouvement syndical au Kenya était, par l'intermédiaire de la COTU (Central Organisation of Trade Unions), théoriquement dominé par le gouvernement et par le KANU.

Dans la clause du statut du parti unique il était en effet stipulé que chaque branche syndicale locale devait avoir un représentant de la KANU.

Le mouvement syndical kenyan se trouvait de ce fait tiraillé entre le pouvoir gouvernemental et les partis d'opposition et, en tentant de se dégager de son allégeance vis-à-vis du premier, il ne parvenait qu'à être instrumentalisé par les seconds.

Toutefois à partir de 1992, avec le retour du multipartisme, les syndicats ont de nouveau jouer un rôle central dans la vie politique du pays, spécialement dans la poursuite de mobilisations collectives dirigées contre le pouvoir

Leur fonction est cruciale surtout dans cette conjoncture post ajustement structurel. Les ruptures intervenues à la suite du plan d'ajustement structurel (désengagement de l'Etat, fermetures d'entreprises, renchérissement du coût des produits de première nécessité et des facteurs de production,) ont fragilisé les secteurs populaires et provoqué des bouleversements énormes chez les couches moyennes. A cela il faut ajouter aussi l'actuelle crise économique internationale et l'inflation galopante.

Les différentes catégories sociales (hommes, femmes, jeunes de toutes conditions) et les différentes couches socio-économiques (agropasteurs, salariés, chômeurs, etc.) sont touchées par la paupérisation.

Leur basculement a créé des conditions de vulnérabilité contrairement proportionnelles à leur capacité à se défendre et à réagir.

Les syndicats se trouvent donc au pied du mur : ils doivent revendiquer, marquer leur autonomie et entreprendre au plan socio-économique.

Ce qui caractérise le plus les protestations des enseignants est leur rationalité stratégique : ces mobilisations sont, en fait, activement soutenues par la Knut, qui régule leur évolution et leur détermination progressive.

2.4. LA KNUT ET LA MOBILISATION : COMPETENCES ET STRATEGIES

2.4.1. Le syndicat comme déclencheur du passage à l'action

Le fait que les enseignants appartiennent à une même catégorie professionnelle et partagent un ensemble d'objectifs communs ne suffit pas à les faire mobiliser.

Surtout dans le cas d'une grève, dont les effets économiques risquent d'être désastreux pour les participants, un rôle important dans le déclenchement de l'action est revêtu par son organisateur.

Le syndicat, pour pouvoir mobiliser, doit mener un double travail portant sur les valeurs et sur les espérances.

Il doit en effet valoriser de façon maximale l'importance du changement social pour lequel l'action a été décidée, notamment en familiarisant le plus possible les acteurs avec les objectifs poursuivis.

Il s'agit donc d'instrumentaliser ces objectifs à des fins de valorisation.

Les organisateurs de l'action collective doivent ici axer leurs efforts sur l'exaltation de la participation et des expériences qu'elle fait naître.

La volonté de participer doit gommer les incertitudes et les questionnements sans pourtant que soient négligées les risques éventuels qu'une telle action est susceptible d'entraîner.

Ce double travail de persuasion ne s'exerce néanmoins qu'au niveau de l'organisation elle-même.

La recherche d'une efficacité certaine suppose d'attirer des soutiens extérieurs prisés autant pour leur représentativité que pour leurs capacités de médiatisation du conflit.

Comme on le verra mieux ensuite, au cours de ses actions collectives, la Knut a toujours trouvé de solides alliés dans l'Eglise Catholique, très critique à l'égard du gouvernement et dans les partis d'opposition, qui ont souvent cherché à instrumentaliser les grèves afin d'affaiblir le groupe politique au pouvoir.

La stratégie choisie par le syndicat revêt donc une importance centrale : elle doit permettre d'éviter les tickets gratuits en offrant aux individus des incitations sélectives.

D'après David Snow et Robert Benford⁴⁹ un individu serait susceptible de s'engager dans une action collective si le cadre qu'il mobilise pour comprendre et interpréter un problème donné est en congruence avec celui proposé par l'organisateur de la mobilisation. Il parle à ce propos d'« alignement de cadres », en entendant par là « les liens entre les schémas interprétatifs des individus et de l'organisateur de l'action collective, de telle sorte que certains intérêts, valeurs et croyances des individus sont congruentes et complémentaires avec les activités, les buts et l'idéologie de l'organisateur de l'action collective »⁵⁰.

Selon les deux auteurs cet alignement serait nécessaire pour la participation d'un individu à une mobilisation, quelle que soit sa nature et son intensité.

En conséquence, l'organisateur d'une action collective doit toujours redéfinir les perceptions des acteurs et tenter de s'y ajuster afin de les convaincre à participer.

Pour pouvoir mobiliser ses membres la KNUT a donc besoin de posséder des compétences.

Comme tout autre organisateur d'actions collectives, elle doit, pour réussir dans son objectif, évaluer les chances de succès de l'action envisagée et faire une estimation du degré de répression auquel elle peut aller à l'encontre.

Le syndicat, pour arriver à mobiliser, doit proposer un cadre interprétatif de l'action proposée comportant trois éléments : un diagnostic de la situation

⁴⁹ D. Snow et R. Benford, "Master frames and cycles of protest" dans A. Morrison, C. McClurg(eds), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, University of Yale Press, pp.133-155, 1992

⁵⁰ D. Snow et R. Benford, *op.cit*

problématique(*diagnostic framing*), une proposition de solution(*prognostic framing*) et une motivation à l'action (*motivational framing*). Ce cadre pour produire une participation à l'action collective doit être suffisamment cohérent et conforme au système de croyances propre au monde social dans lequel il se déploie.

3. LA GREVE COMME MODE D'ACTION

De 1997 à 2009 les enseignants ont fait grève quatre fois et ont déposé de nombreuses menaces de grève.

En reprenant la définition de Filleule on peut définir la grève comme « une action concertée de un ou de plusieurs groupes cherchant à faire triompher des fins partagés ».

Comme toute autre forme de protestation, la grève se caractérise par le fait d'être un processus permettant à un groupe social de passer d'un état passif à la participation active à la vie politique ».

La grève est sujette à un rapport de force et surtout dans les contextes politiques autoritaires elle inverse le rapport de force matériel favorable à l'Etat.

Il s'agit, pour ceux qui décident d'y recourir, de s'affirmer en tant que groupe capable de mobiliser et de se faire connaître et, pour les destinataires de la protestation, l'État, de négocier ou d'imposer la signification de ce geste perçu comme un défi non négligeable.

La grève représente un mode d'action collective efficace au sein de la société kenyane.

Elle est un facteur de déséquilibre pour le pouvoir, d'abord parce qu'elle témoigne d'un malaise social, ensuite parce qu'elle provoque la perte de confiance des investisseurs dans l'économie nationale.

Elle fait naître également dans l'esprit des défenseurs du pouvoir en place le sentiment de doute vis-à-vis des compétences du gouvernement à réguler les conflits sociaux.

Au-delà de la grève, la menace de grève est déjà une arme très puissante. Elle présente de nombreux avantages : elle est destinée à contester les politiques publiques du gouvernement, elle met dans l'embarras les employeurs et sensibilise la population au sujet des difficultés rencontrées par le secteur de travail impliqué.

Dans le chapitre précédent nous avons vu comment la Kenya National Union of Teachers

représente un important organe d'incitations aux actions collectives entreprises par les enseignants kenyans.

Dans ce chapitre nous examinerons les raisons et les revendications à la base de ces grèves, on analysera quels sont ses enjeux stratégiques et on cherchera à comprendre pourquoi la grève est la forme d'action collective la plus fréquemment employée par le corps des enseignants kenyans.

3.1. LES REVENDICATIONS A LA BASE DES GREVES

3.1.1. Des salaires stagnants et une profession déclassée

De 1997 à aujourd'hui les enseignants kenyans des écoles primaires et secondaires ont été amenés à interrompre le cursus normal de la vie politique et sociale de leur pays plusieurs fois.

Ces grèves, qui représentent la forme d'action la plus fréquemment empruntée par cette catégorie professionnelle, ont à leur base des revendications multiples.

Tout d'abord les enseignants demandent une augmentations de leurs salaires : ces derniers, en effet , sont stagnants depuis très longtemps.

Les enseignants ont connu leurs dernières augmentations de salaire en 1979, quand le Président Arap Moi, après avoir pris la place de Jomo Kenyatta, décida d'augmenter les payes de tous les dépendants publics de 35% et en 1991, quand le gouvernement établit une augmentation des salaires des instituteurs de 30% en trois temps.

En Juillet 1997, la Teachers Service Commission décrète une augmentation des salaires oscillant entre 150% et 200%.

Le gouvernement refuse toutefois de mettre en œuvre cette directive et affirme, en raison d'un manque de fonds, pouvoir concéder aux enseignants uniquement une augmentation oscillant entre 10% et 28%.

Pour les instituteurs cette proposition du gouvernement est considérée « an insult to their intellect »⁵¹.

La KNUT se mobilise alors pour défendre les intérêts de ses syndiqués et elle réclame la mise en vigueur du décret de la TSC.

Elle demande que les enseignants les moins qualifiés touchent un salaire minimum de 8, 640 Ksh et que les plus qualifiés aient une paye comprise entre 42, 000 et le 52, 246 Ksh par mois.

En outre, elle réclame pour ses syndiqués une augmentation de 50% des allocations familiales (*house allowance*) et une amélioration de la couverture de leurs assurances médicales de 20%.

Ce qui pousse les enseignants à protester est aussi une précarisation de leur profession : un nombre de plus en plus croissant d'enseignants est en fait embauché avec un contrat à temps déterminé et plusieurs dénoncent la présence de pratiques de népotisme et de favoritisme dans le processus de recrutement.

La décision d'adhérer à la grève revient aussi à questionner la légitimité sociale des conditions précaires de vie et les difficultés à se mouvoir dans un système imposé par des leaders auxquels désormais peu de confiance est témoignée.

Ce qui pousse les enseignants à protester est aussi la volonté d'avoir une plus grande considération de leur travail et le désir de restaurer la dignité et l'honneur de leur profession.

Si, en effet, auparavant l'indépendance les enseignants étaient fortement respectées et que ceux-ci étaient considérés comme de véritables leaders d'opinion, maintenant leur profession semble être déclassée.

Les enseignants savent que beaucoup de gens pensent qu'ils ont décidé d'exercer cette profession parce qu'ils n'ont pas réussi dans d'autres métiers.

La déclaration de cette enseignante est de ce point de vue très emblématique :

« *They think that you are a teacher because you wanted to be a lower but you missed a mark* »⁵².

Les enseignants, au contraire, considère leur profession comme une sorte de vocation, “*a calling*”, et savent qu’ils ont une part cruciale de responsabilité dans la formation des futures générations des kenyans.

Toutefois, dans la plupart des cas, ils sont obligés à travailler dans des conditions difficiles.

Beaucoup d’écoles ne sont pas suffisamment équipées et après l’introduction de la FPS(Free Primary School) les enseignants des écoles primaires se retrouvent à devoir gérer des classes, qui dans certains cas, comptent jusqu’à 90 ou 100 élèves. Les enseignants ont l’impression que leur travail n’est pas suffisamment reconnu par le gouvernement et par la société et ils se sentent de plus en plus « *taken for granted* »⁵³.

Les enseignants des écoles publiques regardent avec envie ceux des écoles privées, qui travaillent dans de meilleures conditions de travail et ne se sentent pas « *disadvantaged economically* »⁵⁴ comme eux.

3.1.2. Un gouvernement qui ne maintient pas ses promesses

Les grèves du corps professoral qui se déclenchent de 1998 à 2009 ont lieu essentiellement en raison des promesses d’augmentation des salaires non tenues aux termes des grèves de 1997.

En effet, en Octobre 1997, après presque trois semaines d’une grève qui avait complètement paralysé le système scolaire national, le gouvernement KANU avait promis au Secrétaire Générale de la KNUT, Ambrose Adongo, de procéder à une revalorisation des salaires des enseignants oscillant entre 150% et 200%.

Cette augmentation aurait dû s’articuler en trois phases : une première revalorisation des payes aurait dû s’effectuer à la fin de 1997 et les autres deux dans le courant des deux années successives .

⁵¹ Daily Nation, 05/10/98

⁵² Entretien avec Joy Shihemi, 2/06/09

⁵³ Entretien avec Christine Rabari, 07/07/09.

⁵⁴ Entretien avec Sila Mboha, 07/07/09

Toutefois, si le gouvernement procède régulièrement à l'augmentation de la première phase, en 1998 il affirma ne pas pouvoir compléter les autres deux en raison d'un manque de fonds.

Cela suscita l'ire et le désappointement de la KNUT et des ses syndiqués, qui depuis 1998 firent grève quatre fois pour réclamer l'argent qui leur avait été promis.

Le gouvernement est accusé par les enseignants de ne pas respecter l'Educational Act et de faire des lois sans pourtant les respecter.

Comme l'on peut voir dans la section 14(3) du Teachers Service Commission Act⁵⁵, le gouvernement est tenu de réaliser la revalorisation des salaires prévue en 1997 par la TSC.

Les instituteurs pensent donc que le gouvernement est « *irresponsible and insincere* »⁵⁶ et qu'il « *acts in bad faith* »⁵⁷.

D'après eux, en effet, le gouvernement savait déjà en 1997 de ne pas pouvoir honorer sa promesse mais c'était un moyen pour récupérer leurs voix en vue des élections imminentes.

Si les enseignants ont organisé d'autres grèves c'est aussi parce qu'ils pensent que le gouvernement ment en disant de ne pas posséder l'argent pour pouvoir payer leur augmentations.

Si, en effet, les politiciens du gouvernement répètent sans cesse ne pas avoir les fonds pour augmenter les salaires des fonctionnaires publics, en 2001, ils se sont tout de même concédés une augmentation de salaire atteignant 400%⁵⁸.

⁵⁵ La section 14(3) du Teachers Service Commission Act décrète: "Upon the receipt of any recommendation agreed by the Committee, the Minister shall make and publish in the gazette an order directing that the remuneration of teachers shall be determined in accordance with the provisions thereof"

⁵⁶ Daily Nation, 03/10/98

⁵⁷ The Standard, 04/10/98

⁵⁸ Daily Nation, 13/10/01

3.2. LA KNUT ET LA GREVE : TACTIQUES ET ALLIES

3.2.1. Les examens de fin d'année et les élections comme enjeux stratégiques

En examinant les grèves des enseignants des dernières années, on peut remarquer comment rien dans leur organisation n'est laissé au hasard.

Aussi la période où les enseignants décident d'aller en grève obéit à des exigences stratégiques précises et vise à maximiser l'efficacité de leur mouvement.

Si on analyse attentivement les cinq dernières grèves et les dernières menaces de grève déposées par le corps des instituteurs on peut remarquer comment cela sont, dans la presque totalité de cas, concomitantes avec deux autres événements : les élections nationales et les examens de fin d'année.

Ce n'est pas un hasard si la KNUT décide de proclamer la grève en 1997 et 2002 : ce sont des années d'élection.

La période électorale oblige les hommes politiques à se mettre à l'écoute d'un syndicat comme la KNUT qui compte des milliers d'adhérents et qui peut facilement convaincre ses membres de voter contre le parti au pouvoir dans le cas où ce dernier faillit à satisfaire ses demandes.

En 1997 la KNUT utilise explicitement l'arme du vote : elle annonce publiquement que ses membres voteront tous pour les partis d'opposition si la KANU ne prend pas en compte leurs revendications.

Les grèves, quand elles sont effectuées dans la période pré-électorale, constituent une menace importante pour le pouvoir en place : elles contribuent à donner l'image d'un gouvernement faible et incapable de régler les conflits sociaux qui traversent la société. Cela peut avoir des répercussions sur les résultats des élections.

Les grèves des enseignants, donc, même si elles n'ont pas une vocation ouvertement politique finissent tout de même pour avoir un impact négatif sur le gouvernement.

Mbothu Kamau⁵⁹ avance l'idée que la KANU a perdu les élections de 2002 essentiellement parce qu'elle n'a pas été capable de résoudre d'une manière satisfaisante la controverse relative aux salaires des enseignants : cela a discrédité le gouvernement et a poussé de nombreux électeurs à voter pour la NARC (National Alliance Rainbow Coalition).

En outre, si pendant la campagne électorale de 2007 la KNUT décide de ne pas prendre position, dans celle de 2002 elle milite activement contre le parti du Président Moi et soutien ouvertement la NARC.

Si en période pré-électorale le gouvernement est obligé d'être attentif aux demandes des enseignants c'est aussi parce qu'il sait que ces derniers peuvent potentiellement influencer beaucoup de votes à travers leurs élèves.

Si on observe les mois de déclenchement des grèves on pourra remarquer comment dans la plupart des cas elles débutent entre septembre et octobre. Cela n'est pas un hasard..

Au mois de décembre de chaque année, en effet , les candidats de la Form Four et de la Standard Eight doivent passer leurs examens finaux .

Si la KNUT décide de proclamer la grève dans cette période c'est donc pour interférer dans la préparation des candidats du KCPE(Kenya Certificate Primary Education) et du KCSE(Kenya Certificate Secondary Education) et pour essayer, de cette manière, de précipiter les décisions du gouvernement.

3.2.2. La KNUT et ses alliés

La Kenya National Union of Teachers s'est toujours revendiquée un syndicat neutre et apolitique.

D'après elle ses grèves ne doivent pas être considérées comme des actions directes

⁵⁹ M. Kamau, « Battles and Triumphs. A portrait of a modern Trade Unionist”, Transafrica Press Ltd, Nairobi, 2009.

contre le gouvernement en place mais comme des protestations dictées par « *simply polics of stomac* »⁶⁰.

Toutefois, afin de maximiser l'efficacité de ses actions, la KNUT a besoin de trouver des soutiens extérieurs et de se faire des alliés soit dans l'arène politique soit en dehors d'elle.

La Conférence Episcopale Kenyane, au cours des dernières années, est intervenue plusieurs fois pour soutenir la cause des enseignants et pour plaider pour une augmentation de leurs salaires.

En faisant cela, elle « s'inscrit dans la ligne droite de sa logique de libération de la parole politique »⁶¹ kenyane.

Plus généralement les leaders religieux s'avèrent être des acteurs très actifs sur la scène publique du pays et ils se distinguent par une attitude très critique à l'égard du gouvernement et des hommes politiques du pays⁶².

Pour ce qui concerne le champ politique, la KNUT trouve facilement des soutiens, car tout ce qui concerne le secteur de l'éducation représente, depuis le début des années'80, une thématique de forte actualité largement exploitée par les différentes factions politiques du pays⁶³.

Surtout quand elles sont organisées dans la période pré-électorale, les grèves obtiennent facilement le soutien des partis de l'opposition, qui voient les protestations des enseignants comme une occasion importante pour affaiblir le gouvernement en place.

En 2002, par exemple, un certain nombre de partis de l'opposition a ouvertement soutenu la cause des enseignants en profitant de ce prétexte pour présenter une motion demandant les démissions du gouvernement au pouvoir.

En janvier 2002, la KNUT s'est mise ouvertement à la recherche d'alliés dans l'arène politique : elle a envoyé une pétition aux membres du Parlement en les incitant à soutenir sa bataille pour l'augmentation des salaires des enseignants.

Si cette initiative a été critiquée par certains parlementaires, elle a aussi suscité un grand nombre de réactions favorables.

⁶⁰ The Standard, 29/09/98

⁶¹ J. Lafargue, *op.cit.*, P.245

⁶² Voir par exemple le Daily Nation, 20/01/09

⁶³ H. Charton, « Le débâcle éducative du Kenya. Éléments d'analyse historique », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 169-170, p.189-207, 2003

Des partis tel que le SDP(Social Democratic Party), le DP(Democratic Party) et le Ford Kenya se sont activés pour défendre la cause des enseignants en promettant d'organiser des manifestations de solidarité en leur faveur et de présenter au Parlement une motion demandant l'attribution de l'argent qui leur avait été promis en 1997.

3.3. POURQUOI LA GREVE PARMIS TOUS LES MODES D'ACTION ?

3.3.1. La grève comme répertoire d'action

Pour essayer de comprendre pourquoi la grève s'avère être le mode d'action le plus fréquemment utilisé par les enseignants on peut se servir de la notion de répertoire d'action élaborée par Charles Tilly⁶⁴.

Ce concept forgé par l'auteur américain en lien avec l'évolution historique des formes de protestation en France, établit l'hypothèse d'un choix délibéré chez ceux qui revendiquent, entre des modes d'action bien définis, les possibilités de choix et les choix eux mêmes changeant essentiellement en fonction du répertoire. Cette notion met en avant le caractère historiquement situé de toute action de revendication, qui tient toujours compte de l'expérience accumulée et d'un « savoir-faire » protestataire.

D'après Tilly le choix d'un répertoire dépend de « l'usage antérieur de ces répertoires par le groupe considéré » et des « ressources dont le groupe dispose ». Selon Olivier Fillieule⁶⁵ le choix d'un répertoire n'est pas seulement un choix tactique ou rationnel (au sens économique), mais il tient aussi compte de la « culture de l'individu ou du groupe » et de la « multiplicité des perceptions » de ce répertoire délimité.

⁶⁴ C.Tilly, «Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grand Bretagne » *Vingtième siècle*, n°4, p.89-108, 1984

⁶⁵ O. Fillieule, C.Péchu, «Lutter ensemble. Les théories de l'action collective », Paris, L'Harmattan, 1993

Ainsi, des groupes possédant les mêmes ressources objectives ne feront pas usage des mêmes stratégies, en fonction de leur perception de l'effectivité d'une action, de leur « ethos » et de l'adéquation perçue entre la cause et l'action.

Charles Tilly souligne comment les voies ouvertes à l'action d'un groupe ou d'un mouvement protestataire composent un univers de rareté : l'action collective de chaque groupe reste prisonnière d'un répertoire limité et hérité des mobilisations anciennes.

Les individus n'utilisent pas indifféremment une forme d'action collective plutôt qu'une autre mais la choisissent, au sein de répertoires existants, en fonction de l'attitude adoptée par les autorités vis-à-vis des formes consacrées de l'action collective.

Pour Tilly, en effet, l'expérience accumulée d'acteurs mêlée aux stratégies mises en place par les autorités, proposent/imposent un ensemble de moyens d'action limités plus pratique et plus attractif que d'autres moyens pourtant susceptibles de servir les mêmes intérêts.

Les grèves des enseignants apparaissent de ce point de vue comme des formes d'action culturellement et historiquement déterminés.

Les modes de protestation adoptés par le corps de professeurs kenyans sont le fruit d'un choix délibéré opéré par ces derniers parmi des modes d'action bien définis et sur la base de critères à la fois objectifs et subjectifs.

3.3.2. Les contraintes politiques et institutionnelle de l'action collective

Pour comprendre pourquoi la grève est la forme d'action la plus fréquemment employée par le corps enseignant il faut prendre en considération le contexte politique et institutionnel dans lequel elle s'inscrit.

La question des contraintes politiques et institutionnelles de l'action collective revêt une forte importance en lien direct avec le contexte étudié: l'ouverture dans la structure d'opportunités politiques et la libéralisation, mais aussi la répression, et les modalités des relations entre l'État et le groupe considéré, jouent un rôle central dans la détermination des formes d'action choisies par ce dernier.

Ce rapport à l'environnement affecte aussi bien l'organisation interne du groupe que sa position dans l'espace politique. De plus, il est à la fois objectif et subjectif en ce que l'action collective intervient à la suite d'un changement de perception des opportunités.

Les grèves des enseignants s'inscrivent dans un contexte d'ouverture dans la structure d'opportunités politiques kenyane.

Par la notion de structure d'opportunités politiques, élaborée pour la première fois par Peter Eisinger, on désigne le cadre étatique et politique dans lequel se meuvent les actions collectives.

Ce dernier peut être défini comme « l'ensemble des règles et des actions des institutions étatiques, qui relèvent autant de l'actualisation d'habitus autoritaires (par exemple, l'utilisation de la coercition, les systèmes de cooptation, les règles héritées des contextes autoritaires) que des glissements ou des inflexions des positionnements stratégiques des dirigeants, dans un contexte de changement politique »⁶⁶.

Comme le soulignent Crozier et Friedberg le cadre étatique est aussi subjectif : l'environnement, en effet, n'agit pas de façon univoque mais il est actualisé par les acteurs internes et a donc des conséquences variables selon leurs représentations, leurs capacités à comprendre ce cadre et à vouloir le dépasser.

Au Kenya une ouverture dans la structure des opportunités politiques commence à se manifester au début des années '90 et elle est essentiellement liée à la perte de légitimité du régime à parti unique.

Le modèle politique et économique kenyan commence à voir son image se dégrader avec la crise des années '80 puis avec le tournant des libéralisations des années '90.

La crise économique due à la dépendance du pays au marché international, la gestion corrompue de l'Etat, devenu un modèle d'Etat néo-patrimoniale et le refus des dirigeants de prendre en compte les revendications multipartites provenant d'une large frange de l'opinion publique, affaiblissent de plus en plus le gouvernement en place.

⁶⁶ M. Pommerolle, « A quoi servent les droits de l'Homme? Action collective et changement politique au Cameroun et au Kenya » thèse de doctorat, l'IEP, 2005.

Aussi la façon violente dont le gouvernement réprime les protestations de la population contribue à miner la légitimité interne et externe du régime.

Les premiers mouvements de protestation, qui commencent à se développer pendant ces années, bien que relativement dispersés et manquant de cohésion, contribuent à former, par accumulation, un esprit de contestation parmi la population et à constituer un danger pour un pouvoir déjà gravement affaibli.

Les réactions gouvernementales face à ces premières protestations revêtent une importance fondamentale : elles représentent pour les acteurs contestataires des indications importantes sur les stratégies et les discours possibles, sur la tolérance du régime et sur ses capacités de coercition et de négociation.

Ce que Della Porta⁶⁷ appelle le « *policing of protest* », c'est-à-dire la manière dont la police gère les protestations, représente un des éléments centraux du modèle des structures des opportunités politiques et constitue un moyen important pour comprendre la façon dont un contexte politique donné influence les modes d'actions entreprises par les groupes contestataires.

Les forces de l'ordre kenyane durant cette période, apparaissent plus comme un organe au service du régime autoritaire, désireux de maintenir l'ordre, que comme des groupes au service des citoyens.

Au Kenya, l'utilisation de la violence par les forces de l'ordre a déterminé les formes de l'action des groupes protestataires et a participé à la création d'un univers des possibles contestataires, en contraignant ou en galvanisant les acteurs de la confrontation⁶⁸.

En effet, puisque depuis le début des années '80, les rapports entre l'Etat et les groupes contestataires ont fonctionné sur un mode violent, les stratégies de mobilisation de ces derniers ont fini par intégrer cette contrainte.

Les formes de confrontation violente entre l'Etat et les groupes contestataires, dont peuvent faire parti les grèves, représentent donc un élément récurrent de la vie politique kenyane.

⁶⁷ D.Della Porta, « Social Movements and the State : Thoughts on the Policing of Protest », in D. McAdam, J. McCarthy, M. N. Zald, (eds), *Comparative Politics on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press, p.62-92 1996.

⁶⁸ M.E. Pommerolle, *op. cit*

Le degré d'ouverture de la structure des opportunités politiques d'un Etat déterminent donc les formes d'action qu'un groupe qui proteste décide d'adopter. Comme le souligne Lacroix, « l'Etat n'est jamais une entité extérieure à la société mais « [il] propose, incite, invite, négocie, consulte, marchandise et conclut en permanence implicitement ou explicitement, accords ou compromis »⁶⁹.

Cette intrication se formalise et se pratique néanmoins selon des usages historiques différents, encourageant ou inhibant les revendications et la négociation⁷⁰.

Herbert P. Kitschelt montre la relation existant entre les stratégies des mobilisations et le degré d'ouverture ou de fermeture de la structure des opportunités de chaque Etat.

D'après lui quand le système politique est ouvert il produit des stratégies dites assimilatives : les divers groupes utilisent donc les institutions en place pour faire valoir leur positions car le système offre de multiples points d'accès (pétitions, participation au jeu électoral).

A l'inverse quand le système politique est fermé, les mouvements adoptent des stratégies de confrontation avec l'Etat (occupation de sites, grèves, manifestations etc.) tout en s'exposant davantage à la répression.

3.4. LA GREVE COMME LE MOYEN D'ACTION LE PLUS EFFICACE

3.4.1. Un gouvernement qui ne comprend que le langage de la force

Comme on l'a vu précédemment les rapports entre l'Etat et les mouvements contestataires se caractérisent par un certain degré de conflictualité.

⁶⁹ B. Lacroix, « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », J. Leca, M. Grawitz, (dirs), *Traité de science politique*, tome 1, Paris, Presses universitaires de France, p. 476, 1985.

⁷⁰ M.E. Pommerolle, *op. cit*

Le manque de dialogue et l'utilisation mutuelle de la menace semblent être les deux éléments dominants du rapport entre le gouvernement et la Kenya National Union of Teachers.

La grève s'inscrit parfaitement dans ce type de relation et la fréquence de son utilisation s'explique aussi en raison de son efficacité.

On considère la grève comme un moyen d'action efficace pas tant parce qu'elle permet aux enseignants d'obtenir avec plus de facilité ce qu'ils désirent(comme on le verra par la suite la grève n'est pas toujours efficace de ce point de vue) mais plutôt parce qu'elle permet à ceux qui en font usage de s'imposer face au gouvernement comme de véritables acteurs sociaux.

Si la grève est un moyen d'action efficace c'est avant tout parce qu'elle permet de mener un dialogue direct avec le gouvernement.

Cela n'est pas une mince affaire dans un contexte comme celui kenyan où le gouvernement se caractérise par un fort désintérêt vis-à-vis des exigences et des besoins affectant les différents corps sociaux (ou « professionnels »).

Si pendant ces dernières années les enseignants ont décidé de faire cinq fois grève c'était avant tout pour attirer l'attention d'un gouvernement qui semble ne pas se soucier de leur conditions et ne pas prendre au sérieux leurs demandes si elles sont formulées en empruntant des voies alternatives à la grève.

La déclaration de cet enseignant semble bien résumer cette idée :

« The government do not dialogue with the common people, with the citizens so that's why there are movements, there are manifestations: because people are not being listened to, there is anybody to listen at their grievances. There is a kind of a wall between the government and the people. If, for example, I want to talk to my MP, I can't see him directly, I have to pass through the Secretary. I go to the Secretary and they tell me that the MP is not in, they tell me to come back tomorrow, and then they always say come tomorrow and come tomorrow. And so, you know, at the end I get tired and my issues are not yet resolved and that makes

me angry and so that's why in the end I decide to go on strike. Strike seems to be the only solution »⁷¹.

Le gouvernement s'intéresse aux problèmes des enseignants uniquement lorsque ces derniers décident de boycotter les cours ou de descendre dans la rue.

Les préavis de grève semblent eux aussi laisser indifférentes les autorités.

En 1997, par exemple, 21 jours après le dépôt d'un préavis de grève de la part de la KNUT, le ministre de l'économie de l'époque, Masinde, devait encore se prononcer sur la question⁷².

En feuilletant les quotidiens kenyans des dernières années on a l'impression que si les enseignants et d'autres catégories professionnelles⁷³ ont recouru aussi fréquemment à la grève c'est parce que le gouvernement semble ne pas comprendre un autre langage que celui de la force.

Dans la plupart des cas la KNUT justifie l'organisation d'une grève en la définissant « *an invitation by the government* »⁷⁴ et en soulignant comment le gouvernement « *shall bear the total blame for it* »⁷⁵.

Quand la KNUT se sert d'autres canaux pour exprimer ses revendications elle obtient toujours une attention inférieure à celle octroyée lorsqu'elle a recouru à la grève.

Par exemple, en 2002, sa décision de présenter aux membres du Parlement une pétition leur permettant de déclarer leur soutien en faveur des enseignants n'a pas donné les résultats escomptés.

Si certains partis de l'opposition ont manifesté leur support à la KNUT, rien de concret n'a été fait pour améliorer la condition des enseignants : la question des salaires des instituteurs a occupé les premières pages des journaux pendant quelques jours et puis tout est retombé à nouveau dans l'oubli avec un minimum d'interventions du côté du gouvernement.

⁷¹ Entretien avec Godwin Wangila, 03/07/09

⁷² Daily Nation 24/09/07

⁷³ Voir par exemple les infirmières qui dans les derniers douze ans sont allées en grève plusieurs fois.

⁷⁴ The Standard, 05/10/98

⁷⁵ Daily Nation, 07/10/98

Le recours à la grève peut donc être considéré comme la démonstration de l'impossibilité d'utiliser les procédures routinières de négociation et de représentation.

La grève se présente donc pour les enseignants comme un des seuls moyens d'affirmation politique vraiment viable du moment que les comportements à forte charge émotionnelle qu'elle suscite rendent leur gestion délicate par le pouvoir.

3.4.2. Un exemple d'efficacité : la grève de 1997

La grève des enseignants du 1997 est sans doute une des plus réussies de toute l'histoire de la KNUT.

Cette grève qui se déclenche le 1 Octobre 1997 est provoquée par le refus d'application de la part du gouvernement du décret du 2 Juillet 1997 de la TSC établissant pour les enseignants de tous les niveaux une augmentation de salaires oscillant entre 150% et 200% .

La période de l'année dans laquelle débutent les protestations est particulièrement délicate : dans quelques mois les élèves de la Form Four et de la Standard Eight vont passer leurs examens finales.

La grève interfère donc dans la préparation des candidats et met en danger le déroulement même des examens.

Cela place la KNUT dans une position de force, elle est consciente des dangers qu'elle soulève et elle décide de durcir le combat : elle annonce publiquement que les enseignants ne reviendront pas au travail tant qu'ils n'obtiendront pas du gouvernement l'argent qui leur est dû.

Si la KNUT adopte cette ligne dure face au gouvernement c'est aussi parce que 1997 est une année d'élection : l'Union sait très bien comment une mauvaise gestion de la grève de part de la KANU peut avoir des conséquences importantes sur les résultats électoraux et porter préjudice à sa réélection.

Si, au début, le gouvernement essaye de minimiser la portée de la grève et essaye de rassurer les parents des environ 6 millions d'élèves qui ne peuvent pas suivre normalement leurs cours, il est ensuite obligé d'admettre la gravité de la situation.

Dans un premier temps il essaye d'arrêter la grève en utilisant la manière forte: le ministre de l'Education de l'époque, Joseph Kamotho, annonce que si les enseignants ne reviennent pas immédiatement au travail ils seront licenciés en masse.

Le Président Moi définit de « fou »⁷⁶ le Secrétaire Générale de la KNUT et décide de porter le cas devant l'Industrial Court.

Cependant se rendant compte que cela aurait contribué à aggraver la situation, le gouvernement décide de retirer la convocation en Tribunal et appelle les enseignants à la table des négociations.

Est alors formée une commission *ad hoc*, présidée par le Président Moi en personne et ayant pour objectif de résoudre la controverse relative aux salaires des enseignants.

Le 17 octobre, après presque trois semaines d'une grève qui a complètement immobilisé le système scolaire du pays tout entier, le gouvernement s'engage officiellement à faire entrer en vigueur le décret de la TSC : les salaires des enseignants subiront une augmentation oscillant entre 150 % et 200% et ceci sur une période de trois ans.

Cette grève se caractérise par un degré très élevé d'efficacité : l'Union arrive non seulement à s'imposer comme un véritable interlocuteur face au gouvernement et à imposer son propre agenda avec une forte unité de proposition, mais elle parvient également à obtenir, sans aucun compromis, ce qu'elle demande.

3.5. DES GREVES INEVITABLES

3.5.1. Un gouvernement incapable de faire face à la grève

⁷⁶ Daily Nation, 25/09/97

Nous tenterons maintenant d' examiner quelles sont les attitudes adoptées par le gouvernement face à la grève.

Si l'on considère les grèves des enseignants de ces douze dernières années, on peut remarquer que , sauf à de rares exceptions, les réactions du gouvernement face à ces événements ont consisté le plus souvent à la formulation de menaces et à de la répression.

Cette attitude menaçante et répressive du gouvernement s'avère fortement contre-productive : l'incapacité du gouvernement de faire efficacement face à la grève rend inévitable le déclenchement d'une autre protestation dans une période successive.

Le pouvoir en place, dans la majorité des cas, s'avère être incapable de négocier avec les groupes protestataires et de trouver avec eux un compromis pour résoudre définitivement la crise.

On peut remarquer comment à l'occasion de presque toutes les grèves du corps professoral le comportement du gouvernement est toujours le même.

Comme d'habitude, lorsqu'un préavis de grève est déposé par la Knut, le gouvernement ne se prononce pas et il reste retranché derrière son mur d'indifférence habituelle.

Ensuite, quand la grève s'est déclenchée le pouvoir en place déclare qu'elle est illégale : tous ceux qui la soutiendront seront arrêtés et ceux qui inciteront d'autres à y participer seront lourdement punis.

Le gouvernement ne se limite pas seulement à intimider les enseignants en affirmant qu'ils seront tous licenciés mais il menace aussi de les expulser de leurs maisons⁷⁷.

Il essaye ensuite de faire culpabiliser les enseignants qui adhèrent à la grève en les accusant de ne pas être patriotiques : ils demandent à avoir une augmentation de salaire alors qu'ils savent pertinemment que le Kenya est un pays pauvre et endetté.

Cette tactique est utilisée systématiquement par le pouvoir en place : pendant la grève de 1998 le Président Arap Moi définit cette dernière « *a blasphemy to teaching*

⁷⁷ Dans beaucoup de cas les enseignants vivent dans des maisons qui leur sont fournies par l'école pour laquelle ils travaillent.

*profession*⁷⁸ » et souligne plusieurs fois combien la grève « *is called in a time when the country is facing an economic crisis by people who do not have interest of the country at heart*⁷⁹ ».

A l'aide de ces déclarations le gouvernement essaye non seulement de décourager les enseignants à adhérer aux protestations mais cherche aussi à imposer sa propre interprétation des événements en discréditant les protestataires aux yeux de l'opinion publique.

Le pouvoir en place essaye de faire apparaître les instituteurs comme des égoïstes : ils sont les fonctionnaires publics les mieux payés du pays et ils s'obstinent à demander encore de l'argent alors qu'ils devraient être reconnaissants envers l'Etat, étant donné que dans d'autres pays du continent, les employeurs du secteur éducatif ne sont même pas payés⁸⁰.

Aussi la KNUT est l'objet d'accusations diffamatoires de la part du gouvernement et elle est toujours définie comme un agent déstabilisateur au service des intérêts étrangers.

Quand les menaces ne suffisent pas à arrêter la grève, le gouvernement choisit d'emprunter la voie légale et décide de convoquer la KNUT devant l'Industrial Court, le Tribunal des règlements des conflits industriels.

Cette attitude empêche au gouvernement de résoudre d'une manière efficace les questions à l'origine des protestations, et qui, de cette manière, constituent les bases pour l'éclatement d'un ultérieur conflit.

Si les enseignants continuent de faire grève toujours pour les mêmes raisons c'est essentiellement à cause de l'incapacité du gouvernement à dialoguer avec eux et de son inefficacité à régler leurs problèmes.

Vers une routinisation de la grève ?

Si en 1997 la grève a été un moyen d'action extrêmement efficace, dans les années suivantes les grèves se sont avérées moins performantes.

⁷⁸ Daily Nation, 07/10/98

⁷⁹ Daily Nation, 08/10/98

⁸⁰ Daily Nation, 03/10/98

Bien que douze ans se soient écoulés depuis la réalisation par la TSC du décret établissant une augmentation des salaires pour les enseignants de toutes les catégories, ses dispositions n'ont pas encore été appliquées dans leur totalité.

Si la grève de 1997 a permis aux enseignants d'obtenir une partie de l'augmentation prévue par le décret de la TSC, celles qui ont suivi ont donné très peu de résultats.

Non seulement ces grèves n'ont pas permis aux enseignants d'obtenir, dans sa totalité, le reste de leur revalorisation, mais on note également que leur capacité à attirer l'attention du gouvernement et à imposer les instituteurs comme des véritables interlocuteurs face à l'Etat, semble avoir progressivement diminué.

Si en 1998 et 2002 les enseignants, se rendant compte de l'inefficacité de leur action, ont décidé après quelques jours de grève de revenir spontanément au travail, en janvier 2009 ils sont arrivés à négocier avec le gouvernement une augmentation minimale de leurs salaires.

En effet, la KNUT demandait une augmentation de 67% sur les payes des enseignants de tous les niveaux, mais seuls les professeurs du secondaires ont bénéficié de cette revendication, les instituteurs du primaire n'obtenant que 8%.

Les enseignants continuent à jouer la carte de la grève dans l'espoir qu'elle produise le même effet qu'en 1997 mais leurs mouvements semblent désormais être prévisibles pour le gouvernement et cela les rend moins performants.

La diminution de l'efficacité de la grève en tant que moyen d'action collective relève en partie de sa routinisation : le gouvernement est désormais habitué à l'usage de cette arme de la part des enseignants, il en connaît les limites et il n'y a plus l'effet surprise des premières fois.

Mais, comme on le verra dans les chapitres qui suivent, cette réduction de performativité des grèves est également due aux relations actuelles entre les enseignants et la KNUT, ces derniers n'ayant plus aussi fortement ce sentiment d'identification à leur syndicat.

4. LES ENSEIGNANTS AU KENYA : ENTRE CALCUL RATIONNEL ET APATHIE POLITIQUE

Dans les chapitres précédents nous avons mis en évidence le rôle de la KNUT en tant que vecteur des mobilisations du corps enseignant et moteur de la diffusion d'une conscience catégorielle, puis nous avons essayé de comprendre pourquoi la grève représente le moyen d'action le plus fréquemment utilisé par les instituteurs kenyans.

Dans ce chapitre il faudra examiner plus spécifiquement la façon dont les enseignants se vivent leur engagement syndical et on essaiera de dégager quelles sont les raisons qui les poussent à adhérer aux grèves organisées par cet organisme et quelle est la manière dont ils participent à ces événements.

On analysera aussi la façon dont les enseignants participent à la vie politique et leur vision des hommes politiques de leur pays.

4.1. L'ADHESION A LA KNUT : ENTRE CHOIX STRATEGIQUE ET PROCEDURE ROUTINIERE

4.1.1. La KNUT comme milieu secondaire de socialisation ?

D'après Herbert Hyman, Stanley Renshon et Fred Greenstein les syndicats peuvent être considérés comme des milieux secondaires de socialisation.

Ces sociologues américains qui, à partir des années '60, ont été les premiers à mener des recherches sur la socialisation politique, définissent le milieu de

socialisation comme une communauté sociale structurée au sein de laquelle opère l'activité d'inculcation.

D'après eux, dans tout milieu social, a lieu un processus d'inculcation de normes, de savoirs et de valeurs, qui dans la plupart des cas n'est pas intentionnel ou délibéré.

A côté des milieux de socialisation fondamentaux (tels que l'école, la communauté locale et nationale etc.) il existe des milieux plus spécifiques.

Les syndicats, avec les organisations politiques, religieuses et culturelles, font partie de ces milieux secondaires de socialisation.

Les recherches des trois sociologues américains ont montré comment, au sein de ces milieux secondaires de socialisation, peuvent se développer, lorsqu'il existe un degré d'engagement élevé de leurs membres, d'authentiques cultures politiques.

On peut définir une culture politique comme « un ensemble de connaissances et de croyances qui permettent aux individus de donner sens à l'expérience routinière de leurs rapports au pouvoir qui les gouverne et aux groupes qui leur servent de références identitaires »⁸¹.

La culture politique stimule la construction d'un lien social, en suggérant l'importance d'un passé commun, en faisant partager des valeurs communes et en proposant le cas échéant des tâches collectives à accomplir ensemble.

Ainsi, au sein d'un de ces milieux de socialisation secondaires, chaque membre du groupe est invité à se situer dans l'espace complexe de la politique en mobilisant un minimum de repères, conscients ou non, pour le guider dans sa trajectoire sociale et dans ses comportements de citoyen.

De ce qu'il émerge des nos entretiens conduit auprès de 16 enseignants kenyans des écoles primaires et secondaires, il paraît difficile de considérer la KNUT comme un milieu secondaire de socialisation.

Bien que , comme on l'a vu plus haut, la KNUT joue un rôle important dans le développement d'une conscience catégorielle chez les enseignants et contribue à les faire apparaître comme un groupe social reconnu, le degré d'engagement de ces derniers paraît toutefois trop peu élevé pour favoriser l'émergence d'une culture politique.

Le rapport qu'entretiennent les enseignants avec leur syndicat paraît trop détaché pour que ce dernier puisse être considéré comme un point de référence suffisamment fort pour pouvoir guider ses adhérents dans les différents aspects de leur vie et pour pouvoir les orienter dans leurs choix.

Parmi les 16 enseignants interviewés, en effet, un seul a affirmé de considérer la KNUT comme un élément centrale de sa vie et comme le vecteur puissant d'une sorte de « *sense of belonging* » recouvrant les différents aspects de sa vie⁸².

La plupart des enseignants reconnaît que d'être un membre de la KNUT relève plutôt d'une « *formality* » et déclare être « *not that much involved to consider it as a guide* »⁸³.

Pour la plupart des enseignants le choix d'adhérer à la KNUT répond avant tout à un calcul utilitariste.

Ils décident de devenir des membres de la KNUT parce qu'ils savent qu'en cas de problème avec leur employeur elle se dressera pour leur défense et parce qu'ils ne disposent pas d'assez d'argent pour pouvoir payer les services d'un avocat.

Si un enseignant décide d'adhérer à la KNUT c'est parce que payer une cotisation mensuelle à l'Union lui revient moins cher que de payer pour les prestations d'un avocat.

C'est aussi le « pouvoir du nombre » qui pousse les instituteurs à devenir des membres de ce syndicat : même si, dans certains cas, ils n'éprouvent pas le sentiment d'être vraiment liés par les activités des dirigeants de l'Union, ils décident quand même d'adhérer à la KNUT parce qu'ils savent qu'elle est le syndicat des enseignants le plus représentatif et que le nombre de ses adhérents oblige le gouvernement à prendre en considération ses demandes.

Les déclarations de ces deux enseignants sont, à ce propos, très emblématiques :

*« If I am a member of this trade union is because they are big and you try to stay with them..like this you fell more protected»*⁸⁴

⁸¹ P. Braud, "Sociologie politique", Paris, LGDJ, 2008.

⁸² Entretien avec Godwin Wangila, 03/07/09

⁸³ Entretien avec Sila Mboha, 07/07/09

⁸⁴ Entretien avec Joy Shihemi, 02/07/09

*« There is the force of number, when you are in a trade union you have behind you the backing of number.. the fact that KNUT is a group with many teachers is why the government has to stop and listen to them because is a trade union composed by many people, and there are many people asking for better salaries».*⁸⁵

Dans le cas des enseignants kenyans donc, l'adhésion à la KNUT n'est pas toujours motivée par une identification totale à ses valeurs et à sa ligne d'action. Ce qui émerge des interviews nous induit à affirmer que pour la plupart des instituteurs le fait d'être un membre de la KNUT répond à un calcul rationnel : on sait qu'elle est le syndicat des enseignants le plus nombreux et le plus représentatif et on veut en faire partie parce qu'on pense qu'à travers lui nos demandes seront écoutées plus facilement mais également parce qu'on veut essayer de maximiser nos gains au coût de seulement 200 Ksh par mois.

L'adhésion à la KNUT ne doit pas non plus être envisagée comme quelque chose de totalisant : le fait d'être un membre de ce syndicat n'implique pas que ses valeurs et ses idéaux guident notre vie et orientent nos choix.

Bien au contraire, comme nos entretiens le mettent en évidence, pour certains enseignants être un membre de la KNUT représente une simple formalité, une sorte de procédure routinière privée de tout investissement affectif ou symbolique.

4.1.2. L'affaiblissement du sentiment d'identification

Les enseignants kenyans semblent s'identifier de moins en moins à la ligne d'action adoptée par les dirigeants de la KNUT.

En particulier, depuis 2001, avec la mort du Secrétaire historique de l'Union, Ambrose Adongo, on assiste à une fragilisation du sentiment d'identification des instituteurs avec la politique de la KNUT.

La plupart des enseignants interviewés a déclaré de ne pas être satisfaite de la gestion de la KNUT sous l'actuel Secrétaire Générale, Lawrence K. Matali.

⁸⁵ Entretien avec Christine Milanga, 07/07/09

D'après eux, ce dernier, tout comme son prédécesseur, Francis Ng'ang'a, se caractérise par une faible combattivité et par une attitude trop complaisante à l'égard du gouvernement.

Toutefois, sous la gestion de Adongo, était déjà visible un certain clivage entre les décisions adoptées par l'Union et les volontés de ses adhérents.

En 1998, par exemple, à la suite de la convocation de la Knut devant l' Industrial Court, les syndiqués tinrent en otage pendant quatre heures, Adongo, qui avait manifesté la volonté de se présenter au tribunal.

Les membres de l'Union ne voulaient pas que leur Secrétaire se présentasse à la convocation du gouvernement parce qu'ils avaient peur qu'il décidasse d'arrêter la grève sans les consulter. Ils décidèrent alors de lui empêcher par la force de sortir de son bureau et menacèrent de lynchage les autres responsables de l'Union⁸⁶.

Les enseignants se plaignent de sentir le KNUT trop étrangère à leurs besoins et de leurs exigences et l'accusent de prendre la plupart des décisions sans les consulter préalablement.

« I belong to the KNUT, but I don't really feel its presence, when they decide to go up nobody consults you , if you have a problem you ask them to come but I can't say that we participate actively in the decision making»⁸⁷.

« In KNUT there is a very small nucleus of people who make decisions and then they tell the others what they have to do »⁸⁸.

« They (The Union) fight for the teachers in the overall but they are not in the grounds in the schools, when for example you are transferred, I really need to have somebody to protect me »⁸⁹.

Les enseignants aimeraient sentir l'Union plus proche d'eux et voudraient qu'elle les considère en tant que individus et non uniquement comme un bloc homogène.

⁸⁶ Daily Nation, "Angry teachers lock up Adongo", 30/09/98

⁸⁷ Entretien avec Joy Shihemi, 02/07/09

⁸⁸ Entretien avec Sarah Mwendar, 07/07/09

⁸⁹ Entretien avec Mercy Chege, 10/07/09

«I'd like that my trade union would be more closer to me, sometimes they intervenes only when there is something that they consider as a very serious thing. I want that they consider me as an individual and that they don't just think to the teachers as a block »⁹⁰.

Les enseignants mettent en outre en évidence la nécessité de réformer la Constitution de la KNUT : cette dernière, est, à leur avis dépassée et ils revendiquent le droit de participer plus activement aux élections des responsables nationaux de l'Union⁹¹.

Les enseignants des écoles secondaires pensent que la KNUT s'intéresse surtout aux problèmes de leurs collègues des écoles primaires : certains d'entre eux confessent avoir même pensé laisser la KNUT pour passer à un autre syndicat, la KUPPET (Kenya Union For Post Primary Education Teachers), plus attentif à leurs exigences.

Cet éloignement vis-à-vis de l'Union a des fortes répercussions dans la manière dont les syndiqués participent aux initiatives organisées par la KNUT et en particulier aux grèves.

Ces dernières, comme on le verra par la suite, se caractérisent par une participation détachée et par un faible degré d'engagement de la part des membres de la KNUT.

⁹⁰ Entretien avec Joy Shihemi, 02/07/09

⁹¹ La Constitution de la KNUT, déclare à la section C, paragraphe 1: "Elections of the National Chairman, the 1st Vice Chairman, the 2nd Vice National Chairman, the Secretary General, the Deputy Secretary General, the Assistant Secretary General, the National Treasurer and the Vice National Treasurer shall be carried out by secret ballot by all delegates accredited to participate at either the Annual Delegate Conference or a Special Delegates Conference".

4.2. LES ENSEIGNANTS ET LA PARTICIPATION AUX GREVES

4.2.1. Pourquoi s'engagent ils ?

Le fait que les enseignants appartiennent à la même catégorie professionnelle et qu'ils aient des objectifs communs ne suffit pas à expliquer leur mobilisation lors des grèves.

C'est en effet à tort que l'on imagine qu'un groupe latent-des individus ayant des intérêts communs- est une sorte d'entité douée d'une volonté collective.

Le déclenchement d'une mobilisation collective ne va jamais de soi et entrent toujours en jeu des logiques liées aux stratégies individuelles.

Pour comprendre pourquoi les enseignants s'engagent dans la grève il peut être utile de prendre en considération la thèse de Mancur Olson.

Selon Olson il existe sur le marché, s'il n'y a pas d'interventions externes, une tendance à la sous production des biens publics puisque les individus n'ont pas intérêt à participer à l'action collective nécessaire à les produire.

Comme nous le dit Alessandro Pizzorno⁹² les biens publics sont ceux dont la jouissance appartient à chaque membre d'une collectivité donnée.

Ces biens sont en général produits par une action collective de formes variées : participation au paiement des impôts, participation aux élections, participation à des actions syndicales tendant à obtenir une convention collective.

Dans chacun de ces cas le bien public en question (niveau du produit fiscal et des services publics, formation d'un gouvernement, augmentation salariale) n'est produit que si un certain nombre des membres de la collectivité intéressée participe à l'action.

Dans tous ces contextes, la participation d'un individu singulier n'en modifie pas les résultats. Chaque fois il est donc rationnel pour cet individu de ne pas

⁹² A. Pizzorno, "Considérations sur les théories des mouvements sociaux", *Politix*, volume 3, numéro 9, p.74-80, 1990

participer au processus de production, puisque le bien sera produit, ou non, indépendamment de son apport singulier et parce que s'il est produit il lui sera dans tous les cas accessible. L'individu pourra donc toujours profiter du bien sans avoir à en supporter les coûts, plus ou moins importants, d'une participation à l'action.

Selon le scénario du passager clandestin (*free rider*), en fait, il existe une stratégie encore plus rentable que la mobilisation : regarder les autres se mobiliser.

D'après Olson donc, il n'y a d'actions collectives destinées à la production de biens publics que lorsqu'agissent ce qu'il appelle des « incitations sélectives ».

Celles-ci ne sont rien d'autre que des gains que l'individu reçoit de sa participation à l'action collective mais qui ne résultent pas de l'obtention du bien sur lequel porte la mobilisation.

Ces incitations jouent un rôle crucial surtout dans le cadre des grèves, qui comportent toujours pour ceux qu'y participent des retenues de salaire.

Selon les termes de Mancur Olson, « adhésion obligatoire et piquets de grève sont l'essence même du syndicalisme. ». Les divers avantages que permettent d'obtenir une grève profitent à tous les individus de l'entreprise, tandis que les coûts de réalisation sont encourus par les grévistes syndiqués, d'où un risque de comportement de « passager clandestin ». C'est la raison pour laquelle les syndicats, s'ils ne peuvent reposer sur l'adhésion obligatoire, tirent leur existence de leur capacité à offrir des récompenses sélectives à leurs membres.

Un syndicat travaille d'abord pour obtenir une augmentation des salaires, de meilleures conditions de travail, une législation favorable aux travailleurs, etc., toutes choses que, par leur nature même un travailleur ne peut soutirer isolément. Les syndicats sont pour les négociations collectives, non individuelles. Il s'ensuit que la plupart des succès des syndicats, même s'ils étaient plus impressionnants que les syndicalistes (bon teint) ne le proclament, ne pourraient offrir au travailleur raisonnable un mobile d'adhérer ; ses efforts individuels n'auraient pas d'effet sensible sur son revenu et, qu'il contribue ou non aux frais du syndicat, il bénéficierait de la même manière de ses réalisations.

La plupart des syndicats doivent offrir quelque chose d'équivalent à des assurances, des avantages sociaux ou des droits d'ancienneté. Fait plus important,

presque tous les syndicats s'occupent des doléances de leurs membres contre le patron; c'est-à-dire qu'ils essaient de protéger l'adhérent d'heures supplémentaires trop (ou trop peu) nombreuses, d'une répartition inéquitable du travail le plus déplaisant, des brimades d'un chef d'équipe, etc.

Si les enseignants kenyans décident d'adhérer aux grèves ce n'est pas seulement parce qu'ils croient aux revendications à la base de ces actions, mais aussi en vertu des incitations sélectives que la KNUT est capable de leur offrir.

Ces incitations sont aussi bien positives que négatives.

Elles sont représentées par des allocations, par des fonds de pension pour les enseignants, par la défense légale en cas de différend avec l'employeur.

La décision d'adhérer à la grève est motivée aussi par l'obtention de bénéfices d'une nature autre que strictement matérielle comme par exemple ceux concernant le statut, les relations ou les sentiments.

On peut penser que plusieurs enseignants décident de faire grève pour se sentir partie prenante d'un groupe et pour renforcer les liens avec leurs collègues.

Toutefois ces incitations sélectives peuvent également être de ne pas avoir à encourir de sanctions.

Dans des nombreux cas, en effet, ce sont les incitations sélectives négatives à motiver les enseignants à participer aux grèves.

Quand une grève est proclamée par la KNUT, beaucoup d'instituteurs y adhèrent par peur de s'attirer l'hostilité de leurs collègues.

Cette hostilité peut même mener à mettre physiquement en danger les non adhérents : dans de nombreux cas, à la veille d'une grève, certains enseignants ont menacé de lynchage les collègues qui refusent de s'engager dans ce type d'action.

Si le taux d'adhésion aux grèves de la KNUT est toujours très élevé, toutefois, comme on le verra maintenant, les manifestations qui se déroulent à l'occasion de ces actions sont désertées par la quasi-totalité des enseignants, qui dans la grande majorité de cas préfèrent s'engager d'une manière moins publique.

4.2.2. Une participation silencieuse

Si la perspective d'une augmentation de salaire et les incitations sélectives poussent les enseignants à faire grève, toutefois la plupart de ceux-ci s'engage dans ces actions de manière silencieuse.

Parmi les 16 enseignants interviewés, seulement deux ont déclaré d'avoir participé à des manifestations de rue, tandis que pour les autres la grève a consisté simplement dans le boycottage de leurs cours.

L'héritage de la période à parti unique, où ceux qui osaient contester le régime étaient lourdement punis, semble encore fortement peser sur les enseignants.

Aussi l'attitude menaçante et répressive adoptée par les gouvernements des dernières années à l'égard des grévistes contribue à décourager un grand nombre d'instituteurs kenyans à prendre partie aux manifestations de contestation qui se déroulent pendant la période de la grève.

Participer aux manifestations de rue et crier son mécontentement à l'égard du gouvernement signifie s'exposer (en première personne) et devenir une proie facile des répressions gouvernementales.

Les instituteurs pensent que descendre dans la rue pour défendre la cause du corps enseignant comporte trop de risques et dans la majorité des cas ils se tiennent à l'écart de ces actions et ils préfèrent rester dans l'ombre.

Cette déclaration semble bien exprimer ce point de vue :

«I took part to the strikes slowly but not loudly. Because I have fear, if they find you they may sack you. That's why I decide to do not participate, because I look at my family in Nairobi , it's really expensive to live here, so imagine if you miss my salary, it's going to be bad for me. I can't pay my rent, I can't buy food for my children. So it puts me in a lot of troubles. So that's why many people would like

to go slow on strike but not go in public. Not because you don't want, but because of the fear that have been impelled you »⁹³.

Pour les enseignants donc les coûts à payer pour participer aux manifestations de rue semblent être plus élevés que les gains qu'ils peuvent en tirer : ils ont l'impression que participer à ces actions ne changera en rien leur condition.

Par contre, pour les enseignants, le coût à payer pour adhérer à ces actions semble être très élevé: non seulement ils s'exposent à la violence des forces de l'ordre mais ils risquent aussi de perdre leur travail et de se retrouver, de cette manière, à mener une vie encore plus difficile et précaire.

Dans une ville comme Nairobi, où le coût de la vie est plus cher que dans le reste du pays, le licenciement semble être une éventualité à éviter à tout prix.

La plupart des enseignants participent à la grève en se limitant à ne pas faire cours et se contentent de regarder de loin, où rien de dangereux ne peut arriver, les collègues qui manifestent.

Ces déclarations semblent être particulièrement emblématiques de l'attitude adoptée par les enseignants:

« I don't want to demonstrate in the street for KNUT and risk a bullet in my leg. When I saw the demonstrations on TV I thought that they (the teachers) were wasting their energies because the government is not interested on teachers »⁹⁴.

« I didn't take part to those manifestations. I prefer to go on strike silently. Only the persons who go on the streets can be victimised but the people who remain calm have no problems »⁹⁵.

Comme on le verra maintenant cette attitude de *homo oeconomicus* déjà adoptée par les enseignants vis à vis des actions pouvant à leur procurer des bénéfices directes est encore plus présente lorsqu'il s'agit de revendications sous tendant des intérêts plus larges et moins directes.

⁹³ Entretien Christine Milanga, 07/07/09

⁹⁴ Entretien Sarah Mwendar, 07/07/09

⁹⁵ Entretien avec Christine Milanga, 07/07/09

4.3. DES ATTITUDES DE HOMO OECONOMICUS

4.3.1. Les enseignants au Kenya : des passagers clandestins ?

Si les enseignants adhèrent d'une manière silencieuse aux grèves proclamées par la KNUT, ils semblent rester totalement à l'écart de toute autre forme de mobilisation organisée en dehors de leur réseau syndical.

Ce type de mobilisations comporte trop de coûts et trop peu de gains pour inciter les enseignants à y adhérer.

La déclaration de cette enseignante semble parfaitement résumer ce point de vue :

« I don't take part to any political manifestation. Which advantages give you to be involved in those manifestations? Those manifestations will put money in your pockets? For the teachers to participate to this do not present any advantages, it does not give them more money! In Europe being involved in politics is something that paid you. But here in Kenya if you are involved in politics and you decide to show it publicly you can be even shoot tomorrow because of yours ideas and nobody cares and that's a risk that teachers don't want to take. Why should you be killed? Because of your ideas? You are just a teacher, so you keep quite and teach. And you make noise only when that benefit you directly and not when it benefit the country. For what for? What the country do for you teacher? We don't see that benefits »⁹⁶.

Pourquoi s'engager dans des manifestations politiques ou dans des protestations contre le gouvernement si cela comporte le risque de se faire blesser ou même de se faire tuer ?

⁹⁶ Entretien avec Sarah Mwendar, 07/07/09

Les enseignants font preuve d'une certaine efficacité d'action seulement lorsqu'il s'agit de leurs intérêts catégoriels : ceux-ci sont des intérêts de proximité et ils sont manifestes, visibles et objectifs.

La politique ou l'homme politique mobilise au contraire sur des intérêts qui sont très vastes et très océaniques et sous-tend des gains dont on peut bénéficier moins directement.

Alors qu'une augmentation de salaire ou une amélioration des conditions de vie sont des gains plus palpables et capables de toucher les sens, les gains que l'on peut soustraire de la participation à une manifestation politique sont moins visibles, plus abstraits, moins immédiats et distribués sur une plus vaste échelle.

Parmi les 16 enseignants interviewés aucun n'a déclaré avoir participé à une quelconque manifestation politique ou à une protestations anti-gouvernementale.

De ce point de vue, les enseignants semblent agir comme des acteurs économiques et leur engagement paraît être subordonné à un calcul rationnel : ils mettent sur une balance les coûts et les avantages et ils agissent de la manière la plus convenable pour eux.

Comme on le verra maintenant, ce qui pousse les enseignants kenyans à se tenir à l'écart de toute forme de mobilisation politique n'est pas seulement un calcul rationnel mais aussi un mépris et une aversion profonde à l'égard de la politique.

4.4. LE REPLI DANS LA SPHERE PRIVEE

4.4.1. La méfiance vis-à-vis de la politique

Ce qui semble caractériser les enseignants kenyans est une très forte dévalorisation de l'activité politique.

Celle-ci est liée à certaines caractéristiques de la culture politique kenyane.

Selon Denis-Constant Martin, la culture politique est conçue comme :

« le résultat, construit dans le cadre d'une collectivité déterminée et, le plus souvent, attaché à un espace particulier, de l'appréhension, au travers des

mécanismes de l'affectivité politique, des réalités matériellement vécues et des stratégies déployées par les individus (ou les groupes auxquels ils se sentent appartenir ou encore des personnalités auxquelles ils s'identifient dans une situation donnée) ainsi que des relations entre ces réalités et ces stratégies »⁹⁷.

La suspicion envers l'État est d'ailleurs l'un des traits fréquemment observés des cultures politiques kenyanes⁹⁸.

Si l'on parle de dévalorisation de l'activité politique, c'est parce que, d'après les enseignants elle ne véhicule aucun projet et elle n'articule aucune valeur fondamentale.

La compétition politique n'est pas considérée comme une activité permettant la diffusion des valeurs morales car, pour beaucoup, elle ne sert que les intérêts de chacun des compétiteurs et non pas l'intérêt général.

La politique est conçue comme le règne de « la politique du ventre », elle ne permet pas seulement d'obtenir le status et le pouvoir mais est aussi considérée comme le lieu où on peut réaliser une accumulation primitive.

Le pouvoir est vu par les instituteurs comme le véhicule exclusif du système d'inégalité sociale et les positions de pouvoir sont perçues comme des positions d'accumulation.

La politique est essentiellement considérée comme le règne du « *straddling* », du chevauchement et, dans le corps des instituteurs kenyans, la conscience de l'existence d'une relation forte entre l'exercice du pouvoir, le jeu factionnel et l'accès à l'appareil de l'Etat est largement diffusée.

Au Kenya, en effet, le surplus que dégagent les différentes modalités de l'exploitation rentière est essentiellement accaparé par les détenteurs de l'autorité politique.

Ce qui caractérise les enseignants kenyans est aussi une opinion fortement négative à l'égard des hommes politiques de leurs pays.

Leur vision des hommes politiques de leur pays est liée à la conception particulière qu'ils ont de l'autorité et du pouvoir.

⁹⁷D.C. Martin, *La découverte des cultures politiques. Esquisse d'une approche comparatiste à partir des expériences africaines*, Les Cahiers du CERI, N°2, p. 11, 1992

⁹⁸M.E. Pommerolle, *op.cit*

Comme le met en évidence Denis Constant Martin, pour la majorité des kenyans celui qui exerce une autorité doit distribuer les biens auxquels il a accès grâce aux pouvoirs qui lui sont conférés.

La légitimité des gouvernants est donc essentiellement liée à leur capacité de redistribution(matérielle et symbolique) et elle s'érode lorsque les citoyens sont persuadés qu'il y a un manque injustifié à cette obligation.

Denis Constant Martin souligne que la popularité de Jomo Kenyatta s'est évanouie lorsque dans les années '70, les kenyans se sont persuadés qu'il était devenu un voleur, (accapareur) prisonnier d'un clan corrompu⁹⁹.

De ces déclarations émergent clairement le mépris profond et la méfiance éprouvés par les enseignants vis-à-vis des hommes politiques de leur pays :

«I think that the politicians are greedy and liars, they are not interested to the poor persons, they are not interested to the others, the politicians do not represent the citizens, they represent themselves »¹⁰⁰.

« For me politicians are people who are at the power to get their own interests. They have any obligation to the constituents, they are interest to common people only when they want their vote but immediately after they had their votes they forget about the people. MP get a very high salary, after the post elections events we have people in Kenya who live in refugee camps why they don't spend money to build houses for them rather than incrementing theirs salaries? Why they don't use those money to resettle those people? They are not considering us at all. When they are doing their political campaigns they present themselves as good people but in reality they are different, in reality they are selfish¹⁰¹ »

« I think that our politicians are not patriotic as such »¹⁰².

⁹⁹ C.Coulon, D.C. Martin, « Les afriques politiques », Editions La Découverte, p.166, 1991.

¹⁰⁰ Entretien avec Gladys Otieno, 03/07/09

¹⁰¹ Entretien avec Godwin Wangila, 03/07/09

¹⁰² Entretien avec Sila Mboha, 07/07/09

« I think that our prime minister, our deputies are not serious about that country. Some of them didn't neither go very far in school. They only have an huge salary and they spend it, in shopping abroad.

They are very selfish. Do you know what has been the first thing they have done the first time they went on Parliament? They gave to themselves a salary increment. It is just ridiculous. Before the arrive of the new Minister of Finance, every MP used to have four or five cars. You know one car for the wife, two or, three cars for them. And you know they have beautiful cars, Mercedes Benz, Suzuky. And, you know, they don't even pay taxes. And for me that's just ridiculous because they have to pay taxes as any other Kenyan. They are not foreign: they are Kenyans like me. So why they do not pay taxes? »¹⁰³.

« In a country as Kenya, where we have slums like Kibera, the politicians don't do anything for those poor people, they are only able to give better salaries to themselves. Politicians have very rich salaries. Politicians really care about themselves, the economy is going down and they seem to do not care about it. They don't care about the problems of the common people, they are very selfish »¹⁰⁴.

Les politiciens sont définis comme des égoïstes et des profiteurs : ils sont au pouvoir uniquement pour s'enrichir, ils n'ont pas à cœur les besoins et les exigences des personnes communes et ne servent que leurs propres intérêts.

On voit émerger un clivage profond entre les citoyens et leurs gouvernants : ces derniers semblent se rappeler de l'existence des dominés uniquement lors des élections alors que pour toutes les autres occasions ils les ignorent totalement.

Alors que 60% des kenyans vit avec moins d'un dollar par jour¹⁰⁵, les hommes politiques gagnent en un seul mois ce qui représente dix années de salaire de base d'un fonctionnaire kenyan, ils possèdent quatre ou cinq voitures chacun, alors que la majorité de la population ne peut même pas s'en permettre une, et ils sont exonérés du paiement des impôts.

¹⁰³ Entretien avec Sarah Mwendar, 07/07/09

¹⁰⁴ Entretien avec Gladys Otieno, 03/07/09

¹⁰⁵ R. Vivien, *op. cit.*

Pour la plupart des enseignants les hommes politiques sont au pouvoir mais ils ne le méritent pas : dans beaucoup de cas, en effet, ils ont un niveau d'instruction très peu élevé et n'occupent des positions importantes uniquement parce qu'ils ont des liens de parenté ou d'amitié avec d'autres hommes politiques.

Ce mépris très enraciné à l'égard de la politique et des hommes politiques est aussi dû au fait que l'endettement kenyan impose des sacrifices non négligeables à la population, de plus, c'est une dette odieuse, c'est-à-dire une dette de régime, qui, en grande partie, a été contractée sous la dictature de Arap Moi de 1978 à 2002¹⁰⁶. Aussi les principaux journaux kenyans contribuent à forger chez les citoyens ordinaires un sentiment de méfiance profonde à l'égard de la politique : ces derniers ne cessent de véhiculer l'image d'un Kenya comme un des pays le plus corrompu au monde (la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique dans son Rapport 2004, *l'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance*, classe le Kenya parmi les 12 pays les plus corrompus du monde) et dans de nombreux cas accusent ouvertement le gouvernement en place de ne pas savoir faire bon usage de l'argent publique.

En outre, alors que les hommes politiques affirment de ne pas avoir assez d'argent pour accorder une augmentation des salaires aux fonctionnaires publiques ils n'arrêtèrent pas de revaloriser les leurs, plutôt que d'employer cet argent à essayer de reloger les milliers de personnes qui depuis la crise postélectorale de 2007 vivent encore dans des campements.

L'attitude des enseignants vis-à-vis de politique se caractérise non seulement par une forte criticité mais aussi, comme on le verra plus bas, par une désillusion profonde.

4.4.2. Tout changer pour que tout reste pareil

La majorité des enseignants semble attendre avec impatience un renouvellement de la classe dirigeante.

Seule l'arrivée au pouvoir d'une classe de politiciens plus jeune, plus dynamique et avec plus d'instruction serait censée déterminer un véritable changement dans la vie politique kenyane.

Les déclarations de ces enseignants sont, à ce titre, très significatives:

« The only solution for us may be is to change the political class »¹⁰⁷.

« A new generation of politicians could change our situation. May be they would act on the behalf of the common people, and wouldn't use their positions to obtain personal advantages. May be they would use their positions to develop our country»¹⁰⁸.

« I think that if we have a young generation of politicians things would be very different right now. If we have a generation of politicians that went to university. New people need to come up and rule; the others are too old now they have to leave their places to younger politicians. We have to remove our politicians »¹⁰⁹.

Cependant les enseignants ont conscience que le renouvellement de la classe politique au pouvoir est une chose qui ne se produira jamais.

Ce qui caractérise les instituteurs kenyans est, en effet, un fort pessimisme à l'égard du futur de leur pays.

Pour eux la vie politique kenyane est marquée par un profond immobilisme : ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui y étaient déjà hier et y seront encore demain, les noms des partis politiques changent mais les personnes qui les guident sont toujours les mêmes.

« If you look at the political life of our country, you realise that the politicians that are at the government right now have inherited their positions from others politicians or they worked for the former regimes. Now they have changed names

¹⁰⁶ R. Vivien, *op.cit.*

¹⁰⁷ Entretien avec Godwin Wangila, 03/07/09

¹⁰⁸ Entretien avec Christine Rabari, 07/07/09

¹⁰⁹ Entretien avec Sarah Mwendar, 07/07/9

but in the end they are always the same people. Most of them were on the regime of Kenyatta, in the regime of Moi and now they say that they are good people but that's simply not possible »¹¹⁰.

Aussi, l'arrivée au pouvoir de Kibaki, qui, au début, avait été salué avec beaucoup d'enthousiasme, est aujourd'hui considéré par plusieurs enseignants comme un changement « *from bad to worse* ».

Ces déclarations s'avèrent à ce propos particulièrement emblématiques:

« In 2002 we think to have advanced further but unfortunately, in a sense , we have retrogressed because the same people that before fought for the reforms now that they are at the power they are not that aggressive and they don't do the reforms we are expecting. I think that in this change of attitudes there are aspects of corruption. In 2002 the country was not only expectant but also united »¹¹¹.

« With Kibaki when we look at his policies we realise that there was a change to the worse. In 2007 he has regained the power by force. Now he knows that is his last term, so he has nothing to lose »¹¹².

« I think that since 2002 there has been a change for the worse. We are going into lots of crisis, people are poorer and poorer and politicians are getting richer and richer »¹¹³.

« Since 2002 I don't see any change. If there is any change is that we are passed from bad to worse »¹¹⁴.

Ces attitudes sont symptomatiques de la forte crise de légitimité qui traverse la classe politique du pays. La fin du gouvernement KANU est considérée comme une sorte de « révolution passive » au sens où l'entend Antonio Gramsci et les

¹¹⁰ Entretien avec Godwin Wangila, 03/07/09

¹¹¹ Entretien avec Sila Mboha, 07/07/09

¹¹² Entretien avec Godwin Wangila, 03/07/09

¹¹³ Entretien avec Gladys Otieno, 03/07/09

¹¹⁴ Entretien avec Sarah Mwendar, 07/07/09

enseignants voient la politique de leur pays comme le fruit d'un compromis entre les catégories dominantes anciennes et les nouvelles.

Etabli par Jean-François Bayart à partir de l'observation du système de domination au Cameroun¹¹⁵ le « scénario de l'assimilation réciproque des élites » au sein d'une matrice autoritaire, peut également s'appliquer à l'interprétation de l'État kenyan.

Les élites anciennes et modernes tirent leur pouvoir de ressources différentes et leur système de domination, de reproduction et de recomposition repose sur différents éléments permettant l'amalgame de ces groupes dominants « en quête hégémonique ».

4.4.3. L'apathie politique

Le mépris et la méfiance à l'égard de la sphère politique, déterminent, chez les enseignants kenyans, une sorte d'apathie politique.

Ce mécontentement à l'égard de la politique et de hommes politiques de leur pays pousse les enseignants des écoles primaires et secondaires à se replier dans la sphère privée : pour reprendre la terminologie de Hirshman, donc, les instituteurs kenyans semblent préférer l' *exit option* à la *voice option*.

Les enseignants kenyans, en fait, bien qu'ils aient une vision très critique et très négative de la vie politique de leur pays, plutôt que de s'engager dans des initiatives de contestation contre le régime en place, ils choisissent d'adopter une attitude passive et de se tenir le plus possible à l'écart de la sphère politique.

Très peu des enseignants interviewés a déclaré s'intéresser à la politique et la plupart a admis ne prendre partie à aucune activité politique.

Comme on l'a vu auparavant, les instituteurs semblent s'engager uniquement pour défendre leurs intérêts particuliers et tendent à rester à l'écart de toute autre manifestation politique organisée en dehors de leur réseau syndical.

¹¹⁵ J.F. Bayart, « L'État en Afrique. La politique du ventre », Paris, Fayard, 1989.

Si les enseignants ne participent pas à ces manifestations c'est parce qu'ils pensent que cela pourrait être dangereux et parce qu'ils estiment qu'en prenant partie à ces actions ils auraient plus à perdre qu'à gagner.

En outre, parmi les enseignants interviewés, seul un nombre très restreint a déclaré faire partie d'une quelconque organisation ou association politique.

De ce qu'il émerge de nos entretiens, la raison principale qui pousse les instituteurs kenyans à rester à l'écart de la vie associative de leur pays est la conviction qu'elle est sujette à la manipulation politique.

L'héritage du régime à parti unique joue un rôle centrale dans la formation de cette idée.

Pendant cette période, en effet, les associations et les organisations étaient l'objet d'un investissement méthodique de la part du régime, qui voulait en faire des courroies de transmission au service de sa stratégie de contrôle sociale.

Le pouvoir en place, recoupait, en outre, les initiatives des associations et il s'en arrogeait les bénéfices.

Les deux autres motivations les plus fréquemment citées par les enseignants pour justifier leur faible adhésion à la vie associative du pays sont le manque de temps et le manque d'argent.

La déclaration de cette enseignante est à ce titre très emblématique et elle nous permet aussi de comprendre à quel point les logiques néo-patrimoniales affectant la sphère politique kenyane ont été intériorisées par les dominés.

« I am not a member of any political association because in Kenya to be involved in politics you need money. My father was engaged in politics and he spent lots of his retirement salary feeding people in his house, making cups of tea, cooking food, hoping to be elected and in the end he was not. Because politics in Kenya is about feeding people, is about giving them food and money for nothing. In any political association people give money to other people and pretend. And sometimes they are not even interested on your ideas they are only interested on your pockets. To be involved in politics you have to have a very big pocket »¹¹⁶.

D'après les enseignants kenyans, pour devenir un membre d'une quelconque organisation politique il faut avant tout avoir des moyens et, la position alors atteinte permet de gagner un surplus de prestige et de pouvoir d'influence.

Cet aspect de la vie associative kenyane est aussi souligné par René Ottayek¹¹⁷, qui en prenant comme exemple les clubs des femmes, montre comment ceux-ci, bien qu'ils ne soient que des formes actualisées des groupes d'entraides ménagères traditionnels, ne participent pas moins aux stratégies très actuelles d'accès aux ressources du système.

Les responsables féminins des clubs, en effet, sont parfois les épouses, ou bien les mères d'hommes politiques influents pour qui elles recrutent et mobilisent lors des élections.

L'unique forme de participation politique que les enseignants kenyans semblent exercer est le vote.

De ce qui émerge des entretiens on a toutefois l'impression qu'ils sont davantage vécus comme un devoir que comme un droit et, dans certains cas, l'abstention électorale s'avère être un moyen assez fréquemment employé pour sanctionner le pouvoir en place.

« I dislike these politicians and if you want the truth last time I didn't even go to vote. I like to vote and to exercise my rights but last year I didn't even go to vote, because there was none candidate that I wanted to elect »¹¹⁸.

Nos entretiens mettent en évidence que le pouvoir en place, bien qu'il fasse l'objet d'une critique presque systématique de la part des enseignants, est très rarement attaqué d'une manière frontale.

Les enseignants ont peur et pensent qu'ils ont trop à perdre et peu à gagner en contestant ouvertement l'autorité.

Ils préfèrent donc la critiquer de loin et rester le plus possible éloignés d'un monde comme celui de la politique qu'ils considèrent malhonnête et corrompu.

¹¹⁶ Entretien avec Sarah Mwendar, 07/07/09

¹¹⁷ R. Ottayek, *Organisations et compétitions politiques*, in Martin D.C « Nouveaux langages du politique en Afrique orientale », Editions Karthala, Paris, 1998

¹¹⁸ Entretien avec Sarah Mwendar, 07/07/09

5. LES ENSEIGNANTS AU KENYA: CLASSE EN SOI OU CLASSE POUR SOI?

Dans ce dernier chapitre nous tenterons de savoir s'il existe chez les enseignants kenyans d'une conscience de classe.

Les instituteurs kenyans constituent une classe en soi ou une classe pour soi ?

La notion de classe en soi fait référence à une classe qui existe indépendamment d'un sentiment d'appartenance affirmé.

Les individus en question partagent un même mode de vie et ont des conditions productives similaires mais n'ont pas la conscience d'appartenir à une même classe sociale.

Au contraire, la notion de classe pour soi se réfère à une classe qui prend conscience d'elle-même et qui agit pour transformer la société.

La notion de classe pour soi implique la conscience chez des individus déterminés du rapport de domination auquel ils sont soumis.

C'est seulement la présence de cette conscience qui rend possible l'organisation, la mobilisation et l'action collective de ce groupe d'individus.

Dans ce chapitre, après avoir réfléchi sur la notion de conscience de classe et sur ses déterminations nous examinerons de plus près les grèves des enseignants.

Quelle est la signification de ces actions ? Sont-elles de simples revendications sectorielles, qui ont pour but l'obtention de bénéfices matériels ou sont-elles symptomatiques de la présence, chez les individus qui y adhèrent, d'une conscience de classe ? Peuvent-elles être lues comme des actions visant à remettre en question l'ordre hiérarchique de la société ? Peuvent-elles être considérées comme des actions permettant aux dominants de s'émanciper de leur domination ?

Dans la dernière partie du chapitre, afin de dégager l'existence d'une conscience de classe, on prendra en considération les protestations et les manifestations qui se sont déroulées au Kenya ces dernières années.

Existe-il des mobilisations rassemblant divers groupes d'individus ou diverses catégories professionnelles censés appartenir aux classes moyennes ? Peut-on parler de la présence d'une communauté d'intérêts parmi ces divers groupes appartenant aux classes moyennes ou assiste-t-on plutôt à une spécialisation des intérêts ?

5.1. UNE REFLEXION PREALABLE: LA NOTION DE CONSCIENCE DE CLASSE

5.1.1. La notion de conscience de classe: définitions et enjeux.

Avant de s'interroger sur l'existence d'une conscience de classe au sein du corps des enseignants kenyans il est nécessaire de revenir brièvement sur l'analyse de ce concept, qui est souvent employé d'une manière très ambiguë.

La notion de conscience de classe implique une réflexion sur la manière dont les individus se représentent la hiérarchie sociale et sur la place qu'ils y tiennent.

Le mot conscience revêt en effet : un sens sociologique, qui renvoie à la théorie durkheimienne de la conscience collective, un sens psychologique, qui réfère au problème de l'identification perçue d'une personne à une classe qu'elle définit comme telle, un sens sociopolitique, souligné par les marxistes, d'engagement d'une classe organisée dans une lutte pour la défense de ses intérêts¹¹⁹.

Selon Claude Rivière il faut comprendre la conscience au sens sociologique comme « un ensemble de contenus intellectuels »: images, idées, opinions, certitudes, plus ou moins partagés par les personnes d'un certain milieu, renforcés par une suggestion mutuelle, et par la conviction personnelle que ces contenus sont communs aux membres du même groupe.

« Les diverses dimensions indiquées pour caractériser la classe (valeurs, schémas de pensée et de comportement) sont reliées par le postulat selon lequel la classe affecte, modifie ou détermine le comportement de ses membres, même si l'individu n'a pas conscience de la force qui agit sur lui »¹²⁰.

¹¹⁹ C. Rivière, « Classes et stratifications en Afrique. Le cas guinéen », Presses Universitaires de France, Paris, 1978

¹²⁰ C. Rivière, *op.cit.*, p.56.

Claude Rivière fait remarquer comment dans la conscience de classe entrent en jeu :

- la conscience d'appartenir à une classe (*l'identification* selon la terminologie anglo-saxonne) ;
- la conscience de la place de cette classe dans la hiérarchie des classes ;
- la conscience des particularités et intérêts de la classe à laquelle on appartient, éventuellement de sa solidarité et de son esprit de corps ;
- la conscience cohésive d'un groupe capable d'une action politique unifiée dans le cadre d'une lutte de classe¹²¹.

Comme le souligne Rivière pour comprendre si, chez un groupe déterminé, il existe une conscience de classe, il ne suffit pas de demander aux individus en question à quelle classe sociale ils se sentent appartenir.

Dans le contexte de ces analyses, en fait, la conscience de classe n'est que l'identification subjective à la classe, « une sorte d'étiquetage psychologique, souvent sujet à erreur parce que l'individu a tendance à proposer comme image de lui-même celle d'un membre de la classe immédiatement supérieure à la sienne (c'est l'identification aux aspirations ou au modèle) ou bien parce qu'il a tendance à affirmer son appartenance à une classe qui n'est pas idéologiquement, dans une quelconque partie de la population, l'objet d'une péjoration »¹²².

En tout cas, comme nous le rappelle Rivière, lorsqu'on parle de conscience de classe il faut toujours se demander jusqu'à quel point elle détermine en réalité les attitudes quotidiennes de l'individu et quelle est l'importance de cette identification de classe par rapport à l'identification à d'autres groupes sociaux auxquels l'individu appartient.

¹²¹ C. Rivière, *op.cit.*, p.56.

¹²² C. Rivière, *op.cit.* p.57

5.2. A LA RECHERCHE D'UNE CONSCIENCE DE CLASSE

5.2.1. Les grèves des enseignants kenyans: de véritables mouvements sociaux?

Les grèves des enseignants expriment -elles de simples intérêts corporatistes et sectoriels ou sont-elles au contraire, symptomatiques de la présence dans ce groupe d'une conscience de classe?

Peut-on considérer ces mobilisations comme de véritables mouvements sociaux, au sens dont les entend Alain Touraine ?

Pour Alain Touraine on peut définir les mouvements sociaux comme « des actions conflictuelles qui peuvent être comprises comme un effort de défense, de reconstruction ou d'adaptation d'un élément malade du système sociale, qu'il s'agisse d'une valeur, d'une norme, d'un rapport d'autorité ou de la société elle-même »¹²³.

Comme le dit Lagroye, en effet, l'acquiescement à la relation de pouvoir n'est pas donnée une fois pour toutes mais il est constamment soumis à des restructurations dont dépend la légitimité du pouvoir exercé. Même si le pouvoir et ses appareils font partie des structures de l'organisation sociale que l'individu a appris au cours de sa socialisation à considérer comme inévitables, ils peuvent toujours être remis en question par ce dernier.

Selon Touraine un mouvement social est « une action à la fois culturellement orientée et socialement conflictuelle d'une classe sociale définie par sa position de domination ou de dépendance dans le mode d'appropriation de l'historicité, des modèles culturels d'investissement, de connaissance, de moralité, vers lesquels il est lui-même orienté ».

La classe, est, en effet, pour Touraine «la catégorie au nom de laquelle un mouvement mène son action et qui le définit dans son identité» et on ne peut pas

¹²³ A. Touraine, « Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ? », *Revue française de sociologie*, xxv, 1984

parler de mouvement social si ce dernier n'a pas « une certaine conscience de lui-même ».

Les grèves des enseignants sont -elles faites au nom d'une classe sociale et représentent -elles une tentative de la part des dominés de remettre en question leur domination?

En examinant les grèves des enseignants kenyans des dernières années on a l'impression que leur moteur principal consiste dans l'obtention d'une augmentation de salaire et dans une majoration des allocations.

C'est donc essentiellement la perspective d'obtenir des gains matériels qui a poussé les enseignants à entrer en action et ces revendications ne semblent pas être guidées par la volonté du groupe en question de modifier sa place dans la société et de remettre en question sa domination.

Mais avant tout, les enseignants ont-ils conscience de leur domination ? Ont-ils conscience de la place qu'ils occupent et du rôle qu'ils jouent au sein de la société kenyane? Leur communauté d'intérêts suffit -elle à construire le sentiment d'appartenance aux classes moyennes?

Peut -on interpréter les grèves organisées par le syndicat des enseignants comme l'expression d'une lutte de classe?

Comme le mettait déjà en évidence Claude Rivière, en se référant au cas Guinéen, « si la conscience de classe ne se réduit pas à une conscience de position sociale puisqu'elle inclut la perception d'une solidarité et d'une unité d'action concertée, l'action de classe ne s'identifie pas non plus à l'action syndicale bien que toutes les deux puissent résulter de la perception d'une situation commune défavorable de l'imputation de cette situation à quelques causes institutionnelles ou à quelques volontés jugées responsables »¹²⁴.

Ces actions entreprises par le syndicat s'avèrent, en effet, être assez spécialisées et individualistes alors que l'action de classe se veut universaliste et se présente souvent comme affective.

Comme le souligne Rivière, « c'est par sa personnalité globale qu'un individu appartient à une classe »¹²⁵, alors que l'adhésion à un syndicat n'engage que un des rôles de la personne sans affecter nécessairement les autres.

¹²⁴ C.Rivière, *op.cit*, p.175

¹²⁵ C.Rivière, *op.cit*, p.175

L'action syndicale en outre, ne vise pas à une totale remise en question des structures économiques et politiques de la société : elle a pour but essentiel l'obtention par les syndiqués d'une plus grande participation aux biens rares dont dispose le système social où ils jouent leur rôle.

Comme on l'a déjà vu plus auparavant , en examinant les attitudes des enseignants kenyans on peut s'apercevoir que ceux-ci se servent du syndicat pour améliorer leur statut sans être toutefois prêts à se sacrifier pour d'autres combats qui peuvent servir des groupes plus vastes et dont les bénéficiaires sont moins directes et moins tangibles.

5.3. LES ENSEIGNANTS AU KENYA : UNE CLASSE EN SOI

5.3.1. La spécialisation des intérêts et le manque de protestations infra-catégorielles.

Afin de comprendre s'il existe une conscience de classe chez les enseignants kenyans des écoles primaires et secondaires on peut focaliser notre attention sur les protestations qui se sont déroulées au Kenya ces dernières années.

Existent-elles des protestations rassemblant divers groupes ou diverses catégories professionnelles censées appartenir aux classes moyennes?

Les enseignants ont-ils déjà manifesté ou sont ils déjà entrés en grève avec d'autres catégories professionnelles?

Existe-t-il dans d'autres catégories professionnelles gagnant le même salaire et ayant des conditions de vie similaires, la conscience d'appartenir à une même classe sociale?

Cette situation similaire dans laquelle se trouvent ces différentes catégories professionnelles les insistent-elle à mener des combats communs? On peut, par exemple, prendre en considération le cas des infirmières.

Si l'on prend le salaire comme critère classificatoire, alors celles-ci font partie des classes moyennes.

En effet, celles-ci gagnent environ le même salaire que les enseignants soit une paye mensuelle comprise entre 15000 Ksh et 30000 Ksh.

Le salaire ne représente pas toutefois l'unique ressemblance avec les enseignants.

Les infirmières comme les professeurs sont des fonctionnaires publics et comme eux, elles travaillent dans des secteurs clé de la société et dispensent des services incontournables.

Les infirmières tout comme certains enseignants, dans beaucoup de cas, se doivent travailler dans des conditions très difficiles : chacune a, en moyenne, soixante patients à soigner et les conditions hygiéniques dans lesquelles elles travaillent mettent en danger leur propre santé¹²⁶.

Dans beaucoup d'hôpitaux, en effet, les gants et les masques sont en quantité insuffisante et les mesures assurant la non transmission des maladies s'avèrent être inadéquates¹²⁷. En outre, elles touchent des salaires inappropriés au travail effectué et très souvent elles sont payées en retard.

Les infirmières présentent d'autres similitudes avec les enseignants : elles s'engagent assez fréquemment dans des grèves et ont des revendications très semblables à celles des premiers.

Comme pour les enseignants, les grèves représentent pour les infirmières le moyen le plus efficace pour se faire écouter par un gouvernement qui semble ne pas les tenir assez en considération et qui ne se soucie pas de leurs problèmes et de leurs exigences.

Exactement comme pour les instituteurs, les grèves des infirmières visent essentiellement à obtenir une augmentation de salaire et une majoration des allocations.

¹²⁶ Daily Nation, 19/12/97

¹²⁷ East African Standard, 25/03/02

Les moments choisis pour l'organisation d'une grève répondent à des exigences stratégiques précises : elles se déroulent toujours dans les années d'élection.

Afin de faire plus de pression sur le gouvernement, dans certains cas, les grèves sont organisées dans des périodes particulièrement critiques : en 1997, par exemple, la grève des infirmières commença au moment où une épidémie de choléra faisait rage dans le pays.

Malgré les ressemblances existantes entre les enseignants et les infirmières et bien qu' en 1997 et 2002 les deux aient décidé de faire grève, ils ne se sont jamais mobilisés ensemble.

Pourquoi chacun de ces deux groupes mène ses protestations de manière individuelle alors que des actions concertées seraient plus efficaces et pourraient faire beaucoup plus de pression sur le gouvernement ?

D'après ce qui émerge de nos recherches, si les enseignants et les infirmières ne se mobilisent pas ensemble c'est avant tout parce qu'ils n'ont pas conscience d'appartenir à une même classe sociale.

Ils se sentent avant tout des enseignants et des infirmières et non pas des membres des classes moyennes.

L'identité catégorielle semble primer sur toutes les autres identités et paraît être la seule capable d'avoir du sens.

Dans ces deux groupes le sentiment d'appartenir aux classes moyennes de leur pays semble être complètement absent et ils n'ont pas la conscience d'appartenir à un même ensemble social.

La conscience de classe ne semble pas être un élément structurant leur identité et susceptible de motiver leurs acts et leurs comportements.

Si chez les enseignants sont visibles des intérêts communs et le sentiment d'un lien, toutefois ceux-ci ne dépassent pas le domaine catégoriel et sectoriel.

La communauté d'intérêts présente parmi le corps professoral semble ne pas suffire à construire un sentiment d'appartenance aux classes moyennes.

On assiste, chez ce groupe professionnel, à une spécialisation des intérêts contraire à la réalisation d'une union sur une base plus large.

Les individus en question semblent être beaucoup plus liés par des intérêts catégoriels communs et par la perspective d'obtenir des avantages sectoriels que par le sentiment d'appartenir à un même groupe social.

Les enseignants kenyans apparaissent politisés pour des besoins de survie, organisés en groupes professionnels mais non en classe consciente d'elle-même. Les instituteurs kenyans semblent davantage constituer une classe pour soi qu'une classe en soi.

Ils sont uniquement unis par la spécificité de leurs intérêts et ils n'ont pas la conscience d'appartenir à une classe sociale spécifique ayant des fonctions déterminées et un rôle précis à jouer au sein de leur société.

Conclusion

Dans notre étude nous avons choisi d'observer les enseignants des écoles primaires et des écoles secondaires en tant que segment représentatif des classes moyennes kényanes.

Nous avons constaté l'important rôle joué par la Kenya National Union of Teachers en tant que facteur d'identification du corps professoral et moteur de la diffusion d'une conscience catégorielle.

Le syndicat des enseignants remplit une fonction centrale en faisant apparaître les enseignants comme un groupe sociale reconnu et, en contribuant à diffuser les représentations sociales du corps professoral soit auprès de la classe dirigeante et de l'Etat, soit auprès des catégories dans lesquelles se trouvent les clients potentiels des services que cette catégorie professionnelle produit.

Notre recherche a montré que les enseignants s'engagent essentiellement dans des protestations guidées et que la KNUT joue un rôle central dans le déclenchement de ces actions.

Si, en fait, dans les pays occidentaux, les syndicats semblent avoir perdu leur capacité de mobilisations, au Kenya ils demeurent des forces premières de contestation.

Le fait que les enseignants appartiennent à une même catégorie professionnelle et qu'ils aient des objectifs communs ne suffit pas à les faire se mobiliser.

La Kenya National Union revêt une fonction centrale en tant que déclencheur du passage à l'action en axant ses efforts sur l'exaltation de la participation et des expériences qu'elle procure.

Notre étude, a, en outre, montré que la grève est le moyen d'action le plus fréquemment utilisé par le corps des instituteurs kényans.

De 1997 à 2009 les enseignants kényans se sont engagés dans quatre grèves.

Les revendications à la base de ces actions consistent essentiellement dans une augmentation de salaire et dans une majoration des allocations. Toutefois ces actions sont aussi déterminées par l'incapacité du gouvernement à maintenir ses promesses.

En 1997, en effet, à la fin d'une grève de trois semaines qui bloqua l'entier système scolaire du pays, le gouvernement a accordé aux enseignants une augmentation de salaire compris entre 150% et 200%.

Depuis cette grève douze ans se sont écoulés et cette augmentation doit encore être réalisée : le gouvernement déclare ne pas avoir assez d'argent pour pouvoir payer les enseignants et ceux-ci pensent que les hommes politiques au pouvoir leur ont promis une revalorisation de leur salaire dans le seul but de récupérer leur voix lors des élections.

Les années d'élection représentent, en effet, des moments particulièrement propices pour l'organisation d'une grève.

Afin d'inciter le gouvernement à répondre à ses demandes la KNUT peut choisir de jouer la carte du vote: ce syndicat compte, en effet, des milliers d'adhérents et peut facilement les convaincre de voter contre le parti au pouvoir, dans le cas où celui-ci décevrait leurs attentes.

Toutefois les élections ne constituent pas l'unique enjeu stratégique des grèves des enseignants : afin de précipiter les décisions du gouvernement, celles-ci sont souvent organisées en concomitance avec les examens de fin d'année.

Le choix de la grève comme mode d'action n'est pas le fruit du hasard.

Le mode d'action adopté par les enseignants est le produit d'un choix délibéré opéré par ceux-ci parmi des modes d'action bien définis et sur la base de critères à la fois subjectifs et objectifs.

La grève est de ce fait une forme d'action culturellement et historiquement déterminée et semble représenter l'unique moyen possible pour se faire écouter par un gouvernement qui ne s'intéresse pas à leurs problèmes et à leurs exigences.

La grève s'avère être le mode d'action le plus efficace face à un pouvoir qui semble ne comprendre que le langage de la force.

Celle-ci, en effet, même si elle ne permet pas aux enseignants d'obtenir toujours ce qu'ils demandent, leur donne au moins la possibilité de mener un dialogue direct avec le gouvernement.

Toutefois, si la grève de 1997 fut très efficace, permettant aux instituteurs d'obtenir une augmentation de salaire important, les grèves plus récentes semblent être moins performantes.

Cela est dû à une routinisation de la grève: ce moyen d'action a été trop fréquemment employé par les enseignants et ses effets semblent désormais trop prévisibles pour pouvoir faire pression sur le gouvernement comme aux premiers jours.

Cette perte d'efficacité de la grève en tant que moyen d'action relève aussi d'un affaiblissement du sentiment d'identification des enseignants à leur syndicat.

Après la mort d'Adongo en 2001, les enseignants semblent s'identifier de moins en moins à la ligne d'action adoptée par la KNUT.

Les enseignants semblent vivre l'adhésion à leur syndicat d'une manière assez détachée et cela a des répercussions dans la façon dont les professeurs participent aux grèves proclamées par la Kenya National Union of Teachers.

Parmi eux, seulement un nombre très restreint participe aux manifestations organisées lors des grèves, et pour la plupart d'entre eux elles se résument essentiellement dans le boycottage des leurs cours.

Les enseignants semblent adopter, face à la grève, une attitude de homo oeconomicus.

La participation à une manifestation de rue représente trop de coûts et trop peu d'avantages pour être attractive pour les enseignants qui préfèrent se tenir à l'écart de ces formes d'action et rester dans l'ombre.

En réalité les enseignants kenyans révèlent une certaine apathie politique.

Non seulement ils ne s'engagent dans aucune forme de mobilisation organisée en dehors de leur réseau syndical mais ils restent également à l'écart de tout type d'activité politique. Cela est dû principalement à deux raisons.

Avant tout les enseignants ne voient pas assez d'avantages pour s'engager dans une quelconque action politique, qui, à leur avis, comporte beaucoup de risques.

De plus, s'ils décident de rester à l'écart de la sphère politique, c'est parce qu'ils considèrent le domaine de la politique comme le règne de la politique du ventre et de l'enrichissement illicite.

Ils préfèrent donc en rester éloignés, se replier dans la sphère privée et se limiter à critiquer de loin les hommes politiques de leur pays.

Leurs grèves sont animées par des revendications catégorielles et sectorielles et non par la conscience d'appartenir à un même ensemble social ou encore par la volonté de changer l'organisation de la société.

Ces mobilisations ne peuvent pas être considérées comme des luttes de classe parce qu'avant toute chose elles ne sont pas guidées par une conscience de classe.

Les enseignants kenyans peuvent donc être considérés comme une classe en soi plutôt qu'une classe pour soi.

Ils partagent un même mode de vie et ils ont des conditions productives similaires mais ils n'ont par la conscience d'appartenir à une même classe sociale.

La classe ne semble pas être un élément structurant leur identité et susceptible de motiver leurs actes et leurs comportements.

Si chez les enseignants sont visibles des intérêts communs et le sentiment d'un lien, toutefois ceux-ci ne dépassent pas le domaine catégoriel et sectoriel.

On assiste, chez ce groupe professionnel, à une spécialisation des intérêts en contradiction avec la réalisation d'une union sur une base plus large.

Différemment de l'étude menée sur le Ghana¹²⁸, où les classes moyennes apparaissent très dynamiques et s'avèrent des vecteurs importants du développement national de leur pays, les enseignants, en tant que segment représentatif des classes moyennes kenyanes, montrent une certaine passivité. Cela s'avère particulièrement improductif.

Cet extrait d'un des plus importants quotidiens kenyans semble parfaitement exprimer ce point de vue:

« Where the Kenyan politician is clearly clinically delusional, the Kenyan public is a colourless mass, uniformly limp and indifferent at precisely the point when they should be on their feet and in action; Kenyans must be fastidious in demanding justice and their rights to the detail »¹²⁹.

¹²⁸ R. Luckham, E. Gyimah-Boadi, W. Ahadzie, N. Boateng, "The middle class and their role in national development", CDD/ODI Policy Brief n°3, novembre 2005.

¹²⁹ Daily Nation, 09/02/09

Bibliographie

Ouvrages

ARON R., *Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité*, Paris, Calmann-Lévy, 1969.

BAYART J.F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

BENOT Y., *Idéologie des indépendances africaines*, Maspero, p.240, 1969.

BOSC S., *Sociologie des classes moyennes*, La Découverte, Col. Repères, 2008.

BRAUD P., *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2008.

CAPDEVIELLE J., *Le fétichisme du patrimoine : essai sur un fondement de la classe moyenne*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

CHAUVEL L., *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Ed. Seuil, 2006.

COULON C., MARTIN D.C., *Les Afriques politiques*, Editions La Découverte, Paris, 1991.

CRUMMEY D., *Banditry Rebellion and Social Protest in Africa*, James Currey Ltd, Oxford, 1986.

FILLIEULE O., PECHU C., *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993.

GAGGI M., NARDUZZI E., *La fin des classes moyennes. Et la naissance de la société low cost*, Paris, Liana Levi, 2006.

GIBBON P., *Markets, civil society and democracy in Kenya*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1995.

KAMAU M., *Battles and Triumphs. A portrait of a modern Trade Unionist*, Transafrica Press Ltd, Nairobi, 2009.

KITCHING G., *Class and economic change in Kenya, the making of an African petite-Bourgeoisie 1905-1970*, Yale University Press, New Haven and London, 1980.

LACROIX B., « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », J. Leca, M. Grawitz, (dirs), *Traité de science politique*, tome 1, Paris, Presses universitaires de France, p. 476, 1985.

LAFARGUE J., *Contestations démocratiques en Afrique*, Editions Karthala, IFRA, 1996.

LINZ J., LIPSET S.M., DIAMONDL.J., *Democracy in developing countries, vol.2, Africa*, Boulder, Colorado, Rienner, London, Adamantine, 1998.

LINZ J., LIPSET S.M., DIAMONDL.J., *Democracy in developing countries, Proceedings of the conference...*, Standford, Hoover Institution, 1985.

MAHAJAN V., *Africa Rising: How 900 million African Consumers offer more than you think*, Wharton School Publishing, 2008.

MARIE A., *L'Afrique des individus*, Editions Karthala, Paris, 1997.

MARTIN D.C., *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*, Editions Karthala, Paris, 1998.

MURUNGA G., NASONG' O S., *Kenya. The struggle for democracy*, Codesria, 2006.

NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Editions La Découverte, Paris, 2005.

POMMEROLLE M., *A quoi servent les droits de l'Homme? Action collective et changement politique au Cameroun et au Kenya*, thèse de doctorat, l'IEP, 2005.

QUANTIN P. *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*, Editions Karthala et CEAN, 2005.

RAYNOR J., *The middle class*, London, Longmans, 1969.

RIVIERE C., *Classes et stratifications en Afrique. Le cas guinéen*, Presses Universitaires de France, Paris, 1978.

RODRIGUEZ-TORRES D., *Nairobi : la bidonville face à la ville*, Centre international de formation et de recherche en population et développement en association avec les Nations Unies, 1995.

RODRIGUEZ-TORRES D., Charton-Bigot H., *Nairobi contemporain : les paradoxes d'une ville fragmentée*, Editions Karthala, IFRA, 2006.

RODRIGUEZ-TORRES D., *Le développement urbain à Nairobi hier et aujourd'hui, espace et sociétés des bidonvilles*, Nairobi, Kenya, Institut Français de recherche en Afrique, 1992.

RUESCHEMEYER V., John D., *Capitalist Development and Democracy*, Chicago, p.5, 1992.

RUTTEN M., MAZRUI E. M., *Out for the count : the 1997 general elections and prospects for democracy in Kenya*, Kampala, Fountain Publishers, 2001.

SINGH M., *1952-1956 Crucial years of Kenya Trade Unions*, Uzima Press Limited, Nairobi, 1980.

SINGH M., *History of Kenya's Trade Union Movement to 1952*, East African Publishing House, Nairobi, 1969.

SNOW D. et BENFORD R., "Master frames and cycles of protest" dans A. Morrison, C. McClurg(eds), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, University of Yale Press, pp.133-155, 1992.

WEBER M., *Economie et société*, Paris, Pocket, 2003.

West M. (2002), *The Rise of an African Middle Class: Colonial Zimbabwe, 1898-1965*, Bloomington and Indianapolis, Indianapolis University Press, 2002

Articles de revues

ANYANG'NYONG'O P., « Instabilité politique et perspectives de démocratie en Afrique », *Politique étrangère*, Année 1988, Volume 53, Numéro 3, p. 589 – 601.

BAJOIT G., « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue de sociologie française*, Année 1988, Volume 29, Numéro 2, p. 325 – 345.

BALANDIER G., « Problématique des classes sociales en Afrique noire », *Cahiers internationaux de Sociologie*, janvier-juin, 1965.

BANERJEE A.V., DUFLO E., « What is Middle Class about the Middle Classes around the World? », Bread Working Paper n°163, Bureau for Research and Economic Analysis of Development, December 2007.

BERSTEIN S., « Les classes moyennes devant l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Année 1993, Volume 37, Numéro 1, p. 3 – 12.

BIDOU- ZACHARIASEN C., « Les classes moyennes, définitions, travaux et controverses » in *Education et sociétés* n° 14/2004/02 p.123.

BIRDSALL N., « Do No Harm: Aid, Weak Institutions and the Missing Middle in Africa », *Development Policy Review*, 2007, 25 (5): 575-598.

BOURDIEU P., « Condition de classe et position de classe », *Archives européennes de Sociologie* n°2, 1966.

BOURMAUD D., « Élections et autoritarisme. La crise de la régulation politique au Kenya », *Revue française de science politique*, Année 1985, Volume 35, Numéro 2 ,p. 206 – 235.

BOURMAUD D., « l'État centrifuge au Kenya », dans Jean-François Médard, *États d'Afrique noire, formations, mécanismes et crise*, Paris, éditions Karthala, 1991.

CAPDEVIELLE J. , « Crise du syndicalisme, crise de la classe ouvrière ou crise du salariat? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Année 1987, Volume 14, Numéro 1, p. 25 – 34.

CHAMPAGNE P., « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Année 1984, Volume 52, Numéro 1 , p.19-41.

CHAPOULIE J.M., « Le corps professoral dans la structure de classe », *Revue de sociologie française*, Année 1974, Volume 15, Numéro 2, p. 155 – 200.

CHAPOULIE J.M., « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue de sociologie française*, Année 1973, Volume 14, Numéro 1, p. 86 – 114.

CHARTON H., « Le débâcle éducative du Kenya. Éléments d'analyse historique », in *Cahiers d'Etudes Africaines* , n° 169-170, p.189-207, 2003.

CHAUVEL L., « L'école et la déstabilisation des classes moyennes », *Education et Sociétés*, n° 14/2004/02 p. 101-116.

CHAUVEL L., « L'école et le déstabilisation des classes moyennes », in *Education et sociétés* n° 14/2004/02 p.103 .

CHAUVEL L., «Le retour des classes sociales », *Revue de l'OFCE*, n°79, Octobre 2001, p. 315-357.

COPANS J., « Conscience politique ou conscience de la politique ? », *Cahiers d'études africaines*, Année 1975, Volume 15, Numéro 57 p. 45 – 55.

COPANS J., « Remarques sur la nature du salariat en Afrique noire », *Tiers-Monde*, Année 1987, Volume 28, Numéro 110, p. 315 – 332.

EASTERLY W., « Social cohesion, institutions and growth », Working paper n° 94, August 2006.

GABEL J. « Korsch, Lukacs et le problème de la conscience de classe », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, Année 1966, Volume 21, Numéro 3, p. 668 - 680.

GROUX G., « Les couches moyennes, l'Etat et le corporatisme en France », *Revue française de Sociologie* », XXIV, 1983, 301-315.

HETET E., HASSENTEUFEL P., « Internes en grève. Une approche de la «montée en généralité des mouvements sociaux », *Politix*, Année 1999, Volume 12, Numéro 46, p. 99 – 125.

JACQUEMOT P., « Le traitement de la corruption : le cas du Kenya », *Afrique Contemporaine*, n°213, 2005, p. 165-178.

KAISER B., « Pour une analyse de la classe moyenne dans les pays du tiers monde » in *Tiers-Monde*, Vol.26, Numéro 101, 1985, p.7-30.

LACROIX B., DOBRY M., « A la recherche d'un cadre théorique pour l'analyse politique des classes moyennes », *Annales de la Faculté de droit et de Science politique de Clermont- Ferrand*, 14, 1977.

LAPEYRONNIE D., « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue de sociologie française*, Année 1988, Volume 29, Numéro 4, p. 593 – 619

LEMEL Y., PARADEISE C.,« Appartenance et participation à des associations », *Economie et statistique*, Année 1974, Volume 55, Numéro 1, p. 41 – 46.

LUCKHAM R.,GYIMAH-BOADI E., AHADZIE W., BOATENG N., “The middle class and their role in national development”, CDD/ODI Policy Brief n°3, november 2005.

MARTIN D.C., « La découverte des cultures politiques. Esquisse d'une approche comparatiste à partir des expériences africaines » , *Les Cahiers du CERI*, N°2, p. 11, 1992.

MATHIEU L. « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, Année 2002, Volume 52, Numéro 1, p. 75 – 100.

MEYNAUD J., « Essai d'analyse de l'influence des groupes d'intérêt », *Revue économique*, Année 1957, Volume 8, Numéro 2, p. 177 – 220.

MICHELAT G., SIMON M., « Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral », *Revue Française de Sociologie*, XII, 1971, p.483-527.

MONJARDET D. et BENGUIGUI G, « L'Utopie gestionnaire : les couches moyennes entre l'Etat et les rapports de classe », *Revue Française de Sociologie*, n°4, 1982,p 605-638.

PARADEISE C., « Sociabilité et culture de classe », *Revue Française de Sociologie*, XXI, 1980, p.571-597.

PIZZORNO A., « Considérations sur les théories des mouvements sociaux », *Politix*, volume 3, numéro 9, p.74-80, 1990.

PORHEN R., « Les conséquences économique de la crise politique », in Jérôme Lafargue *Les Elections générales de 2007 au Kenya*, Nairobi, Karthala, 2008.

SIMIAND F., *Cours d'économie politique, vol.1928-1929*, cité in B. Kaiser,« Pour une analyse de la classe moyenne dans les pays du tiers monde » in *Tiers-Monde*, Vol.26, Numéro 101, 1985, pp.7-30.

THEVENOT L., « A propos d'une définition des couches moyennes et de la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles », *Revue Française de Sociologie*, XXIV, 1983, p. 317-326.

TILLY C., « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grand Bretagne » *Vingtième siècle*, n°4, p.89-108, 1984.

TOURAINÉ A., « Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ? », *Revue française de sociologie*, XXV, 1984, p.3-19.

Presse

Daily Nation: du 01/09/97 au 29/12/97
du 02/06/98 au 31/10/98
du 13/10/ 01 au 15/11/01
du 01/01/02 au 03/02/02
du 01/01/09 au 30/07/09

The Standard : du 04/09/97 au 29/12/97
du 02/06/98 au 31/10/98
du 11/10/01 au 15/11/01
du 01/01/02 au 03/02/02
du 01/01/09 au 30/07/09

Daily people : du 01/10/01 au 10/11/01
du 01/01/09 au 30/05/09

Documents et sources premières

Readings on Inequality in Kenya, Sectoral Dynamics and perspectives, Society for International development, Regal Press Kenya Ltd, 2006.

R. Vivien, “Kenya: députés bien payés contre population affamée”, sur le <http://www.cadtm.org/spip.php?article2768>, 2005.

Economic Survey 2008, Kenya National Bureau of Statistics.

Statistical Abstract 2008, Kenya National Bureau of Statistics.

Kenya Integrated Household Budget Survey 2005-2006, Kenya National Bureau of Statistics.

« World population in 2025 », Banque Mondiale, Novembre 2007.

Transparency International, Rapport mondial sur le Corruption, 2004, Paris, Karthala.

Index